


MF
 QUOTIDIEN
 Téléphone
 027/23 30 51
 Publicité - Publicitas - Sion
 Téléphone 027/21 21 11
Le no 70 ct.

CARROSSERIE

TORSA
 Travaux garantis 6 mois
 SIERRE SION VIEGE


**VOTATIONS
 FÉDÉRALES**

Nouvelliste
 et Feuille d'Avis du Valais

1 « OUI », 3 « NON »

Convictions et perplexités

Au terme d'une longue campagne, le peuple et les cantons suisses ont finalement exprimé leur avis sur les quatre objets soumis à votation fédérale : ils ont dit une fois « oui » et trois fois « non ». Et ils l'ont dit tantôt avec conviction, tantôt avec perplexité. En effet, le « oui » aux chemins et sentiers, comme le « non » à la publicité pour le tabac et l'alcool, rencontre la quasi-unanimité de tous les cantons ; tandis que le double « non » à l'initiative antinucléaire et à l'abaissement du droit de vote s'oppose à bien des réticences. Bref, conviction d'une part ; perplexité, d'autre part... Voici d'ailleurs les chiffres et les pourcentages de cette consultation :

- par 1 466 144 voix (77,6 %) contre 423 774, le peuple et les cantons suisses ont accepté l'article constitutionnel pour le développement des chemins et sentiers (seul le canton du Valais a refusé ce projet) ;
- par 1 114 485 voix (59,1 %) contre 772 842, le peuple et les cantons suisses ont rejeté l'initiative populaire « contre la publicité pour des produits qui engendrent la dépendance » (seul le canton de Bâle-Ville a accepté cette initiative) ;
- par 964 105 voix (50,8 %) contre 933 676, le peuple et les cantons suisses ont rejeté l'initiative parlementaire pour l'abaissement à 18 ans

de l'âge requis pour l'exercice du droit de vote et d'éligibilité (12 cantons et 4 demi-cantons l'ont refusée, 8 cantons et 2 demi-cantons l'ont acceptée) ;

- par 965 271 voix (51,2 %) contre 919 923, le peuple et les cantons suisses ont également rejeté l'initiative dite « antinucléaire » (12 cantons et 4 demi-cantons l'ont repoussée, 8 cantons et 2 demi-cantons l'ont acceptée)...

Avant d'analyser brièvement ces résultats, il importe de signaler une participation relativement forte au scrutin : moyenne suisse, 49,2 %... mais il importe aussi de souligner l'indifférence du Valais, qui détient

le record d'insouciance : participation, 37,9 % !... Insouciance, qui pourrait un jour s'accompagner de conséquences graves. Pour s'en convaincre, que le Valais se réfère aux chiffres concernant, par exemple, l'abaissement du droit de vote et d'éligibilité à 18 ans : 30 000 voix seulement, dans l'ensemble de la Suisse, séparent les adversaires et les partisans de cette initiative. Je ne prétends pas qu'il aurait été catastrophique d'abaisser à 18 ans la majorité civique, je relève simplement qu'il suffit d'une abstention un peu trop marquée pour que s'impose, à la majorité « silencieuse », la volonté d'une minorité très active. Que le Valais songe donc, à l'avenir, à cette éventualité, à cette probabilité, avant de s'obstiner à désertier l'isoloir.

Et j'en reviens maintenant à des commentaires, qui regardent plus particulièrement les objets soumis à consultation... LES CHEMINS ET SENTIERS !... Tous les cantons suisses disent « oui », sauf le

canton du Valais. Je dirai d'abord qu'il n'y a rien d'étonnant dans l'attitude valaisanne, ne serait-ce que pour une raison : contrairement à bien des régions du pays, le Valais dispose déjà de milliers de kilomètres de chemins et sentiers « balisés », soit par le soin des

Par Roger Germanier

communes ou du canton, soit par le soin d'associations de tourisme pédestre. Il n'a, dès lors, pas les mêmes motifs que Bâle-Ville (90,9 % de « oui ») pour veiller à un tel développement... De plus, le projet d'article constitutionnel est d'une généralité tant exceptionnelle qu'il permet toutes sortes d'interventions « technocratiques » dans les chemins et sentiers. Le Valais, déjà particulièrement visé par les mesures hernoises, n'entendait pas subir une administration tracassière jusque dans la moindre modification d'un chemin d'alpage ou pé-

destre. Bref, s'il a dit « non », c'est qu'il a suffisamment de sentiers pour ne pas dire « oui » à un développement... encore plus contrôlé par l'administration fédérale... LE TABAC ET L'ALCOOL !... Je n'insisterai pas sur ce chapitre, sinon pour signaler que la plus forte opposition à l'initiative « contre la publicité pour des produits qui engendrent la dépendance » a été enregistrée dans les deux principaux cantons viticoles romands : le Valais d'abord (74,2 % de « non ») et Vaud ensuite (67,3 % de « non »). Ces résultats se passent de commentaires... Mais il faut préciser que ce projet n'a été accepté que par un seul canton, Bâle-Ville (50,5 % de « oui »). Ce qui signifie certainement que le peuple et les cantons suisses ne veulent plus que se multiplient dans la

Constitution kyrielle d'interdictions...

LE DROIT DE VOTE À 18 ANS !... Nombreux pensaient que l'initiative antinucléaire serait l'objet le plus controversé de cette votation fédérale. Certes ! elle le fut... mais les résultats démontrent que la Suisse s'est surtout divisée sur l'abaissement du droit de vote et d'éligibilité à 18 ans (50,8 % de « non » contre 49,2 % de « oui »).

Le canton du Jura a été celui qui a accepté le plus massivement cet abaissement du droit de vote (il est vrai qu'au Jura, le droit de vote est déjà fixé à 18 ans, sur le plan cantonal)... alors que les deux Appenzell l'ont refusé le plus fortement (68 et 64 % de « non »).

Le problème de l'abaissement du droit de vote à 18 ans

Suite page 9

Les réactions du Conseil fédéral page 17

La course autour du monde Chauvinisme pas mort

Le chauvinisme n'est pas mort outre-Jura. On en a souvent déjà eu la preuve, notamment en sport. Samedi soir, lors de l'ultime étape de la course autour du monde, il ne pouvait pas en être autrement. Et c'est la Valaisanne Dominique de Rivaz qui en a fait les frais. Derrière Gérard Crittin, dont personne ne pouvait mettre en doute le succès final, la lutte devait être des plus ouvertes. Or, il n'en fut rien. Si le jury helvétique fut à la hauteur, attribuant 4 points tant à Lequertier qu'à Dominique de Rivaz, les autres membres de cet aéroplane international se montrèrent par trop nationalistes. C'est ainsi qu'outre les 4 points helvétiques, la Valaisanne ne récolta qu'un petit point du jury français. Par contre, les rivaux les plus directs de la Valaisanne se virent décerner les points nécessaires à empêcher un doublé suisse. On ne peut que regretter qu'un tel état d'esprit ait pu régner lors d'un concours télévisé international. Heureusement que les concurrents, eux-mêmes, par leur attitude lors de cette finale, ont apporté une vision plus saine que celle de certains juges.

Voir page 3

LES QUATRE « NON » DU VALAIS

De 74 % (produits engendrant la dépendance) à 54 % (chemins et sentiers)

Commençons par les chiffres se rapportant aux quatre votations fédérales.

● **Abaissement du droit de vote à 18 ans :** 22 525 oui, 27 525 non, soit un refus à 55 %.

Electeurs inscrits : 133 900. Votants : 50 705. Participation : 37,87 %. Bulletins blancs : 597. Bulletins nuls : 58.

● **Chemins et sentiers :** 22 883 oui, 26 943 non, soit un refus à 54 %.

Electeurs inscrits : 133 900. Votants 50 708. Participation : 37,87 %. Bulletins blancs : 806. Nuls : 76.

● **Publicité pour produits engendrant la dépendance :** 12 848 oui, 36 969 non, soit un refus à 74 %.

Electeurs inscrits : 133 900. Votants 50 711. Participation : 37,87 %. Bulletins blancs : 816. Nuls : 78.

● **Installations atomiques :** 21 644 oui, 28 109 non soit un refus à 56 %.

Electeurs inscrits : 133 900. Votants : 50 704. Participation : 37,87 %. Bulletins blancs : 866. Nuls : 85.

Faible participation

Une fois de plus, le Valais enregistre la plus faible participation suisse (37,87 %) ce qui ne satisfait pas ceux pour qui la démocratie n'est pas seulement faite de droits, mais de devoirs dont le tout premier est d'aller voter.

On constate un hiatus entre le nombre élevé de prises de positions des partis, des groupements, des organisations professionnelles, des comités et le peu d'empressement que les citoyens, tous plus ou moins membres de ces organismes politiques ou économiques, mettent à participer à la réflexion, puis à la décision résultant de celle-ci. On regrette aussi qu'à l'heure où aucun jour ne se passe sans que l'on enregistre une pétition ou une initiative pour étendre les droits démocratiques (ou soi-disant tels !) on ne commence pas par faire usage de celui de voter, qui est à la base de tout le fonctionnement de la démocratie.

La défaite de la gauche

Sur l'ensemble des quatre

scrutins, le grand battu est le parti socialiste qui recommandait quatre oui. La bataille au sujet de l'initiative concernant les installations atomiques était évidemment au centre de la guerre que non

Par Gérald Rudaz

seulement les socialistes, mais divers groupements se voulant écologistes pour ne pas se déclarer gauchistes ou marginaux, croyaient bon de conduire sous la bannière des droits populaires. Le peuple valaisan n'a pas été dupe. Si peu même que dans son élan contre l'emprise fédérale d'une part et, de l'autre, contre des slogans trop éculés pour porter effet, il est allé jusqu'à refuser le droit de vote à 18 ans !

Toujours sur l'ensemble des résultats, on peut constater un chou blanc retentissant de ces mêmes éléments, en majorité de gauche qui misaient d'un égal oui sur la peur de l'atome et sur celle de l'alcoolisme. Le corps électoral valaisan a remis toutes choses au point. Il a clairement signifié qu'il comprenait parfaitement la différence entre une bombe atomique et une usine destinée à nous fournir de l'énergie, com-

me il a fait la part entre l'ivrogne et celui qui fait honneur aux produits de nos vignobles. On ne peut que se féliciter de cette réaction de bon sens.

Un « non » de chat échaudé

Le « non » aux sentiers et chemins a-t-il été un vote objectif ? Le Valais a-t-il dit non au tourisme pédestre ? Pas du tout. Il a simplement voulu indiquer qu'en ce domaine, il n'avait à recevoir ni leçons ni consignes de Berne, étant donné tout ce qu'il a déjà fait dans ce secteur qui tient une place importante dans son équipement touristique.

Il a voulu, notre canton brimé par tant de lois anti-touristiques que l'on connaît bien, signifier sa méfiance envers ceux qui, d'un bureau bernois, prennent trop souvent des décisions qui ne tiennent aucun compte de la réalité valaisanne. Chat échaudé craint l'eau froide. Quand notre tourisme, pour s'équiper d'un skilift, n'a plus à compter sur les gens de l'endroit et sur les autorisations de ses autorités, mais sur des décisions venant du dehors, influencées par tout

Suite page 9

Nos interviews page 9

Voir tous les résultats détaillés des communes pages 6 et 7

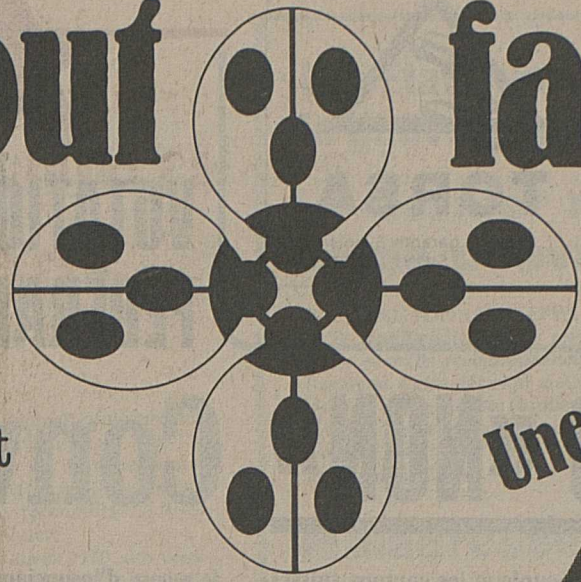
Nos commentaires sur les votations cantonales page 9



Une brève cérémonie se déroula, samedi après-midi, sur le jardin public sis près de la bibliothèque communale de Sierre. La section de la cité du soleil de Terre des Hommes offrait officiellement à la maison de Massongex les clés d'un bus acheté grâce à des campagnes de vente de bouillon, de fleurs et de petits-pains. On peut voir sur notre photo les enfants qui bénéficieront de ce geste sympathique de Sierrois dévoués. (Voir également page 13) Photo NF

Les jeans à tout faire.

A la Migros vous trouverez des jeans sensass, à toute épreuve, pour vos loisirs. Des jeans que vous mettrez partout et qui vous suivront dans vos plus folles équipées. Leur prix est si avantageux qu'on peut s'en offrir plusieurs paires. Des jeans à tout faire pour petits et grands.



Une chance à saisir



Dès
20.-

28.-

28.-

Jeans pour enfants

De **20.-** à **22.-**
Le pantalon qui plaît aux enfants parce qu'il n'est pas délicat. Pur coton denim. Gr. 116-176.

Pull d'enfants De 10.- à 12.-

L'éponge côtelée est à la mode! C'est pratique et agréable à porter. Coton/Modal/polyamide. Divers coloris mode attrayants. Gr. 92-176.

Blouse pour fillettes

De **11.-** à **13.-**
à petit col très mode! Polyester/coton. Gr. 104-152.

Jeans pour dames 28.-

Pantalon très pratique. Pur coton denim, teint à l'indigo. Coupe classique. Tailles 34-46.

Blouse pour dames 18.-

En tissu à pois, polyester/coton. En diverses tailles et teintées.

Jeans pour hommes 28.-

Le pantalon résistant, idéal pour les loisirs! Pur coton denim, teint à l'indigo. En divers tours de taille.

MIGROS

Prix. Qualité. Choix.

À L'ÉCOLE-CLUB MIGROS DE SION JUSQU'AU 13 MARS 1979

Exposition de la «peinture heureuse» d'Haïti à travers trente artistes étonnants



Photo NF

SION. - 120 toiles, peut-être 130 tableaux, peints par 30 artistes, sont accrochés à la cimaise, à l'école-club Migros. C'est le reflet de la peinture heureuse d'Haïti.

Le vernissage de cette exposition, ouverte jusqu'au 13 mars, a eu lieu vendredi soir, en présence de M^{me} Lucie Crettenand, membre du conseil communal, de M^{me} Yvette Cachin, vice-juge, de M. Jean Pignat, président du conseil d'administration de Migros-Valais, de M. Albert Martinetti, président de la commission culturelle de Migros-Valais, et d'un public averti.

M^{me} Léna Monnin, organisatrice de cette exposition unique en son genre, a présenté les œuvres après avoir situé Haïti dans son contexte historique.

Des œuvres signées par E. Abelard, J. Agenor, W. Bigaud, R. Blain, F. et S. Blaise, E. Brière, Casimir, Delnatus, Demond, Duffaut, Dufranc, R. Hector, C. Henri, K. Jean-Bart, C. Jean-Jacques,

Simil, et j'en passe car il serait long de les citer tous.

«Des peintres naïfs avec leur monde clair, avec leur grande liberté, leurs envolées parfois presque lyriques, dont Gérard Paul illustre bien les caractéristiques.

Des primitifs avec leur rigueur, leur perspective qui ressort des œuvres de Duffaut et aussi d'une façon presque guinée dans l'école du Cap haïtien, comme Claude Obin.

Des modernes qui se sont échappés du centre d'art vers notre monde par leur vision différente et surtout leur technique qui est plus familière à notre œil: Calixte Henri, de Descollines Manès et Simil, entre autres.

Cet art haïtien est imprégné, marqué, ressenti à travers la religion vaudou à laquelle s'imbrique l'essence ou la resurgence africaine entremêlée de christianisme. Mais ajoute Léna Monnin: «Il y a la fierté nationale, l'indivi-

dualisme inné, la superstition, l'héritage français, le sens de l'humour, la résignation, le goût du rêve qui sont les composantes de l'âme haïtienne... en plus se greffe la beauté des campagnes, la générosité de la végétation tropicale, le soleil à l'année, les petits bourgs dispersés dans les mornes, la forte densité de population dans les villes où l'encombrement n'a d'égal que le chatolement des couleurs, qui sont, pour l'œil attentif autant, de sources d'inspiration.»

Cette exposition, à la fois haute en couleur, diverse de palette, suggestive, expressive, est d'un grand intérêt et particulièrement significative par son intensité mystique si étonnamment révélatrice d'un langage lié aux joies, aux peines, aux fantaisies, aux rêves de ces Haïtiens ivres de sons de coloris magiques.

f.-g. g.

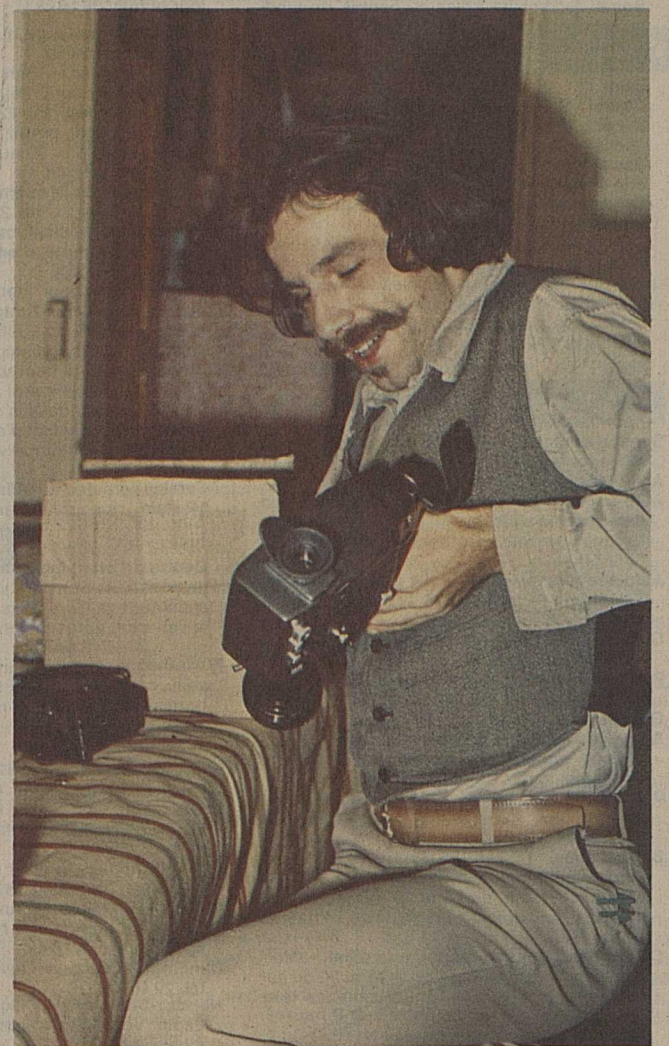
LA COURSE AUTOUR DU MONDE Pas de doublé suisse

«Le caractère international de l'émission empêchera un doublé suisse», nous déclarait en début de semaine à Paris, Dominique de Rivaz. Pressentiment, connaissance des hommes? Il n'en demeure pas moins que la jeune Valaisanne n'était pas loin de la réalité. Si le succès final du Sédunois Gérard Crittin semblait acquis - il aurait fallu un véritable renversement de la situation pour le priver de cette première place qu'il détenait depuis 13 semaines - tout était encore possible pour les autres places d'honneur.

Avec le sujet qu'elle considérait comme le meilleur de sa production, «les chercheurs d'or» de Bangkok, Dominique de Rivaz n'a pas trouvé grâce devant le jury international. Sur les cinq points qui lui furent décernés, quatre étaient d'origine suisse. Ce maigre résultat n'a pas été suffisant pour conserver une troisième place, d'autant plus que son rival le plus dangereux, Jean-Marie Lequertier, avec son document sur un centre de désintoxication pour drogués en Thaïlande, s'est vu attribuer 24 points.

Pour sa part, le gagnant Gérard Crittin avait porté son choix - pouvait-il en être autrement - sur son film montrant le transfert de la dépouille de Mama Mubutu, au Zaïre, un grand moment de la course autour du monde, édition 1978-1979. La seconde présentation de ce sujet devant le jury international a permis au Sédunois de totaliser 24 points (comme Lequertier) et de consolider ainsi sa première place et, partant, d'obtenir les 50 000 francs français attribués au vainqueur.

Finalement, même si la perte d'un rang pour Dominique de Rivaz laisse transparaître quelque chose de gênant, cette édition de la course autour du monde aura été marquée par la personnalité du vainqueur, Gé-



rard Crittin. L'étudiant valaisan a causé une surprise en s'imposant au terme d'une épreuve qui, sous une apparence touristique, demande une authentique force de caractère.

Le classement final se présente ainsi:

1. Gérard Crittin (S), 219 points; 2. Mireille Rault (Fr), 184; 3. Jean-Marie Lequertier (Fr), 174; 4. Dominique de Rivaz (S), 166; 5. Marie-

Christine Férier (Be), 125; 6. Claude Charest (Can), 85; 7. Michèle Renaud (Can), 69.

Les dernières émissions de la course autour du monde permettront de décerner un prix de l'interview (24 février), ainsi que des prix du commentaire, de la technique et de l'originalité (3 mars), l'émission finale, avec remise des prix, étant programmée pour le 10 mars.

G.T.

Du studio agaunois des Glariers «L'ÉCOLE DES FANS»



Les fans agaunois attendent sous l'enseigne du studio TV le Glarier, leur appel par Jacques Martin afin de se produire devant les caméras du petit écran.

SAINT-MAURICE. - Décidément, les musiciens de l'Agaunoise nous étonneront chaque année à l'occasion de leur concert annuel non seulement par la qualité des œuvres mises à leur programme musical mais aussi par l'extraordinaire esprit qui les anime pour présenter en seconde partie un show de belle tenue.

Samedi dernier, sous la direction de Jean-Michel Volluz, les musiciens exécutèrent une dizaine d'œuvres d'un programme où le Brahms côtoyait le A.-S. Sullimann avec du Bissenlink, H. Muller, Tom Dawitt et autre Crosset et Hautvast.

Dédiée par Louis Bertona, la marche «Agaunoise» a démontré les qualités de compositeurs du très sympathique et émérite musicien et directeur de Monthey.

Et en avant toute...

La seconde partie n'était autre qu'une merveilleuse parodie de L'école des fans, la très célèbre

émission de Jacques Martin et Tonton Mayonnaise sur la TV France 3. Bourvil, Coluche, Bécand, Tino Rossi, Johnny, Armstrong, Fernand Reynaud, Sheila, Chevalier, Caruso étaient les vedettes de l'émission mise en scène par Mico Richard (le président de l'Agaunoise), un des principaux auteurs des dialogues également.

L'orchestre emmené par Freddy Barman, le pianiste Raymond Bergerand, accompagnaient les vedettes.

On ne peut que féliciter les musiciens de l'Agaunoise et souhaiter qu'ils récidivent l'an prochain avec un autre thème comme c'est le cas depuis plusieurs années. Le show de l'Agaunoise est à chaque fois un succès, non seulement parce que sa conception est originale, mais aussi par la qualité de tous les acteurs dont quelques-uns ont le goût du mime, d'autres de la clownerie ou de la danse, voire de l'acrobatie.

Merci aux musiciens saint-mauriards d'avoir donné un avant-goût de ce qu'est le carnaval agaunois.



Soleil, soleil!

La construction des capteurs solaires de la ferme Oasis à Saxon se heurte toujours au barrage de la CCC.

José Marka, qui connaît la musique, me disait l'autre jour: «Si c'était pour construire une église moderne dans le Haut-Valais, ça ne ferait pas un pli!» H.

Michel 1^{er} succède à Lucky 1^{er}

MONTHEY. - C'est une tradition pour les organisateurs du carnaval montheyan que d'inviter les représentants de la presse à une conférence avec visite du hangar où se construisent les chars, une semaine avant le début des festivités.

Samedi dernier, Jean-Charles Cottet, président du comité de carnaval, annonçait que celui de 1979 pouvait être taxé d'international puisque deux musiques françaises, celles de Lugin et de Scieux-Massongy participeraient au cortège ainsi qu'un groupe italien de valeur internationale le «Leone rampante» de Rome.

Membre du comité dont il fut le président l'an dernier depuis 1974, sauf erreur, Michel Bussien sera le prince carnaval de Monthey sous le nom de Michel 1^{er}, succédant ainsi à Lucky 1^{er}. Durant cinq jours il régnera sur Monthey, incarnant la joie de vivre poussée jusqu'à la folie.

Les festivités débuteront vendredi 24 février avec l'élection de miss carnaval, samedi ce sera la bal masqué, dimanche le grand cortège, lundi le «pimpon-Nicaille» montheyan et mardi-gras, l'après-midi réservé aux enfants.

Quant au journal satyrique *Jusqu'au bout...* rions son premier numéro est sorti de presse samedi dernier, le second le sera samedi prochain.

Mentionnons encore que la presse a été reçue par une farateuse de l'Harmonie municipale dirigée par Bernard Bugna, tous en travesti, créant ainsi l'ambiance nécessaire au départ des festivités.



Prêts pour cinq jours de folie, à gauche le prince détroné Lucky 1^{er} et à droite, le prince régnant Michel 1^{er}.

Don du sang

Avis à la population

Nous informons la population de Sembrancher et Bovernier qu'une action Don du sang aura lieu le mardi 6 mars 1979, au bâtiment scolaire de Sembrancher de 18 h. 30 à 20 h. 30.

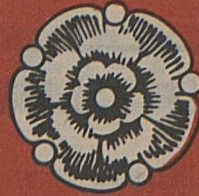
Gros trafic et collision

Un intense trafic touristique a régné en ville de Martigny, samedi dans la matinée et dimanche soir. Tout ne s'est pas passé sans «anicroches» puisque une collision en chaîne s'est produite samedi aux environs de midi entre Vernayaz et la cité d'Octodure. Pas de blessés, mais trois voitures

sérieusement endommagées. Dans le même ordre d'idées, notons que hier soir, peu après 17 heures, à l'avenue du Grand-Saint-Bernard, à Martigny, quatre voitures ont été accidentées. Là aussi, importants dégâts matériels mais pas de blessés.

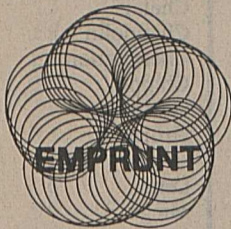
L'étain fin Baehler

noble, précieux, inaltérable, un souvenir de classe pour vos cadeaux de fête, jubilés, prix de compétition
Conformément à l'art. 449 de l'ord. féd. réglant le commerce des denrées alimentaires et de divers objets usuels, l'étain Baehler s'avère exempt de plomb.
Absence de plomb contrôlée par le laboratoire féd. d'essai des matériaux (procès-verbal N° 118 171/2 du 17.10.75).



Chaque pièce doit porter ce poinçon de haute qualité Baehler: vérifiez toujours avant d'acheter

DANS TOUS LES BONS
MAGASINS SPÉCIALISÉS



Occidental International Finance N.V.

Curaçao, Netherlands Antilles

avec cautionnement solidaire de

Occidental Petroleum Corporation

Los Angeles, California, U.S.A.

3 3/4 %

Emprunt 1979-84
de fr.s. 100 000 000

Le produit sera réparti entre la garante et/ou différentes sociétés affiliées de celle-ci aux fins de couvrir les besoins financiers.

Prix d'émission

99 1/2 %

+ 0,3% timbre fédéral de négociation

Restrictions de vente:

Ces obligations ne sont pas enregistrées conformément aux prescriptions du «United States Securities Act of 1933». Par conséquent, elles ne peuvent être ni offertes ni vendues directement ou indirectement aux Etats-Unis d'Amérique ou dans leurs territoires et possessions. En outre, ces titres ne peuvent être ni offerts ni vendus à des personnes originaires ou citoyennes des Etats-Unis ou de leurs territoires et possessions ou résidant dans ce pays. En outre, ces titres ne peuvent être ni offerts ni vendus directement ou indirectement à des personnes domiciliées dans les Antilles Néerlandaises (y compris les sociétés qui ont été fondées selon ses lois).

Modalités de l'emprunt

Durée:
15 ans au maximum

Titres:
obligations au porteur de fr. s. 5000 et fr. s. 100 000

Remboursement:
rachats annuels de 1983 à 1993 au cas où les cours ne dépassent pas 100%

Coupons:
coupons annuels au 7 mars

Cotation:
aux bourses de Bâle, Zurich, Genève, Berne et Lausanne

Délai de souscription
du 19 au 22 février 1979,
à midi

Des bulletins de souscription bilingues avec les modalités essentielles de l'emprunt ainsi que des prospectus complets peuvent être obtenus auprès des banques ci-après.

No de valeur: 554 293

Société de Banque Suisse Crédit Suisse

Union de Banques Suisses

Banque Populaire Suisse Banque Leu SA

Groupement des Banquiers Privés Genevois

A. Sarasin & Cie

Société Privée de Banque et de Gérance

Groupement de Banquiers Privés Zurichois

Union des Banques Cantonales Suisses

J'achète
voitures accidentées récentes

Je vends
voitures accidentées récentes + pièces d'occasions

Willy Fournier
Auto-secours
sierrois
027/55 24 24
3960 Sierre

Occasion
tracteur Massey Ferguson 35
expertisé

Agria
avec remorque à traction

faucheuse
Bucher M 100

Tél. 026/6 33 60
36-21527

Cherche

des veaux pour alpage

en Valais, accès facile en voiture, bonne surveillance, pour saison 1979, montée fin mai

Tél. 026/6 28 98
Saillon 36-21608

élégance NOUPTIALE

habillement la mariée et ses invitées



Roma St Gall
PARIS
London Berlin Wien

Vaste choix d'exclusivités des plus belles créations européennes dès Fr. 179.-
Location soignée dès Fr. 70.-
Sa seule adresse:

Av. de la Harpe 25
LAUSANNE
021 27 49 50

- Gymnastique
- Musculation
- Sauna
- Solarium
- Massages

Fitness des Châteaux



Moniteurs: M. J.-Cl. Udrisard
Mlle Andrée Souvignat

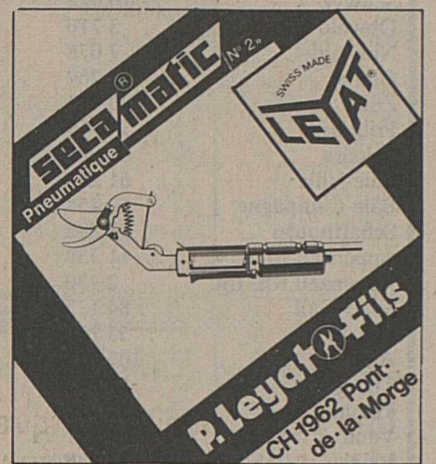
SION Avenue de la Gare 5, tél. 027/23 46 80
Salle ultramoderne - Ouverte de 14 à 22 heures

Sur présentation de cette annonce, cours d'essai gratuit

Après comptoirs

Machines à laver

marques suisses, neuves d'exposition. Bas prix. Nos occasions Miele, Schulthess, AEG, Zanker, Indesit dès Fr. 390.-
Réparations toutes marques sans frais de déplacement
☎ 025/7 50 13
dépôt Electro, Aigle



A vendre

1 Volvo 244 DL, expert., en parfait état
4 émetteurs-récepteurs avec appel sélectif et antenne, conviendraient pour entreprise, 2 centrales fixes et 2 postes amovibles.
Tél. 027/22 77 22 entre 12 et 13 h.
89-43983

Vols de jour avec Balair, affiliée à Swissair.

1 semaine dès
Fr. 595.-
de Genève.



Les îles Canaries

Des plages ensoleillées à moins de 4 heures de vol. Départs tous les dimanches. Ponctuels et sûrs avec Kuoni.

Voyages Kuoni - à votre agence de voyages et dans 50 succursales Kuoni.

Succursales Kuoni dans votre région: Lausanne: 1, Grand-Chêne 20 50 75. 11, rue Haldimand 20 24 11. Renens: 8, rue de la Mèbre 35 11 55.

KUONI Les vacances - c'est Kuoni

Mes cheveux à nouveau!

Retrouvez la chevelure de votre jeunesse, abondante et dense.

Le moment est venu de résoudre une fois pour toutes vos problèmes capillaires.

Découvrez notre méthode, la meilleure, de l'avis même de milliers de clients, en profitant gratuitement et sans risque de la séance d'information que nous vous offrons. Finies les solutions miracles et

Qui peut venir chez Beaufort?

Ni votre âge, ni la couleur de vos cheveux n'ont d'importance. La clientèle Beaufort est composée des professions les plus diverses. Un seul point important: vous ne devez pas attendre d'être entièrement chauve pour venir nous consulter. Il doit rester au moins une couronne de vos cheveux.

qui coûtent une fortune, nous avons mieux à vous proposer.

«Je suis étonné en bien...»

Telle est l'affirmation de nos clients lorsqu'ils se revoient pour la première fois avec leur nouvelle coiffure et une chevelure enfin complète.



Et le plus étonnant: avec vos nouveaux cheveux, vous pouvez pratiquer vos sports favoris sans aucune gêne. Se doucher, prendre un bain, effectuer un travail éprouvant, sortir le soir et prendre du plaisir redeviennent choses possibles, et sans courir le moindre risque. Vos nouveaux cheveux tiennent solidement et ont de l'allure, même après une nuit de sommeil. Leur entretien? pas de problèmes

nouveaux: il suffit de les laver et de les peigner.

Tôt ou tard, les gens qui ont des problèmes capillaires viennent chez Beaufort!

Les problèmes de cheveux sont une affaire délicate et très personnelle. Chez Beaufort, vous trouverez le conseiller qui saura vous écouter et rester discret. Nous attachons une grande importance à la notion de service individualisé et de sérieux dans le conseil. Une fois votre problème étudié, nous vous proposerons la solution la mieux adaptée et qui vous donnera entière satisfaction. Mais nous n'aurons en tout cas pas recours au toupet ou à la transplantation.

Si vous connaissiez le nombre de personnes...

Avant vous, des milliers de gens ont déjà essayé de lutter



contre la calvitie. Tous n'ont pas eu le même succès. Mais il y a une multitude de clients Beaufort satisfaits. Si vous voulez, vous aussi, profiter de notre savoir, de nos possibilités et des 19 ans d'expérience du plus grand institut suisse pour le traitement des problèmes capillaires, notez sans retard la date de votre consultation gratuite:

BEAUFORT S.A.

Institut pour une nouvelle chevelure

Genève	Rue du Rhône 100	022 28 87 33
Lausanne	Rue du Bourg 8	021 20 45 45
Berne	Effingerstr. 8	031 25 43 71
Zurich	Bahnhofplatz 3	01 211 86 30
Bâle	Elisabethenanlage 7	061 23 30 55
Olten	Solothurnerstr. 8	062 32 35 92
Lucerne	Sempacherstr. 1	041 23 37 39

Ouvert du lundi au vendredi, dès 10 h 30.

Nonante ans pour « Maman Thérèse »



MONTHEY. - Originaire de Colloby, née le 17 février 1889 à Monthey, au cœur du bourg, soit à la rue des Granges, Thérèse Castell-Parvex a été congratulée par l'autorité communale et ses proches à l'occasion de son nonantième anniversaire, samedi dernier.

Comme l'a relevé le conseiller communal André Chervaz, Thérèse Castell n'avait que 13 ans lorsqu'elle est entrée au service du D^r Repond, fondateur de l'établissement psychiatrique de Malévoz. A 16 ans, elle s'engage à l'hôtel des Salines, à Bex, pour être accueillie comme employée à l'hôtel Suisse de Saxon, alors qu'elle avait 19 ans. De trois ans en trois ans, elle change d'employeurs pour, finalement, à 22 ans, se marier et travailler à la fabrique de conserves de Saxon, où elle dirigera le département confiture. En 1914, c'est le départ pour Genève avec son mari qu'elle perd en 1917.

En 1926, elle revient à Monthey, où elle épouse Charles Castell. En 1934, le couple adopte une fille qui épouse Roger Parvex, lui aussi originaire de Colloby-Muraz.

De gauche à droite : le président de la ville, M^r Raymond Deferr, la nonagénaire Thérèse Castell-Parvex, le couple Roger Parvex-Castelli et, debout, le conseiller communal André Chervaz, le curé-doyen O. Mabillard.

Avant de s'installer au quartier de Place, dont la majorité des bâtisses ont disparu pour faire place au quartier des Marmettes et à l'avenue du Crochetan, Thérèse Castell a travaillé une douzaine d'années à la boulangerie Fracheboud.

«Maman Thérèse» est la doyenne de ce quartier de Place, dont les vieux Montheysans ont su faire apprécier l'esprit caustique aussi bien que celui de communauté familiale.

Petite, toujours trotinant, la silhouette de maman Thérèse est connue jusqu'au cœur de la ville, où elle fait journellement ses emplettes, tirant avec elle son «caddie» d'osier. Coquette, portant toujours une toilette simple, mais de très bon goût, notre nonagénaire aime à converser au coin d'une rue, comme sur le trottoir avec tous

ceux qui apprécient sa vivacité d'esprit, ses réparties parfois enjouées, comme par exemple, celle faite à la cantonade lors de la remise du fauteuil de nonagénaire à la question que lui posait un invité qui lui faisait compliment sur sa santé physique et morale, elle répondit : «Oh ! vous savez, mon cher Monsieur, il est vrai que je me tiens mieux à table qu'à cheval !» N'est-ce pas là reconnaître un de ses traits de caractère ?

Samedi, à la remise du fauteuil par le président de la ville, M^r Raymond Deferr, étaient également présents le rvd curé-doyen O. Mabillard, le conseiller communal André Chervaz, M. André Gex-Collet (service social) et, bien sûr, M^{me} et M. Roger Parvex.

Le NF se joint aux vœux et félicitations adressés à Maman Thérèse à l'occasion de son nonantième anniversaire.

LA JEUNESSE MONTHEYSANNE ET LES QUATRE «F»

MONTHEY. - La salle omnisports du Reposieux permet aux grandes sociétés sportives comme la SFG, de se produire sur une scène grandiose quant à sa surface et devant un public que l'on annonçait samedi dernier, avoir largement dépassé le millier.

Jean-Jacques Défago, le dynamique président de la SFG montheysanne, a présenté les différentes sous-sections et équipes en quelques mots de bienvenue au public, avant que ne se déroule sous ses yeux amusés et parfois médusés aussi un programme comprenant une vingtaine de numéros ainsi qu'une démonstration aux agrès des jeunes gymnastes d'Uvrier.

Les moniteurs et monitrices des actives et actifs, des pupilles et pupillettes, des dames, sous la direction générale du moniteur-chef Dany Gay et de Janine Grenon, avaient mis au point le programme dont les numéros s'enchaînaient à merveille.

Premier grand succès au programme, la démonstration de ces mères de familles et de leur enfant dans le cadre de la «gym mère et enfant» dont maman et enfant portaient un «ti-shirt» indiquant bien leur appartenance (notre photo pri-



se peu avant la démonstration dans les coulisses). Plus de 200 jeunes gens, jeunes

filles, garçons et fillettes ont démontré la vitalité de la SFG montheysanne.

Chante pour ton plaisir ... et aussi pour le nôtre



Quelques-uns de la quarantaine de membres de La Cécilia durant le concert de samedi dernier.

TROISTORRENTS. - Nos chorales villageoises ont toujours, à l'occasion de leur concert annuel, la joie de constater que la population du village leur accorde une place particulière dans son cœur. C'est que chanteurs ou chanteuses sont à la tâche à tous les offices religieux spéciaux et à chaque office principal du dimanche, où ils apportent leur précieuse contribution à la liturgie.

Samedi dernier, les cécilien de Troistorrents, que dirige avec distinction et allant M. Marius Bussien ont eu le plaisir de mesurer combien leur degré de popularité

était grand au vu de la foule d'auditeurs, qui se pressaient dans la grande salle pour leur concert annuel, dont le programme avait été fort judicieusement choisi et bien exécuté.

En intermède, le chœur d'enfants, sous la direction de MM. P.-M. Gabioud et Eric Berrut, se produisit avec accompagnement de piano tenu par Dorly Fornage.

En attraction, le chanteur-fantaisiste Ted Robert et ses chanteuses divertirent les spectateurs, qui ont apprécié cette soirée annuelle de La Cécilia, que préside M. Marco Dubosson.

Bloc note chablaisien

C'est fini...

AIGLE. - Cette fois, c'est vraiment fini, le vieux buffet CFF vient d'être pris sous les coups de masse et ses murs ont rendu les armes. La démolition est en cours pour débayer les abords du nouveau bâtiment postal qui enferme en ses murs le nouveau buffet de la Gare. Le cheval qui ornait le toit sera bien sûr mis en valeur pour la plus grande joie des Aiglons.

Tambours battant !

BEX. - Bien connue et appréciée à la ronde, la Société des tambours de Duin est partie samedi, à 4 h. 30, via l'Italie, précisément à Bollengo, pour jouer dans ce petit village italien situé à 6 km d'Ivrea. Il s'agit en fait d'une délégation de neuf membres salués au départ par M. Gino Colombo, leur directeur, et M. Bernard Caillet-Bois, président.

C'est complet

LEYSIN. - La station affiche complet ces jours, alors que les vedettes pop vont commencer à se tremousser, dès ce soir, pour le fameux Disco-Neige enregistré sous le chapiteau des Feuilles. Le groupe «Abba» est probablement celui qui a «fait le plein», car c'est la première fois qu'il se produit en Europe. C'est la station des Diables qui hérite pour un temps les nombreux visiteurs, qui n'ont pas trouvé place à Leysin. Le pop a du bon ! Le disco aussi !

Notre armée de milice

BEX. - Malgré le conseil communal fixé à la même date, une nombreuse assistance répondait à l'invitation des organisateurs de cette conférence-débat sur notre armée de milice, que donnait le commandant de corps Stettler, commandant du premier corps d'armée. Le colonel EMG Ferrari, l'officier-instructeur Jean Abt, d'Ollon, MM. Paulus Chevalley, directeur des Salines, François Chauvy, député, assistaient à cette conférence.

D'emblée, le ton familier de M. Stettler, pour traiter un sujet si abrupt, devait plaire à l'assistance, qui posa des questions opportunes.

Encore plus démocratique

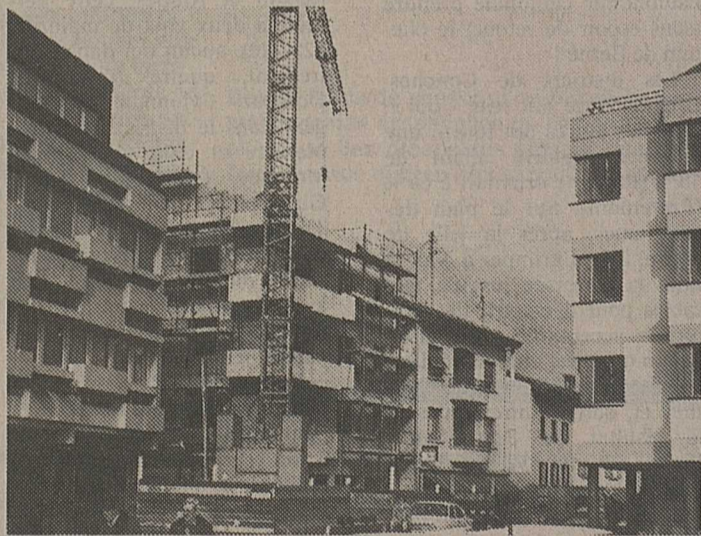
C'est au travers de nombreux faits historiques que le commandant de corps Stettler commenta les différents aspects de notre armée, qui se doit d'être encore et toujours plus démocratique. L'importance des activités sportives et leur constant développement furent évoqués par le conférencier. Puis le problème de l'équipement que d'aucuns trouvent ruineux fut traité avec conviction.

L'utilité des cours de répétitions, l'obligation de maintenir au sein de la troupe en exercice une saine discipline et un bon esprit furent encore commentés. Ce fut le tour des questions qui transformèrent ainsi la conférence en un débat qui aurait pu être encore plus passionnant si les jeunes n'avaient pas un peu boudé cette manifestation.

Martigny, Trient, Outre-Rhône

On s'habille de neuf au pied du Chavalard

FULLY. - Il y a quelques années, l'aspect délabré du quartier administratif de la grande commune agricole était indigne d'une cité de telle importance. On a fait place nette en démolissant des verrues. En commençant par la maison de commune, une autre contiguë. Suivirent la Coop, le café des Alpes. Une large voie d'accès a été ouverte depuis le bord du canal. Actuellement, deux immeubles commerciaux et résidentiels sont en voie d'achèvement, modifiant entièrement l'aspect des lieux, comme le montre notre photo.



Une nouvelle voie navigable ?

MARTIGNY (emb). - La fonte des neiges provoquée par la température printanière et le foehn soufflant sur le Valais il y a quelques jours, ont fait monter le niveau de la nappe phréatique.

Ainsi, sur un chantier de la future autoroute entre le passage à niveau du Capio et le pont de l'Indivis, près de Charrat, une partie de la plaine a été transformée en plan d'eau. Notre photo.

Actualité Crédit Suisse

Numéro de janvier/février

bulletin

le magazine bancaire du Crédit Suisse

Au sommaire :

- L'année sportive 1979
- Les banques dans leur rôle d'employeur
- Les ordres sur listes de base - une prestation du CS fait ses preuves
- Les dix péchés capitaux des entreprises familiales
- Zurich, marché international de l'art
- Impressions d'Afrique du Sud

Le «bulletin» peut être obtenu gratuitement auprès du siège central et de toutes les succursales du Crédit Suisse.



CREDIT SUISSE CS



Au restaurant grill-room du grand hôtel des Bains

du jeudi 15 février au mercredi 28 février

grande quinzaine gastronomique champenoise

organisée en collaboration avec le champagne BOLLINGER

Réservation : tél. 025/3 60 55

Transporteurs professionnels du Valais romand**Maintenir les tarifs à tout prix**

DORÉNAZ. - L'Association des transporteurs professionnels du Valais romand a tenu son assemblée générale annuelle samedi à Dorénaz. Le président Roland Jordan avait le plaisir de saluer tout particulièrement MM. Heinninger et Coppex, responsables à la nouvelle association faitière suisse l'ASTAG, née de la récente fusion de la TAG et de l'ASPA.

Pour sa part, l'administration communale de Dorénaz était représentée par son président M. Laurent Veuthey qui souhaite la bienvenue aux membres présents et eut la gentillesse d'offrir « l'apéritif municipal ». On salua également la présence du représentant des transporteurs haut-valaisans M. Eric Constantin et celle du représentant de la SD locale M. Ernest Matter.

Dans son rapport présidentiel, M. Jordan devait tout spécialement déclarer :

Le point noir, dans tous les secteurs, demeure celui des tarifs. Cette dernière année n'a apporté aucune amélioration sur ce plan. La hausse des coûts ne peut être répartie sur les donneurs d'ordre et le manque de discipline des transporteurs eux-mêmes ne corrige pas la tendance à la contraction des prix. Je vous demande instamment de renoncer à des chantiers pratiquant des tarifs inconcevables et de misère qui ne peuvent que conduire à la ruine de nos familles. Tâchez au contraire d'améliorer votre revenu par une polyvalence dans vos activités.

Le président Jordan devait ensuite souligner le fait que, à peine connu, le rapport de la conception globale des transports, les milieux attachés aux transports publics avaient immédiatement déclenché une action politique fort heureusement compensée par la vive réaction du Conseil des Etats. M. Jordan rappela également que, depuis le 1^{er} janvier 1975, les prix prévus pour les travaux effectués pour le Service d'entretien des routes n'avaient plus été changés. Il regretta finalement le manque d'intérêt dans la formation des apprentis.

Tarifs et salaires - A ce jour l'association n'a pas encore reçu de réponse du Conseil d'Etat et elle recommande donc à tous ses membres de ne point adresser de factures pour les



Le président Roland Jordan avec, à sa droite, le secrétaire Edouard Delalay et une partie du comité de l'association.

travaux effectués en janvier et février, en attendant une décision qui devrait avoir un effet rétroactif.

Sur le plan des salaires on se trouve également dans une impasse puisque les pourparlers avec les syndicats ont été rompus de part et d'autre. La lecture du *Bulletin Officiel* du 12 janvier dernier met toutefois à l'enquête publique, par le canal du service social, le contrat-type avec les modifications suivantes :

- augmentation de 35 centimes à l'heure du salaire de base ;
- augmentation du salaire réel de 2,5%.
- Le comité de l'association est intervenu auprès du Département de l'économie publique en précisant sa position soit :
- ne pas modifier le salaire réel ;
- augmenter le salaire de base de 30 centimes l'heure, moins l'adaptation de 1978.

L'association justifie sa position par comparaison avec ce qui s'est fait soit dans les branches garages, soit dans les branches du bâtiment.

L'association base sa requête sur le fait que les tarifs n'ont plus été adaptés depuis 4 ans, que l'indice de la TAG est monté de 11% et a été admis par le service fédéral des routes et des digues alors même que les prix pratiqués en Valais sont de 24 à 33% en-dessous de ceux dictés par la TAG.

Comité reconduit - C'est par acclamation que le comité a été reconduit dans ses fonctions, soit M. Roland Jordan à la présidence, Freddy Luginbühl à la vice-présidence, et les membres Norbert Defago, Ernest Hatt, Laurent Schmid, Joseph Favre, Gilbert Masserey, Guy Germanier, Roland Héritier, Armand Zwissig et Gilbert Perrodin.

Nouvel appui à la N9 - Comment concevoir une assemblée de transporteurs professionnels sans une discussion sur l'autoroute? Toujours est-il qu'une fois de plus, à l'unanimité, l'association des transporteurs professionnels du Valais romand demande à l'autorité responsable de poursuivre activement les travaux prévus pour la N9 sur l'ensemble du territoire valaisan.

Transport de cigarettes: attention! - Très remarquée intervention du représentant de l'ASTAG, spécialiste des questions de transports internationaux, M. Coppex, qui met en garde de la manière suivante tous les transporteurs valaisans :

- Messieurs, vous recevez ces jours des offres mirobolantes pour des transports internationaux de cigarettes. Nous vous mettons formellement en garde, il s'agit ni plus ni moins que de marchandises de contrebande. Les contrats sont cependant si bien faits que cela n'apparaît pas à première vue. Mais ils sont également faits de manière à ce que **seul le transporteur plonge!**

Voilà un appel qui ne restera certainement pas lettre morte dans le monde des transporteurs valaisans.

Dans l'attente de réponses - Il ressort principalement de cette vivante assemblée que les transporteurs professionnels du Valais romand ressentent très fortement la crise économique. La lutte pour le travail, à l'image de celle régnant dans le monde du bâtiment, a été des plus néfastes à l'ensemble de la profession. Il s'agit véritablement, comme l'a dit le président Jordan, de maintenir à tout prix les tarifs. Finalement les transporteurs attendent aussi maintenant les décisions, les réponses de l'Etat du Valais tant à leur requête sur les tarifs pour le déblaiement des neiges et les travaux d'hiver que sur les points concernant les salaires.

Routiers suisses: section Valais - plaine du Rhône**Un nouveau comité entre en fonction**

De gauche à droite: MM. Albert Luyet, président sortant, Oswald Favre, nouveau président, Walter Schoepfer du comité central et Rico Marino, vice-président.

MARTIGNY. - Samedi après-midi, les « Routiers suisses », section Valais-Plaine du Rhône, se sont réunis en assemblée générale à l'hôtel du Grand-Quai à Martigny. Cette assemblée a enregistré un record de participation qui n'est certes pas étranger à l'intense activité déployée au cours du dernier exercice.

L'héritage du président Luyet

L'événement marquant aura été sans conteste les adieux du président-fondateur Albert Luyet. En effet, après plus de 18 ans au service de la section, ce dernier a été appelé au comité central à Lausanne et il démissionne donc de la tête de la section. Il faudrait une « édition spéciale » pour dire tout ce qu'Albert Luyet a fait pour les routiers valaisans. Rappelons seulement les faits principaux: la mise en application de l'article 30, la mise sur pied de manifestations devenues désormais une tradition comme la sortie à skis, le rallye, le bal d'hiver, le Noël des enfants et depuis l'an dernier le « Gymkhana rhodanique ». Si la section est aujourd'hui l'une des plus actives de Suisse romande, c'est très certainement au dynamique chauffeur de la maison Pitteloud-Fruits qu'on le doit. Il sera d'ailleurs longuement acclamé par l'assemblée.

Le nouveau comité

Avec la démission du président Luyet, les routiers enregistrent également celle de Jacques Reborat, méticuleux et apprécié caissier pendant 8 ans et celle d'Ernest Schmocker.

Pour les remplacer, l'assemblée élit trois nouveaux membres: Michel Clapasson de Sion, Serge Putallaz de Saint-Pierre-de-Clages et Bernard Giroud de Martigny. Elle élit ensuite à l'unanimité et avec une « formidable ovation » Oswald Favre à la présidence et Rico Marino de Martigny à la vice-présidence.

Le nouveau comité se présente finalement comme suit: président: Oswald Favre, Saint-Léonard; vice-président: Rico Marino, Martigny; secrétaire: Bernard Giroud, Martigny; caissier: Bruno Baeriswil, Sion; caissier-adjoint: Serge Putallaz; responsable du matériel: Michel Clapasson, Sion.

Membre: Jean-Pierre Premand, Morgins. MM. Oswald Favre et Bernard Giroud sont également nommés délégués à l'assemblée nationale de Berne.

Article 30 et Gymkhana

Le président sortant Albert Luyet « n'abandonnera » pas tout à fait sa section puisque cette dernière lui a confié la tâche de président du « 2^e Gymkhana rhodanique » qui se déroulera dans le cadre du prochain et 20^e Comptoir de Martigny. Albert Luyet continuera également à s'occuper de la formation professionnelle, secteur qu'il occupe également au comité central à Lausanne.

Très vivante discussion

L'assemblée avait ensuite le plaisir de recevoir le président de la commission de circulation du comité central M. Walti Schoepfer de Montreux. Il fut naturellement question de l'augmentation de la vitesse. Après une discussion très animée, parfois même vive, l'assemblée s'accorde à reconnaître qu'il ne s'agit pas d'une « augmentation » de la vitesse qui est demandée mais bien d'une adaptation de cette dernière. Faisant preuve de beaucoup d'initiative les routiers valaisans non seulement préparent ce que tous les routiers suisses demandent: une adaptation de la vitesse à 90 km/h mais suggèrent d'autre part de véritablement « plomber » les poids-lourds à 105 km/h au maximum. Il est en

effet aberrant que l'on mette sur le marché des camions atteignant des vitesses dépassant les 130 km/h. Le président Oswald Favre résume à sa façon cette aberration en déclarant: « ...c'est mettre un gosse sur un cerisier en lui interdisant de toucher aux cerises! »

Une société dynamique

Les Routiers suisses, section Valais-Plaine du Rhône ont fait la preuve hier de leur dynamisme.

L'assemblée a été rondement menée, les élections statutaires se sont faites dans le calme et l'amitié et une relève sûre a été choisie. Tous les problèmes inhérents à la profession ont fait l'objet d'un large débat et avec ses deux représentants au comité central, Albert Luyet et Edmond Studer, président de la commission des finances, la section Valais-Plaine du Rhône a véritablement le vent en poupe.

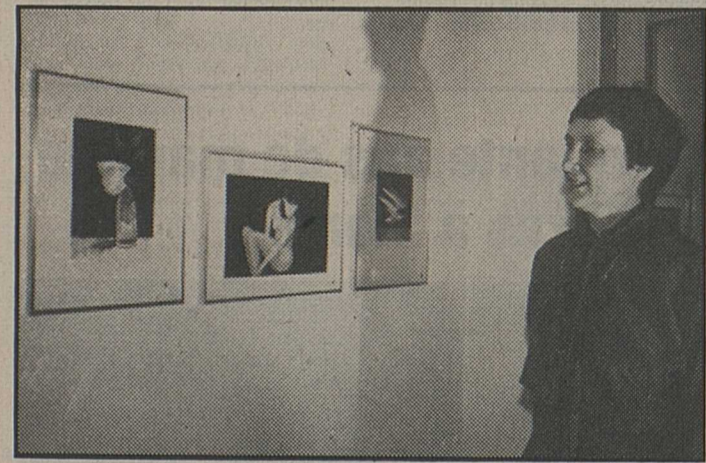
Sion, Hérens, Conthey**Don de la Loterie romande à la Ligue valaisanne contre le cancer**

SION. - La ligue valaisanne contre le cancer a eu l'agréable surprise d'apprendre récemment qu'elle était l'heureuse bénéficiaire d'une importante contribution financière octroyée par la Loterie romande.

la recherche fondamentale sur le plan suisse, contribution au développement de moyens diagnostics et thérapeutiques du cancer en Valais.

Le comité de la Ligue valaisanne contre le cancer tient à remercier la Loterie romande pour ce généreux cadeau. Il saisit également cette occasion pour dire ici sa gratitude à l'égard de tous les autres donateurs qui, d'année en année, contribuent d'une manière substantielle au financement de la ligue.

Cette aide considérable permettra à la ligue de continuer à remplir sa mission: soutien financier et psychologique aux cancerés économiquement faibles et à leur famille, lutte contre le tabagisme, information au public, soutien de

Ovronnaz sous le signe de la culture

Mizette Putallaz devant ses trois dernières œuvres.

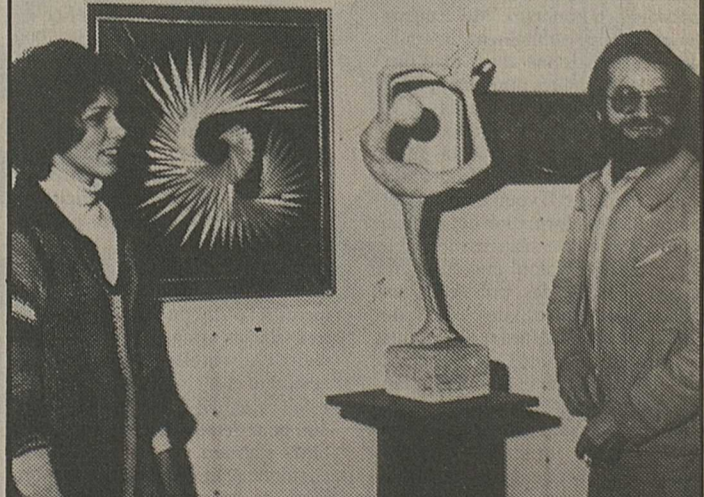
OVRONNAZ. - Double vernissage à Ovronnaz ce week-end. Tout d'abord Mizette Putallaz samedi soir et dimanche soir l'exposition-vente des ouvrages des membres de l'association valaisanne des

écrivains. Peintures et littératures seront visibles tous les jours, sauf le dimanche, de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures, à la galerie Morthay, jusqu'au 4 mars prochain.

Salle comble pour Li Rondenía

FULLY. - La soirée annuelle de Li Rondenía à Fully a connu une extraordinaire animation puisque les responsables ont malheureusement dû refuser du monde. Plus de six cent personnes se sont pressées dans la salle du cinéma Michel pour applaudir tout d'abord les accordéonistes et les danseurs du groupe et ensuite une magnifique

morceau d'humour rédigé par Joseph Roduit et intitulé « Les femmes de Charavé ». Cette pièce en patois a fait l'unanimité de tous les spectateurs présents. En un mot: une soirée des plus réussies. Notre photo: trois actrices sur la scène: de gauche à droite, Alice Cajeux, Olivia Bruchez et Louise Roduit.

Phine et Michel Moos exposent à Anzère

Phine et Michel Moos près de la sculpture d'une patineuse.

ANZÈRE. - Un très nombreux public a participé samedi, au vernissage de l'exposition de peintures et de sculptures, de Phine et Michel Moos, d'origine ayentôse, mais habitant Miège, qui sera ouverte tous les jours de 17 à 20 heures à la galerie supérieure de l'immeuble Mercure à Anzère.

Le sympathique couple est l'invité de la Société de développement d'Anzère. M. Pierre-Adolphe Travelletti, président de la SD, a rappelé l'amitié qui le liait au couple Moos et il a souhaité que l'énoncé de l'adage: « Nul n'est prophète en son pays! » ne s'applique pas à lui.

Depuis des années, j'ai eu le plaisir de rencontrer le couple Moos et de suivre ses différentes expositions. Chaque fois, je suis émerveillé des progrès réalisés. Phine, avec des pièces métalliques, le plus souvent des déchets, imagine des fleurs, le soleil, des enfants, des paysages. Ses compositions sont originales, plaisantes et évocatrices. Le visiteur peut laisser vagabonder son imagination comme l'a fait Phine pour donner à chaque pièce une signification particulière et personnelle. Michel

Moos, sans abandonner la peinture pour autant, se préoccupe de sculptures. Quelques pièces taillées dans le bois dénotent sa précision et son style. Mais une série de nouvelles sculptures, réservées à des sportifs: skieur, hockeyeur, patineur, footballeur, retient d'une part l'attention du visiteur par les lignes et le style des sujets et, d'autre part, par le matériau utilisé. Michel Moos a abandonné le burin et les ciseaux pour faire du coulage. Il mélange à l'acryl divers composants qu'il coule une fois chauffés dans un moule soigneusement préparé à l'avance! La matière se durcit rapidement et elle prend l'aspect d'une sculpture minutieusement finpolie. L'introduction de la poudre de pierre, de la poudre d'aluminium ou d'autres matériaux permet de varier la présentation.

La sculpture *Le couple*, stylisée, est à mon avis l'image du couple Phine et Michel Moos, qui quoi que présentant des compositions diamétralement opposées par les matériaux utilisés et leur réalisation, font preuve de talent l'un et l'autre, dans leur grande simplicité.

JOURNÉE DES FOYERS A.R.P.

Dans l'optique du congrès national qui se tiendra à Sion l'automne prochain



Entourant le père Corecco : MM. D' Jean-Jacques Pitteloud et Raoul Pignat.

SION. - Hier, s'est tenue, à la salle de la Matze, la journée des foyers des Anciens retraités paroissiaux (ARP). Cette rencontre annuelle déplace toujours de très nombreuses personnes venant de tout le Valais romand et de la région du Chablais. M. Raoul Pignat a ouvert cette journée de réflexion et de prière, en précisant que c'est cet automne que se tiendra, à Sion, le congrès national des ARP. M. Bernard Couchepin et le D' Jean-Jacques Pitteloud ont apporté des précisions sur la façon de remplir et de soutenir l'initiative, intitulée « Oui à la vie ».

«Communion et libération»

C'est le père Eugenio Corecco, professeur à l'université de Fri-

bourg, qui a présenté, et magnifiquement développé, le thème « Communion et libération ».

« La notion de communion a beaucoup de significations. Pour le chrétien, la communion est un fait structurel, un rapport entre les Eglises particulières et l'Eglise universelle. Nous appartenons au Christ et nous sommes tous dépendants de Lui.

L'expérience totale de la vie chrétienne se manifeste dans la mesure où l'on vit cette communion avec le Christ. Il y a beaucoup de choses à mettre en commun et, avant tout, notre foi, qui est la première conséquence éthique de notre vie chrétienne.

La vie de communion signifie de concevoir la capacité d'existence en fonction de la dimension communautaire avec ses joies, ses soucis et ses autres préoccupations. Mais il faut éviter toute tentation idéologique et ne pas vivre d'une

façon égoïste. Le chrétien doit accueillir les autres, parce qu'ils appartiennent au Christ, tels qu'ils sont. Et c'est à partir de cet accueil que l'on comprendra mieux le pardon qui implique aussi la communion. Le pardon que l'Eglise accorde, par le sacrement de pénitence, est le symbole du pardon que les chrétiens doivent manifester vis-à-vis des autres. La communion signifie aussi unité : la valeur suprême de la vie chrétienne. L'unité entre les chrétiens est donc de toute importance. L'Eglise est une dans l'expérience trinitaire.»

La libération

« La communion se réalise aussi au point de vue matériel dans le sens de la solidarité et de l'unité entre les personnes. Elle correspond à la notion chrétienne de la libération prise dans le sens de la rédemption et du salut.

Chaque chrétien doit avant tout sauver son existence dans ce monde, sans se mortifier ni se diminuer. La communion doit permettre une vie normale. Souvent on confond la libération avec une notion sociopolitique, sans tenir compte de l'appartenance du chrétien au Christ.

La notion chrétienne de la libération, c'est que la vie éternelle continue ce qui a été fait et vécu dans cette existence. On vit pour le présent, qui nous prépare à la vie éternelle. On est libéré, donc sauvé, dans la mesure où l'on prend conscience et l'on traduit dans la pratique la vérité de ce que l'on est. La vérité profonde de nous-même est donnée par le rapport avec les autres.

Le chrétien peut être libéré de la chaire, de l'homme charnel, de tout ce qui est contraire aux mystères de Dieu, en bref, de tout jugement contraire à la vie chrétienne. C'est en vivant en communion entre nous et avec l'Eglise que l'on arrive à dégager des jugements évangéliques.

Le chrétien peut aussi être libéré du mal.

Le but primaire de l'Eglise est d'évangéliser et d'éduquer l'homme dans la foi qui, par la communion, se libérera finalement, c'est-à-dire se sauvera.»

Les deux causeries du père Eugenio Corecco ont été suivies de la sainte messe, concélébrée par Mgr Schwery. Le Chœur mixte de Champsec, dirigé par M. Sermier, y a participé.

Société philatélique sédunoise : pas de problème

SION. - La Société philatélique de Sion s'est réunie vendredi soir dernier à l'hôtel du Midi, à Sion, pour sa 36^e assemblée générale ordinaire.

Forte de 119 membres à fin 1978, la société en compte désormais un de plus puisqu'on y enregistre trois admissions pour deux démissions.

Dans son rapport annuel, le président, M. Henri Hauser, a dressé dans leurs grandes lignes les activités de l'année 1978. Mais préalablement, M. Hauser rappela à chacun la mémoire de l'ancien président d'honneur, M. Eugène Favre, décédé subitement en cours d'année. Passionné d'art et d'histoire, deux qualités purement philatéliques, M. Favre créa en 1942 la société philatélique sédunoise. Sa carrière généreuse apporta mult exemplaires et conseils bénéfiques aux collectionneurs. Il voua un soin tout particulier à la formation des jeunes.

Au chapitre des séances mensuelles, la société a noté une augmentation sensible des présences, en raison, notamment, des cours de philatélie où les jeunes se sont joints aux aînés. Le comité s'est réuni huit fois pour délibérer et établir un plan des activités futures. Grâce à une organisation sans bavure, le loto 1978 a connu un succès considérable, le bénéfice (près de 9000 francs) dépassant largement celui du précédent loto organisé en 1976. 33 membres de la société, président en tête, se sont rendus l'an passé à l'Exposition nationale de philatélie « Lemanex » à Lausanne. La délégation en est revenue très satisfaite des observations minutieusement effectuées. La bourse d'automne a

permis la réalisation de quelques bonnes transactions, et ce, malgré une affluence très moyenne. Quant aux cours pour jeunes philatélistes, il apparaît comme extrêmement positif en dépit d'un déchet de plus de 30% des participants.

Quand les comptes vont, tout va !

C'est en tout cas ce que l'on pourrait déduire de cette assemblée après lecture des comptes des divers services de la société. Du essentiellement au loto 1978, le bénéfice de l'exercice gonfle de plus de 7000 francs le capital de l'association, passant ainsi à 26 600 francs environ. Il n'y eut bien sûr aucun avis contraire quant à l'acceptation de ces comptes. On peut donc aisément se permettre d'émettre un budget 1979 quelque peu déficitaire.

Le D' Bernard Morand, philatéliste émérite et membre de la société, apporta par sa présence et ses interventions quelques petits changements à l'ordre du jour et autant de rires sur les visages des 30 participants. L'assemblée n'en fut que plus détendue et le docteur que plus satisfait. L'actuel comité a été reconduit pour deux ans, à l'exception de MM. Bernard With, chargé des circulations et François Pi, responsable de la formation des jeunes, tout deux démissionnaires. Ils seront respectivement remplacés par MM. Arthur Keller et Alfred Blaser. Le président, M. Hauser, a été nommé président d'honneur. Enfin, M. Blaser et Barlaty ont été fêtés pour les 25 ans d'activités au sein de la société.



Le président, M. Henri Hauser, et son fidèle vice-président, M. Alfred Blaser.

Société de développement de Saint-Martin

Prévoir des installations de remontées mécaniques

SAINT-MARTIN. - La 11^e assemblée générale de la Société de développement de Saint-Martin s'est tenue dans l'ancienne salle de la commune. La prochaine assemblée aura lieu dans le nouveau complexe communal construit, en bordure de la route Saint-Martin-Suen. Le président Gaston Cherix a eu le plaisir de relever plus spécialement la présence de MM. Placide Moix, président de la commune, et Gilbert Beytrison, député, et de plusieurs conseillers communaux.

L'effectif actuel de la société est de 330 membres. Le président a lancé un appel en faveur d'une campagne de recrutement de nouveaux membres. Pour le dernier exercice, la société de développement a enregistré un taux maximum d'occupation, malheureusement durant des périodes relativement courtes. Un montant de 14 000 francs a été réservé à des aménagements touristiques : comme l'achat d'une cantine pour le Grand Plan, la remise en état des fours de Liez et de Suen, ainsi que pour d'autres travaux. Un effort a été consenti également dans la publicité. Un prospectus est sorti de presse. La saison d'hiver 1977-1978 a été bonne malgré le manque de neige. La saison d'été n'a pas été intéressante à cause des conditions atmosphériques vraiment défavorables. Il a été enregistré durant le dernier exercice 44 844 nuitées soit une augmentation de 11,1% par rapport à l'exercice précédent. Sous la responsabilité de M. Emile Mayor il a été créé une carte touristique. MM. Henri Mouthon et Gabriel Mayor ont fonctionné comme jury pour les balcons et les parterres fleuris.

Le comité est satisfait des résultats du dernier exercice, mais il est conscient qu'il doit poursuivre les efforts entrepris jusqu'à ce jour en encourageant la construction de nouveaux chalets et la mise en service d'installations de remontées mécaniques. Les comptes présentés par M. Daniel Moix accusent un déficit d'exploitation de 1224.30 francs. La cotisation annuelle pour les membres a été portée de 10 à 15 francs. Les commerçants qui payent déjà 50 francs ne verront pas leurs taxes augmenter. Les taxes de séjour 1979 seront les mêmes qu'en 1978.

Des prix

Le jury a classé quelque 72 balcons fleuris, dont voici les cinq premiers qui ont été félicités et qui ont reçu les prix des mains de M.

Pierre Ebner, secrétaire.
1. M. Maurice Pralong, Saint-Martin, 40 points. 2. M. Sylvain Vuistiner, Suen, 40 points. 3. M^{me}

Victorine Zermatten, Suen, 40. 4. M. Joseph Vuissoz, Suen, 40. 5. MM. Mayor - Rossier, Suen (immeuble), 40 points.



M. Pierre Ebner remet le 1^{er} prix à M. Maurice Pralong.

Sierre, Noble Contrée

Une soirée de détente avec les scouts de Sierre



SIERRE. - Les scouts de la ville de Sierre, groupe Saint-Victor, conviaient, samedi soir, à la Maison des jeunes, parents et amis pour la traditionnelle rencontre annuelle. Chansons, sketches, pièces de théâtre, avec l'Ecole de Pagnol, unirent tous les participants dans

une ambiance de détente et d'amitié.

On peut voir sur notre photo une des scènes de l'Ecole, mise sur pied par les scouts sierrois, qu'il convient de féliciter pour cette soirée, ponctuée par un grand succès mérité.

Concert annuel de la fanfare «L'Echo du Mont» d'Aproz



APROZ. - C'est dans une salle trop petite mais archi pleine que la sympathique fanfare de l'Echo du Mont, d'Aproz, a donné ce samedi son traditionnel concert annuel. Marquée par la présence du cow-boy du moulin, M. Marc Métrailler, de retour au pays après 30 ans d'exil, la manifestation a remporté un succès très honorable. Le programme composé de douze morceaux de

choix représentait une année de préparation soignée, mis au point par les musiciens grâce à la compétence de leur directeur, M. François-Louis Rey.

Signalons aux amis de l'Echo du Mont que cette dernière reproduira ce concert dans une salle plus appropriée le 17 mars prochain à Basse-Nendaz.

Cinquante ans de mariage célébrés à Sierre



M. et M^{me} Karlen : 50 ans de mariage.

SIERRE. - Dans la plus stricte intimité familiale, M^{me} et M. Charles Karlen célébraient, samedi soir, leur cinquantième anniversaire de mariage, à la Noble-Contrée, à Veyras.

Il y a donc un demi-siècle que M. Charles Karlen, né en 1903 unissait sa destinée à M^{lle} Wilhelmine Erens, née en 1904. De leur mariage devaient naître deux enfants et six petits-enfants.

M. Charles Karlen est une personnalité bien connue en ville de Sierre. Durant de nombreuses années, en effet, il tint un magasin spécialisé dans l'horlogerie-bijouterie, puis dans le monde de la technique radio et télévision.

En plus de cette belle activité professionnelle, M. Karlen ne manqua pas de s'occuper des vignes qu'il possédait. Président d'honneur du vélo-club Eclair, ancien vice-président de La Géronde, membre fondateur du Moto-Club sier-

rois, M. Karlen déploya une activité intense.

Son épouse, passionnée de musique, travailla un diplôme de pianiste au conservatoire.

A ce couple sympathique, nous adressons ici toutes nos félicitations, lui souhaitant de nombreuses années de bonheur encore.

Début d'incendie à l'UTO d'Uvrier

UVRIER. - Samedi, au début de l'après-midi, le feu s'est déclaré dans la fosse d'entreposage des ordures ménagères, se trouvant à l'intérieur de l'Usine de traitement des ordures ménagères (UTO) à Uvrier.

Le samedi personne ne travaille à l'UTO. On ne connaît pas la cause de ce début d'incendie, mais les installations automatiques prévues pour la lutte contre

le feu ont fonctionné normalement. De la mousse a été répandue dans la fosse et le feu s'est éteint.

Toutefois l'alarme a été déclenchée. Un groupe de cadres du corps des sapeurs-pompiers a été alerté et il est arrivé rapidement sur les lieux, avec deux véhicules, pour constater que tout avait fonctionné normalement. Il n'y a donc pas de dégâts.

Constipation?

Une petite pilule aide efficacement

Les petites pilules Carter sont agréables à prendre. Elles stimulent l'activité intestinale et facilitent l'évacuation. Emballages de 40 et 120 pilules Fr. 3.10 et Fr. 7.10. En pharmacies et drogueries



Sierre offre un bus pour les enfants de Terre des Hommes

SIERRE. - La section sierroise de Terre des Hommes organisait samedi, après-midi, dès 15 heures, une petite manifestation destinée à marquer le don fait à la maison de Massongex.

Grâce à diverses campagnes, les Sierrois purent ainsi offrir un bus spécial, ayant coûté quelque 22 000 francs. La présidente de la section, Mme Berty Genoud, remit ainsi les clés du véhicule au directeur de la maison, M. Edouard Burkhalter.

Des enfants soignés à Massongex, M. Hervé Clavier, curé de la paroisse de Sainte-Croix, ainsi que les comités de Sierre et Monthey de Terre des Hommes assistaient à cette rencontre.

Un goûter, préparé par quelques dames membres du groupe, a ensuite été partagé à la salle de Sainte-Croix, dans une atmosphère fraternelle.

« Tant qu'un enfant sera exposé sans secours à sa faim, son mal, son abandon, sa misère ou sa peine, où et quel qu'il soit, le mouvement Terre des Hommes, créé à cette fin, se vouera à son sauvetage immédiat et aussi total que possible ».

En application de l'article 1 de la charte de Terre des Hommes, une quarantaine d'enfants, venus de différents pays sont accueillis en permanence à la maison de Massongex.



M. Burkhalter, directeur de la maison de Massongex, reçoit les clés du bus des mains de la présidente, M^{me} Genoud. A droite, la vice-présidente, M^{me} Frossard.

Ces petits sont en Suisse pour être opérés, soignés et recevoir les moyens de vivre dignement. Leurs soins et leur entretien dépendent de la générosité de chacun d'entre nous.

La section sierroise de Terre des Hommes a réalisé son objectif: l'achat d'un bus avec

équipement spécial, pour le transport des enfants malades. Cet achat étant d'une extrême urgence, une action a été entreprise pour réunir les fonds nécessaires à cette acquisition. Aujourd'hui, c'est chose faite.

Les différentes ventes - fleurs, bouillon, petits pains - auxquels se sont ajoutés de généreux dons de la population ont permis d'atteindre cet objectif. Il convient que tout soient remerciés chaleureusement d'avoir participé à ce don.

Pour répondre à de nombreuses demandes, il convient de rappeler ici la composition du comité de la section sierroise: M^{me} Berty Genoud, présidente; Raymonde Frossard, vice-présidente; Evelyne Savioz, secrétaire; M. Marc-André Zufferey, caissier; M^{me} Pierrette Bagnoud et Esther Balma, membres; M^{me} Giselle Crettaz et M. Fernand Tapparel, vérificateurs des comptes.

L'objectif du groupe de la cité du soleil pour l'année de l'enfance est de mieux faire connaître les mouvements Terre des Hommes et de faire prendre conscience à chacun de l'extrême nécessité de sauver des milliers d'enfants dans la détresse.

Toutes les personnes intéressées par cette activité peuvent prendre contact avec les responsables de Terre des Hommes de Sierre (ccp 19 4165).

Une belle soirée pour les jubilaires FTMH



De gauche à droite: MM. Roger Tissières, secrétaire, Walter Roth, Louis Brugger, 50 ans de sociétariat et Roland Vianin, président.

SIERRE. - Trente-sept jubilaires se retrouvaient, samedi soir, à l'Atlantique à Sierre, dans le cadre de la fête qu'organisait à leur intention la FTMH de l'endroit.

Parmi les invités figurait une dame, Mme Véronique Pitteloud de Salins. Deux des participants furent particulièrement à l'honneur, célébrant leurs cinquante ans de sociétariat. Il s'agit de M. Louis Brugger et de M. Walter Roth.

Un diplôme fut remis à chacun, ainsi qu'une assiette en céramique peinte à la main par l'artiste Alfred Wicky. M. Roger Tissières, responsable de la section Sierre et Haut-Valais, ainsi que le président de la section, M. Roland Vianin - qui prononça le discours officiel - honoraient cette soirée de leur présence.

Une partie récréative, à laquelle participaient également les conjoints poursuivit d'agréable manière le souper dégusté en commun.

Sion

Les Petits Chanteurs de Saint-Guérin à Chamoson

Les Petits Chanteurs de Saint-Guérin ont agrémenté la grand-messe dimanche en l'église de Chamoson. Ceci en honneur du révérend curé Masserey, leur ancien curé et nouveau desservant de la paroisse de Chamoson.

Sous la bague du directeur Poncelet et avec l'accompagnement de M^{lle} Romaine à l'orgue, les 66 petits chanteurs qui avaient fait le déplacement dans la plus grande commune viticole du canton, ont su persuader de leur maîtrise. Avec le concert donné ensuite aussi dans cette magnifique église de Chamoson, ils ont fait la fierté de leur aumônier, l'abbé Fernandez et de leur président, M. J.-L. Sierro.

On se réjouit d'entendre leurs voix le dimanche 11 mars prochain à l'hôpital de Sion.

Marcel Schröter
Condémines 45, Sion

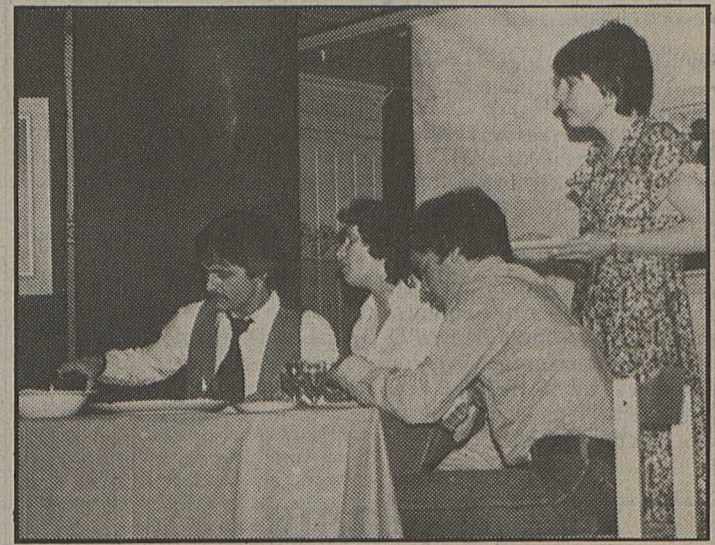
Avec les Débousolés: «Acapulco Madame!»

La troupe théâtrale de l'endroit, les Débousolés, présentait samedi soir, à la salle paroissiale de Montana-Village, une amusante comédie en deux actes signée Yves Jamiaque.

Un nombreux public entourait pour la circonstance les artistes amateurs du lieu. Marie-Thérèse Rey, dans le rôle de Nat, Christian Bagnoud, de Jérôme, Gladys Robyr de Martine, Mac Donald Rey, de Thomas, et Didier Rey, de Laurent surent interpréter de belle manière cette joyeuse facétie.

Les comédiens eurent la difficile tâche de rendre l'âme de la pièce de Jamiaque: « Habilement travaillée entre le rire que guette chaque réplique et une sourde émotion qui se dégage de l'ensemble, *Acapulco Madame* mêle adroitement le tragique et le comique d'une situation plausible ».

Avec art, les Débousolés surent tenir cette gageure et conquérir la salle...



Une scène de *Acapulco Madame*, jouée samedi soir à Montana-Village par les Débousolés.

Société d'agriculture de Sierre

Revaloriser les pinots

SIERRE. - La traditionnelle séance d'information organisée par la Société d'agriculture de Sierre se déroulait vendredi. De nombreux participants vinrent découvrir les trois sujets portés à l'ordre du jour.

Les traitements en viticulture, la zonification verticale et problèmes commerciaux précédèrent comme thème une large discussion sur le projet de loi sur la viticulture que le Grand Conseil valaisan adoptait la semaine dernière en première lecture.

Les membres de la Société d'agriculture de Sierre approuvèrent la promesse faite par le Gouvernement d'établir « une échelle verticale des prix pour les vins rouges ».

A plusieurs reprises, le groupe avait demandé avec insistance la revalorisation des pinots de Sierre et de Salquenen, terre d'élection pour ces vins de qualité.

En fin d'après-midi, il fut demandé que la profession de vigneron soit mieux représentée dans les organes consultatifs en la matière, tel l'OPEVAL.

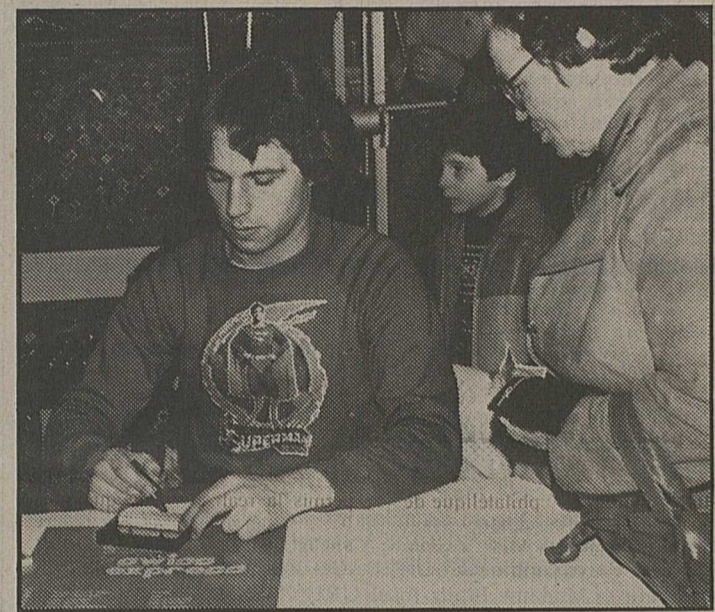
Des disques pour l'enfance défavorisée

Le jeune chanteur Michel Villa se trouvait samedi dans l'entrée du centre commercial de Noës pour une séance de signatures de disques, photos, posters et cassettes.

Geste sympathique, le produit de cette journée sera versé en faveur

de l'enfance défavorisée. Michel Villa, ici sur notre photo à Noës, remporte un vif succès en Suisse allemande surtout.

Que sa carrière se poursuive donc sous les meilleurs auspices possibles.



Nouveau prix: 3 fr.



Chaque semaine au-delà des faits, l'analyse de l'Express

Chaque semaine, les journalistes de l'Express vous font vivre une actualité qu'ils analysent, commentent, expliquent. En partant souvent de sources d'information exclusives. Et parce qu'ils prennent le temps de distinguer l'événement, ils ont aussi la possibilité d'en définir la signification, d'en évaluer la portée et d'en prévoir les conséquences.

Chaque semaine, l'Express vous permet de dominer l'actualité. Premier magazine d'information de langue française, l'Express a les moyens d'envoyer ses journalistes sur tous les fronts de l'actualité. De vous faire rencontrer ceux qui font cette actualité et ceux qui sont les premiers à la vivre.

Chaque semaine, l'Express vous permet d'enrichir vos connaissances. En vous faisant participer aux grands courants d'idées qui influencent et modèlent notre société. En vous tenant informé de tout ce qui se passe d'important dans le monde de la littérature, des arts, du théâtre, du cinéma. Chaque semaine.

L'Express: dès lundi chez votre marchand de journaux.

Dans l'Express cette semaine

Iran: Khomeiny, triomphateur ou prophète débordé? Les répercussions de la révolution sur les régimes des pays voisins. **L'Europe des sommets:** à Grindelwald, les experts du Conseil de l'Europe cherchent le difficile équilibre entre les pressions économiques et le besoin de protéger la montagne. **L'assassinat d'un passe-muraille:** jusque dans sa mort mystérieuse, l'aventurier zurichois Hans-Ulrich Lenzlinger aura poli son image de marque. **Les secrets de la banque soviétique en France** et ses liens avec le parti communiste: 400 kg de documents ont permis à Jean Montaldo d'écrire un livre dont l'Express publie un extrait exclusif, introduit par Jean-François Revel dans son éditorial. Et comme chaque semaine, toutes les rubriques **Vie Moderne, Monde, Economie, Spectacles, Livres**, pour que vous soyez complètement informé sur l'actualité politique, sociale et culturelle, analysée et commentée en exclusivité par les journalistes de l'Express.



Famille Gustave CONSTANTIN-GAILLARD et leurs enfants, à Sion ;
 Famille Michel BUTTY-GAILLARD et leurs fils, à Cully ;
 Famille Maurice CHAPALAY-GAILLARD et leurs fils, à Yverne ;
 Famille Gabriel GAILLARD, à Sion, et ses filles, à Ayent ;
 Famille René GAILLARD-RODUIT et leurs filles, à Sion ;
 Madame Marie-Rose MÉTRAILLER, à Bramois ;
 Madame veuve Louisa GAILLARD-BLANCHET, ses enfants et petits-enfants, à Ardon ;
 Madame veuve Honorine BAECHLER-GAILLARD, à Palenza, ses enfants et petits-enfants, à Lausanne ;
 Madame veuve Angès BÉRARD-GAILLARD, à Ardon, son fils et ses petits-enfants, à Yverdon ;
 Monsieur Louis BALET, à Grimisuat ;
 ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Hortense GAILLARD-GAILLARD

veuve d'Albert

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante, marraine et cousine, enlevée à leur tendre affection après une pénible maladie supportée avec courage, à l'âge de 69 ans, munie des saints sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Ardon, le mardi 20 février 1979, à 10 h. 30.

Selon le désir de la famille, prière de ne pas faire de visite.

Domicile de la famille : Ardon.

*Toi qui fut si bonne
 Repose en paix,
 Tes souffrances sont finies.*

Cet avis tient lieu de faire-part.



Monsieur et Madame Joseph RODUIT-GRUNDER et leurs enfants Alain, Hélène et Alexandre, à Chalais ;
 Madame veuve Virginie RODUIT-ZUBER, à Chalais ;
 Monsieur et Madame Marc RODUIT-BRUTTIN et leurs enfants Sonia, Eric et Nicole, à Chalais ;
 Mademoiselle Adrienne ZUBER, à Sierre ;
 Madame veuve Clotilde MULHEBACH-ZUBER, à Zurich ;
 Monsieur et Madame Franz-Josef GRUNDER et leurs fils Rolf et Tony, à Glarey ;
 Monsieur et Madame Charly GRUNDER-THÉODULOZ, à Sierre ;
 Monsieur et Madame Norbert GRUNDER-ANTILLE, à Sierre ;
 Monsieur et Madame Sylvain ZUBER et leur enfant, à Sierre ;
 Monsieur Léo ZUBER, à Chalais ;
 La famille de feu Gisèle RODUIT-DARIOLY, à Fully ;
 Mademoiselle Marie-Rose ZUFFEREY, à Sierre ;
 La famille de Théodore BREGGY, à Agarn ;
 ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de leur enfant

André RODUIT

leur cher fils, frère, cousin, neveu, filleul et ami enlevé accidentellement à leur tendre affection, dans sa 14^e année.

L'ensevelissement aura lieu à Chalais, le mardi 20 février 1979, à 10 heures.

Départ du convoi mortuaire au domicile des parents à Chalais.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Monsieur et Madame Ermano STEINBERG-PUIPPE et leurs enfants Paola et Bertrand ;
 Monsieur et Madame Karl-Otto MAURER-PUIPPE et leur fils Grégor ;
 Monsieur et Madame Jean-Pierre PUIPPE-CRETTON et leurs enfants Vincent et Céline ;
 Monsieur Laurent JORIS ;
 Monsieur Jean-Jacques JORIS ;
 Madame Cécile JORIS-MURISIER ;
 ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde peine de faire part du décès subit de

Monsieur Adrien JORIS

leur cher oncle, grand-oncle, beau-frère, cousin et ami enlevé à leur tendre affection dans sa 85^e année, muni des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église d'Orsières, le mardi 20 février 1979, à 10 heures.

Le défunt repose en la crypte Saint-Michel à Martigny-Bourg où la famille sera présente de 19 heures à 20 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame Ruth RUDAZ et sa fille Muriel, à Veytaux ;
 Monsieur et Madame Gustave RUDAZ, à Brent ;
 Monsieur Jean-Jacques RUDAZ et son fils, à Renens ;
 Monsieur et Madame Pierre RUDAZ et leurs filles, à Blonay ;
 Monsieur et Madame Paul RUDAZ, à Clarens ;
 Les familles RUDAZ, PFAMMATTER, à Vex, Sion et Clarens ;
 La famille WIEDMER, à Chernex ;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Charly RUDAZ

peintre

enlevé à leur tendre affection le jeudi 15 février 1979, après une très courte maladie.

L'inhumation a eu lieu à Clarens, dans l'intimité de la famille, le 17 février.

Domicile de la famille : c/o M. Gustave Rudaz, Le Pilon, 1817 Brent.

Repose en paix !

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Monsieur Edouard BRUCHEZ ;
 Mademoiselle Ghislaine BRUCHEZ ;
 Madame et Monsieur Robert MANENTI-BRUCHEZ et leurs enfants ;
 Monsieur Edouard BRUCHEZ, fils ;
 Madame et Monsieur Dominique MARTI-BRUCHEZ et leurs enfants ;
 Monsieur Laurent BRUCHEZ ;
 Madame et Monsieur Louis BESSARD ;
 Madame veuve Aline BRUCHEZ ;
 Madame veuve Eugénie ALLAMAN ;
 Madame et Monsieur Joseph FELLAY ;
 Madame et Monsieur Jean LAGGER-FELLAY ;
 Monsieur Armand BRUCHEZ ;
 Monsieur René DUMOULIN et famille ;
 Madame et Monsieur Fernand GERMANIER-MOINAT ;
 Madame Augusta BODRAT ;
 ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Cécile BRUCHEZ

leur chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 62^e année, munie des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église paroissiale du Châble, le mardi 20 février 1979, à 10 heures.

Domicile mortuaire : ossuaire.

La famille sera présente de 19 heures à 20 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur Henri MEYER-GANTER, à Sion ;
 Madame et Monsieur Lucien PERROUD-MEYER, leurs enfants et petits-enfants, à Marly ;
 Madame et Monsieur Alexis MARET-MEYER et leurs enfants, à Sion ;
 Madame et Monsieur Jean MAGNIN-MEYER et ses enfants, à Lausanne ;
 Les enfants et petits-enfants de feu Albert FROSSARD-MEYER, à Sion ;
 Madame veuve Jules PASSERINI-MEYER, ses enfants et petits-enfants, à Sion ;
 Les enfants de feu Charles GANTER, à Mosbach (Allemagne) ;
 ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Adèle MEYER

née GANTER

leur chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-sœur, tante, cousine, survenu après une longue maladie, dans sa 87^e année.

Le culte aura lieu au temple de Sion le mardi 20 février 1979, à 14 heures.

Domicile mortuaire : centre funéraire de Platta, où la famille sera présente de 19 heures à 20 heures.

Selon le désir de la défunte, le deuil ne sera pas porté.

Plutôt que d'envoyer des fleurs, pensez à la paroisse protestante à Sion, ccp 19-403.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame Hanna FOURNIER-WYBRECHT, Berne ;
 Monsieur et Madame Gaston FOURNIER-LANG, Jens ;
 Madame Hortense COQUOZ-FOURNIER, Les Granges-Salvan ;
 Madame Joséphine FOURNIER-BALMAZ, Nice ;
 Madame Ghislaine FOURNIER-KLEINERT, Nice ;
 Monsieur et Madame Werner HUTTERLI-WYBRECHT, Berne ;
 ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Henri FOURNIER-WYBRECHT

leur très cher époux, père, beau-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, enlevé à leur tendre affection, dans sa 78^e année, après une courte et pénible maladie.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, le 16 février 1979, au crématoire de Berne.

Berne, le 13 février 1979.
 Muristrasse 8.



Madame Antoinette SAVIOZ-SALAMIN, à Ayer ;
 Monsieur Etienne SAVIOZ-GERMANIER, à Sierre ;
 Monsieur Jean-Paul DONZALLAZ-SAVIOZ, à Villars-sur-Glâne ;
 Mademoiselle Monique SAVIOZ, à Sierre ;
 Monsieur Michel SAVIOZ, à Sierre ;
 Monsieur Christian PFAMMATTER, à Villars-sur-Glâne ;
 Yves et Catherine DONZALLAZ, à Villars-sur-Glâne ;
 ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Olivette SAVIOZ

leur très chère mère, sœur, belle-sœur, cousine et marraine survenu à Sierre, le 18 février 1979, après une longue maladie courageusement supportée, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à l'église d'Ayer, le mardi 20 février 1979, à 10 h. 30.

Selon le désir de la défunte, la famille ne portera pas le deuil.



La Caisse Raiffeisen de Bramois

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Alphonse BITSCHNAU

frère de M. Jean Bitschnau, président du conseil de surveillance de la caisse.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Mardi 20 février 1979, à 18 h. 15, à l'église de Saint-Théodule, à Sion, messe chantée par le chœur de la cathédrale

à la mémoire de

Charles HAENNI



Très sensible à votre témoignage de sympathie et d'affection dans sa douloureuse épreuve, la famille de

Monsieur Luc DEVILLAZ

vous exprime ses plus vifs remerciements et vous prie de croire à sa reconnaissance émue.

Fully, février 1979.



Madame Gabrielle SEPPEY-BRUNELLI, à Euseigne ;
 Madame et Monsieur Camille MICHELLOU-SEPPEY, leurs filles Michèle et Christiane, à Euseigne ;
 Monsieur et Madame Gaston SEPPEY-FORCLAZ, leur fils David à Saxon ;
 Monsieur Gérard SEPPEY, à Euseigne ;
 Mademoiselle Marie-Paule SEPPEY, à Euseigne ;
 Madame veuve Alexandrine SEPPEY-DAYER, à Euseigne ;
 Monsieur et Madame Jérémie SEPPEY-BOVIER, leurs enfants à Euseigne ;
 Monsieur et Madame Louis SEPPEY-DAYER, leurs enfants et petits-enfants, à Euseigne, Sion et Hérémence ;
 Monsieur et Madame Emile SEPPEY-SIERRO, leurs filles à Euseigne ;
 Monsieur et Madame Placide SEPPEY-ROBYR, leurs filles à Euseigne ;
 Monsieur et Madame Oscar SEPPEY-NENDAZ, leurs enfants à Euseigne ;
 Madame veuve Thais BRUNELLI, à Sion ;
 Mademoiselle Suzanne BRUNELLI, à Sierre ;
 Madame Odette QUINODOZ-BRUNELLI, ses enfants, à Genève ;
 Madame et Monsieur Daniel QUINODOZ-BRUNELLI, leurs enfants à Sion ;
 Les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Samuel SEPPEY

garde-chasse

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, fils, frère, beau-fils, beau-frère, oncle et cousin, survenu à Euseigne le 17 février 1979, dans sa 54^e année, muni des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église d'Hérémence, le mardi 20 février 1979, à 10 heures.

Selon le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté.

Une veillée de prière aura lieu en la chapelle d'Euseigne, lundi 19 février, à 19 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.



L'administration communale d'Hérémence

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Samuel SEPPEY

garde-champêtre

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La société de chant Chœur de Saint-Georges à Euseigne

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Samuel SEPPEY

père de Gérard, frère de Louis, secrétaire, d'Oscar, caissier, et oncle de Patrice, tous membres actifs.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La Diana d'Hérens

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Samuel SEPPEY

garde-chasse

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Monsieur et Madame Raoul TAGAN-ROUILLER, leurs enfants et petits-enfants à Monthey et Lausanne ;
 Madame et Monsieur Dionis VANNAY-TAGAN, leurs enfants et petits-enfants à Monthey et Troistorrens ;
 Monsieur et Madame André TAGAN-VOISSENTINI et leurs enfants, à Monthey ;
 ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Hélène TAGAN

née MARCLAY

leur très chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, marraine, parente et amie, survenue à l'hôpital de Monthey, le samedi 17 février 1979, dans sa 84^e année, munie des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église paroissiale de Monthey, le mardi 20 février 1979, à 10 h. 30.

Départ du convoi : place de l'Eglise.
 Le corps repose en la chapelle du Pont, à Monthey, où la famille sera présente lundi soir de 19 heures à 20 heures.

Domicile de la famille : Raoul Tagan, chemin d'Arche 12, 1870 Monthey.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Celui qui a ressuscité Jésus nous ressuscitera nous aussi.

Dans cette espérance chrétienne,

Madame Mariette BORNET-PRAZ, à Fey, et ses enfants, à Vétroz et Fey ;
 Madame et Monsieur Thérèse et Michel MARIÉTHOZ-PRAZ, à Fey, et leurs enfants, à Martigny et Fey ;
 Madame Georgette LAMBIEL-PRAZ, à Sion, et ses enfants, à Aproz et Fey ;
 Monsieur Charles LAMBIEL, à Fey ;
 Monsieur et Madame Pierrot et Anne-Marie PRAZ-MAYOR, à Sion, et leurs enfants, à Sion ;
 ainsi que ses sœurs, belles-sœurs, beaux-frères, cousins, cousines, neveux, nièces, filleules, familles parentes et alliées douloureusement éprouvées dans leur affection par le décès, dans sa 77^e année, après une courte maladie, de

Madame Charlotte PRAZ

née BLANC

vous annoncent que la sépulture aura lieu en l'église de Fey-Nendaz, le mardi 20 février 1979, à 10 heures.

Le corps repose à la crypte de la maison Saint-François, rue du Vieux-Moulin 32, à Sion.

La famille sera présente de 15 à 16 heures et de 19 à 20 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.



La famille de

Madame Françoise MARTIGNONI-CRETTENAND

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son deuil par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs et couronnes, leurs dons de messes et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Martigny, février 1979.



La classe de 1917 de Bagnes

a la douleur de faire part du décès de sa chère contemporaine

Madame Cécile BRUCHEZ

à Montagnier-Bagnes.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le corps de la police municipale de Sion

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame veuve Hortense GAILLARD

mère de leur collègue Gabriel.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

INTERNEIGE: LE VAL D'ANNIVIERS QUALIFIÉ POUR LA FINALE

On connaît maintenant les trois équipes qui participeront à la finale des jeux télévisés Interneige, qui se déroulera dimanche prochain en Italie, à Ponte di Legno. Le représentant suisse sera l'équipe valaisanne du val d'Anniviers. Cette dernière s'était qualifiée, il y a une semaine à Zinal, sur le score de 20 points.

Elle sera opposée aux groupes représentant Val Carlina, Italie, (25 points) et Gourettes, France, (20 points).

Nous souhaitons d'ores et déjà un plein succès aux dynamiques Anniviards.

Pour M. André Genoud, le président d'organisation d'Interneige, l'émotion a été grande. Voici ce qu'il nous a déclaré : « Je viens d'apprendre le résultat d'Interneige à Megève avec la victoire de l'Italie, 17 points, la France 16 et la Suisse (Moutier) 15 points. Ces résultats confirment donc la qualification de Zinal val d'Anniviers. Nous sommes très heureux de pouvoir nous rendre, samedi 24 février, à Ponte di Legno pour disputer la finale et représenter notre pays à cette compétition internationale et

plus particulièrement le val d'Anniviers. »

Pour le capitaine de l'équipe de Zinal, M. Régis Theytaz, tout comme pour M. Germain Melly, président de la commune d'Ayer, et M. Armand Genoud, président de la société de développement, la satisfaction est générale : « C'est un immense plaisir pour Zinal et une récompense bien méritée pour tous ceux qui ont travaillé à l'organisation de l'émission », nous a expliqué M. Régis Theytaz.

A Zinal, dès aujourd'hui lundi, l'équipe va organiser le voyage sans oublier le lot de bonne humeur qui sera de la partie. Bon vent et bon succès à Zinal.

Nos interviews

Suite de la page 9

Edouard Morand, secrétaire de l'Union valaisanne des industriels

Non à l'initiative, oui à la loi

« Ce résultat nous satisfait hautement. On ne pouvait, certes, s'attendre à une plus nette majorité. L'Union des industriels valaisans compte dans ses rangs les principaux producteurs d'énergie du pays et du canton. Elle avait pris une double position : tout d'abord, le refus de l'initiative et déjà l'acceptation de la loi, qui sera soumise au peuple. Elle estimait en effet que cette loi comportait des exigences très sévères, notamment en matière d'élimination des déchets et qu'elle était déjà une véritable garantie. Je le répète, ce résultat nous satisfait donc. »

Cyrille Nicod, distillateur

Une preuve de bon sens

« Le peuple suisse a fait preuve de bon sens. Il a prouvé qu'il ne se laisse pas manœuvrer par une minorité d'extrémistes, qui voulait imposer sa conception sans en mesurer les conséquences. Il a manifesté ainsi son soutien à nos viticulteurs et arboriculteurs, en ne laissant pas la possibilité aux seuls journaux et mass media étrangers de faire chez nous de la publicité pour leurs vins, leurs spiritueux et leurs cigarettes, incitant par là nos concitoyens à consommer ces produits importés. »

Rendez-vous à demain

A la suite d'une abondance de matière, nous avons été obligés de renvoyer à notre édition de demain les comptes rendus concernant :

- l'assemblée cantonale de l'Association valaisanne des brancardiers de Lourdes ;
- le vernissage de Luc Lathion, à Verbier ;
- la séance du comité de carnaval de Verbier.

Les intéressés n'en seront que mieux servis demain !



Madame et Monsieur Louis MICHELLOD-MARET ; leurs enfants et petit-enfant, à Lourtier et Sion ;

Madame veuve Denise MARET-PRIOD, ses enfants à Martigny et Viognaz ;

Madame veuve Alice PELLISIER-LUISIER et famille, à Sarreyer ;

Monsieur et Madame Maurice LUISIER-MAY et famille, à Sarreyer ;

Madame veuve Mariette MARET-GABBUD et famille, au Fregnoley ;

La famille de feu Maurice BRUCHEZ-MARET, à Lourtier ;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame veuve Hélène MARET-LUISIER

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et amie, survenue à Lourtier, le dimanche 18 février 1979, dans sa 91^e année, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu en l'église du Châble, le mardi 20 février 1979, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La classe 1949 d'Ardon

a la douleur de faire part du décès de

Madame Hortense GAILLARD

mère de leur contemporain René.



Les cousins, cousines, filleuls, parents et amis, de près et de loin, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Ferdinand CAILLET-BOIS

à l'âge de 82 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Val-d'Illiez, le lundi 19 février 1979, à 10 heures.

Formation du cortège : place de la Gare.

Priez pour lui !



L'administration communale de Collonges

a la douleur de faire part du décès de

Monsieur Paul POCHON

ancien juge

Le carnaval des enfants à Naters malgré la neige et le froid

NATERS. – A Naters pousse actuellement une génération carnavalesque offrant les plus belles promesses. Ce que les enfants entendaient présenter samedi lors de leur cortège devait être extraordinaire. Nous disons bien « entendaient présenter », car tout a été gâté par la neige et le temps détestable. C'est la troisième année consécutive que les enfants ont cette malchance.

Ce n'est pas en premier lieu le choix des thèmes qui nous séduit, mais bien plutôt le soin apporté à la préparation des groupes et des masques. Si le grand soleil avait lui par-dessus la fête, tout eût été parfait, les splendides couleurs prenant alors toute leur valeur.

Du costume charmant jusqu'aux évocations plus musclées, la gamme était complète. Les éleveurs de moutons étaient habillés de peaux originales, les petits noirs en robes multicolores. Le thème de « l'année de l'enfance » n'a pas été oublié, droits de l'enfant à la bagarre, aux Sugus, etc.

Les prestations musicales étaient excellentes, avec des rythmes carnavalesques à faire pâlir les Bâlois. Les « Drachentöter » (tueurs de dragons) n'ont aucun souci à avoir pour le renouvellement de ses troupes. Il faut aussi relever l'effort accompli par les autorités scolaires et les maîtres et maîtresses.

Fort heureusement la population ne s'est pas laissé arrêter par le mauvais temps et les spectateurs étaient nombreux. Dix des 25 groupes participant au cortège ont été primés. Quant aux autres, ils ont tout autant mérité de l'Ordre carnavalesque.

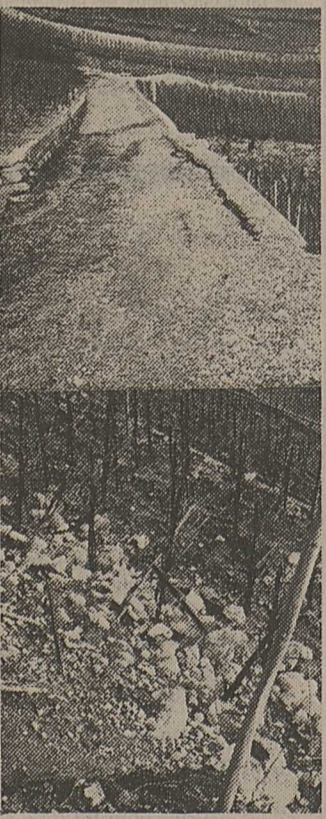


Réception de Sa Majesté «Karneval» à Viège

VIÈGE. – Tout ce qu'on peut dire, c'est que le carnaval a débuté comme un coup de canon ! Toute la population était descendue dans la rue à l'occasion de ce 9^e carnaval qu'organisait le Martinizunft. Avec un nombre impressionnant de groupes costumés, de chars baroques et de corps de musique venant d'un peu partout, un long cortège partit de la place de la Gare pour se rendre à travers les rues de la localité jusqu'au Kaufplatz. Peu après 20 heures, le « Martini Maier » de service, Herbert Am-

bühl se lança dans une étonnante envolée oratoire digne du meilleur tribun romain. Il exhorta son peuple à profiter du temps des réjouissances et de s'en donner à cœur joie pendant les dix jours officiels à disposition. Quant au reste de la soirée, il se passa sous le signe des réjouissances de toutes sortes et au son d'orchestres improvisés déambulant dans les rues du vieux bourg pour y annoncer la « bonne nouvelle ». Autrement dit, c'est bien parti !

Les intempéries ont provoqué des dégâts dans les vignes



FULLY (emb). – L'agriculture demeure l'activité essentielle de la population de la commune. Mais c'est la viticulture qui en reste l'épine dorsale. Combien d'années a-t-il fallu pour construire les tablards de murs patiemment érigés représente une somme incalculable d'efforts collectifs.

Les pluies diluviennes de la semaine dernière ne les ont pas épargnés. Et les infiltrations d'eau qui se sont manifestées ont provoqué des dégâts un peu partout sur le territoire communal. Nos photos le montrent clairement. En-haut : le chemin de la Poya, au-dessus de Mazembroz, raviné gravement, a dû être fermé à la circulation, un mur de soutènement menaçant de s'écrouler. En-bas : une vigne située au lieu dit Les Clèves a vu de nombreux ceps abimés par l'écroulement d'un mur en pierres sèches. Il faudra des jours de travail pour tout remettre en état.

Le champion haut-valaisien des fumeurs de pipe: Ferdinand Valliquier

RIED-BRIGUE. – Le championnat haut-valaisien des fumeurs de pipe s'est déroulé dimanche à Ried-Brigue, avec également la participation de 12 concurrents d'Aarau. Le nombre de participants se montait à 72.

Comme l'année passé, c'est le sympathique Ferdinand Valliquier, âgé de 73 ans, de Sion, qui s'est classé premier, établissant un nouveau record pour le Haut-Valais. Il a fait durer ses cinq grammes de tabac pendant une heure, 38 minutes et 18 secondes. On trouve

ensuite MM. Josef Vogel, Sion ; Karl Schneller, Glis ; Emil Mangisch, Betten ; Yvon Lugon, Sion ; Franz Meichtry, Viège ; Florinus Kalbermatten, Saas-Balen ; Philipp Zurbriggen, Saas-Grund ; A. Frei, Aarau ; A. Huber, Aarau ; Hans Zurbriggen, Saas-Grund ; Willy Venetz, Saas-Grund.

Chez les dames les trois premières sont toutes d'Aarau : M^{mes} B. Schneider, Christine Maurer (qui est championne d'Europe), M^{lle} Soltermann.

Arrestation d'un «courrier» de la drogue

BRIGUE-VERBANIA. – Michele S., 24 ans, d'origine italienne, résident à Verbania, de retour d'un séjour prolongé en Suisse où il avait prêté ses services en tant que travailleur saisonnier, a été surpris vendant à des mineurs de l'héroïne pure, sur une place publique de Verbania. Les carabiniers ont en outre trouvé sur lui une certaine quantité de drogue dite dure, 12 grammes d'héroïne pure notamment. Il a été arrêté et enfermé dans les prisons de la localité. Les enquêteurs supposent qu'ils se trouvent en face d'un « courrier » assurant le trafic de la dangereuse marchandise, entre le nord de l'Europe et l'Italie.

On enlève les roues des véhicules?

SION. – Il y a quinze jours, nous avons annoncé qu'une société immobilière, qui gère un parking souterrain à Sion, avait enlevé les roues arrière d'un véhicule portant des plaques belges, qui stationnait indûment dans ce parking depuis une semaine. Le propriétaire de ce véhicule, nous a-t-on informés après coup, passait tout simplement ses vacances à Anzère, sans se soucier de sa voiture.

Dimanche, un médecin français habitant Besançon, qui avait laissé durant quelques jours sa voiture sur la place de parc d'un hôtel à Haute-Nendaz, a constaté, avec étonnement, qu'on avait tout simplement enlevé les deux roues arrière de sa voiture.

Est-ce vraiment de cette manière qu'il faut punir les touristes qui passent leurs vacances chez nous ?

Nendaz: plan d'aménagement et règlement de construction acceptés

Comme nous l'avons annoncé la semaine dernière, les citoyens et citoyennes de la commune devaient se prononcer, durant ce week-end, sur le nouveau plan d'aménagement et le règlement de construction, proposés par le conseil communal. Cette votation a donné les résultats suivants : nombre d'élec-

Coup d'œil sur le petit écran

Semaine de trente-cinq heures, vacances et retraite anticipée

Le titre de ces lignes indique bien que si l'on était parti sur le thème de la semaine de 35 heures, on l'a largement dépassé dans « Table ouverte » d'hier. Mme Valérie Bierens de Hahn dirigeait les débats qui mettaient aux prises, si l'on peut dire, non pas des patrons et des ouvriers ou des syndicats, comme l'on aurait pu penser, mais plutôt des économistes et... des idéalistes, si l'on me permet ce terme qui ne se veut pas méchant.

Le premier à parler fut en effet M. Alfred Sauvy, professeur au collège de France. Les économistes, devait-il dire, sont des gens sans passion : du moins s'efforcent-ils de l'être. Alors ils doivent bien constater que si un peu partout en Europe on veut aboutir à la semaine de 35 heures, ils ne peuvent pas, eux, se demander si c'est souhaitable ou heureux du point de vue humain, mais si c'est possible du point de vue économique. « Les vraies questions ne sont pas posées, dit-il ; on oublie les conséquences. »

La suite du débat devait démontrer que s'il se défend d'être passionné « pour », M. Sauvy n'est surtout pas passionné « contre ». Il souhaite, comme homme, que cette

réduction puisse se réaliser, mais il ne peut concevoir, comme économiste, que ce soit possible dans un proche avenir.

On nous pardonnera de trouver, tout secrétaire qu'il soit de la Fédération des syndicats patronaux, que M. Renaud Barde est sensiblement du même avis. La différence est que M. Sauvy, comme il se doit aborde le sujet d'un point de vue plus général et que M. Barde, pour sa part, l'examine davantage sous le point de vue spécifiquement suisse.

En face, il y a M. Philippe Bois, professeur à l'université de Neuchâtel, et surtout M^{me} Gabrielle Nanchen, conseillère nationale socialiste valaisanne. On ne nous dit pas l'option politique de M. Bois, mais il n'est pas difficile de le deviner. Ces deux interlocuteurs, surtout M^{me} Nanchen, pensent que la réduction de la durée du travail diminuerait le chômage et améliorerait la qualité de la vie. Et c'est en faisant le procès des lenteurs helvétiques dans la réduction du travail hebdomadaire, que l'on déborde sur les vacances et sur l'âge de la retraite. M. Sauvy souhaite alors que l'on arrive à plus de liberté dans ce domaine pour le salarié, tandis que ses antago-

nistes voient le salut dans la législation. M^{me} Nanchen a beau dire qu'elle la souhaite souple : on sait quelle est la souplesse générale des lois helvétiques : Lex Furgler, cadastre viticole et le reste.

Entre les deux camps, M. Jean de Givry, du Bureau international du travail, garde une neutralité et une discrétion remarquable, se contentant d'indiquer sur chaque sujet l'état de la question et les prochaines démarches de l'OIT (Office international du travail).

Comme de coutume, le débat est resté sans conclusion et les questions des téléspectateurs ne l'ont pas davantage éclairé. L'un de ceux-ci a trouvé très malin de soulever l'âge des antagonistes. On a un peu édulcoré la question : qu'il nous soit permis de relever qu'en évoquant les grèves sur le tas et les occupations d'usines des années du Front populaire, alors que les Allemands réarmaient à tour de bras, M. Sauvy savait par expérience de quoi il parlait. M^{me} Nanchen, qui lui donnait la réplique, l'avait appris dans des livres socialistes, ce qui n'est pas forcément la même chose.

Sylvain Maquignaz

Concert pop à Sion: pour tous les goûts

SION. – Comme prévu, le concert pop donné hier après-midi à la halle des fêtes de Sion, a connu un succès très appréciable. On y enregistra en effet près de 400 personnes, dont la plupart n'avait pas encore vingt ans. Le tout forma un public, semble-t-il, de connaisseurs. A en croire l'applaudimètre, « Left Band Orchestra » et « Casoul's Brothers Band » furent les plus sollicités des quatre formations présentes. « Arc-en-ciel », que nous avions dépeint assez sévèrement samedi, n'a pu soutenir la comparaison avec les deux groupes qui lui succédèrent sur scène et que nous citons plus haut. Quant à l'« Al Colo Jazz Band », il est apparu dans une version restreinte, les organisateurs n'ayant pas pourvu leurs frigos de boissons adéquates. D'« Al Colo Jazz Band » on a donc créé le « Sine Al Co Jazz Band ». Quoique très sobre et très bref, l'ensemble a bien ri et fait rire... Le but était atteint et c'était là l'essentiel.

En marge de cet après-midi musical d'un niveau prometteur – (la sono y était pour quelque chose) – il nous faut vous signaler un ren-



Déjà du joli travail, mais encore du pain sur la planche pour le «Left Band Orchestra», représenté ici par ses deux guitaristes Jean-Paul et Dany.

dez-vous encore plus sérieux. Deux formations de jazz contemporain, composées de musiciens professionnels donneront en effet cha-

cune un concert dans la capitale valaisanne au mois de mai. Nous aurons, bien sûr, l'occasion de vous les présenter prochainement.

Décès de M. Samuel Seppey, garde-chasse

EUSEIGNE. – Samedi, en début d'après-midi, alors qu'il se trouvait chez lui à la maison, M. Samuel Seppey, âgé de 53 ans, est décédé subitement des suites d'une insuffisance cardiaque. L'automne dernier, une première alerte avait nécessité son hospitalisation. Et puis, comme tout semblait aller

pour le mieux, il avait repris ses activités de garde-chasse. Il fonctionnait également comme garde-champêtre de la commune d'Hérens. Il était le père de quatre enfants, dont une fille est institutrice et un fils agent de la police cantonale. Aimant la nature, il passait la plus grande partie de son

temps à surveiller et à patrouiller dans son secteur. La nouvelle de son décès subit a jeté la consternation dans tout le val d'Hérens où il était très connu et très estimé.

A son épouse, à ses enfants et à sa parenté, nous présentons nos plus sincères condoléances.

Trafic international de voitures volées

Nouvelles arrestations à la frontière

BRIGUE-GONDO. – Deux nouvelles arrestations au poste de douane d'Iselle-Gondo confirment l'existence d'un vaste trafic d'automobiles entre l'Italie et la Suisse, à travers le col du Simplon. Deux jeunes Romains, dont les autorités judiciaires n'ont pas donné l'identité dans l'espoir de découvrir d'autres ramifications de l'organisation, ont été arrêtés dans le courant de la nuit de jeudi à vendredi derniers et enfermés dans les prisons de Verbania.

Les deux voyageurs sont arrivés à la frontière d'Iselle à bord d'une luxueuse «Porsche» flambante neuve, d'une valeur de 50 000 francs, pour s'embarquer sur un train-navette en direction de Brigue. Les documents du véhicule étaient apparemment en règle.

Mais en contrôlant de plus près, les douaniers italiens ont constaté que le numéro du moteur de la voiture ne correspondait pas avec celui du permis de circulation du même véhicule. Les deux jeunes gens ont été arrêtés sur le champ. La «Porsche» avait été volée, la veille, dans les environs de la capitale italienne. On lui avait attribué de nouvelles plaques minéralogiques, régulières à première vue.

Pour les autorités transalpines, il ne fait maintenant plus de doute : ce genre de trafic prend des proportions inquiétantes. Selon nos renseignements, ce nouveau coup n'aurait probablement pas été découvert si les voyageurs avaient

emprunté la route du col. Le mauvais temps les a contraint à se servir de la voie ferroviaire. Ou, entre l'arrivée et le départ du train, les gabelous ont eu le temps suffisant, aidés par les projecteurs de la gare, de remarquer ce petit rien qui a permis de mettre à jour ce pot aux roses. Il paraîtrait que ce véhicule, dont le compteur kilométrique mentionnait 2000 km à peine, appartient à un citoyen résident en Suisse alémanique, actuellement en vacances à Rome. Les voleurs auraient eu l'intention de le négocier quelque part en Helvétie pour une somme inférieure à sa valeur réelle.

Quant au trio valaisan, arrêté l'avant-veille de Noël, pour le même délit, il pourrait être libéré sous caution – l'un d'entre eux du moins – à la condition évidemment que la somme exigée soit mise à la disposition de l'autorité compétente. Or, ce montant, en rapport avec l'importance du délit, atteint des proportions considérables hors de la portée des intéressés.



Ce cahier ne peut pas être vendu séparément

ECHAFAUDAGES
Location avec montage
Devis sans engagement



Ardag

1908 Riddes
Tél. 027/86 34 09



meubles
descartes

vos meubles à des prix écossais

SAXON

Sortie 1 km direction Martigny
CREDIT - FACILITES



Championnat suisse de LNA

LE TITRE AU CP BERNE



A une soirée de la fin du championnat suisse de LNA, le CP Berne a conquis le titre de champion suisse 1979, grâce à sa victoire sur La Chau-de-Fonds (4-8). Ici, le Bernois Lappert est porté en triomphe par ses supporters. (Voir en page 36)

Erich Schärer et Josef Benz

champions du monde de bob à deux



Sur la piste artificielle de Königsee, l'équipage suisse Erich Schärer et Josef Benz, en dominant les quatre manches, s'est attribué le titre de champion du monde de bob à deux. Une belle récompense pour les champions sortants. (Voir en page 25).

Saanen

Bernadette Zurbriggen et Erika Hess offrent à la Suisse ses deux seuls titres



Après avoir régné en maître sur le slalom géant (Hanni Wenzel), mercredi, le Liechtenstein a encore étendu sa domination sur le spécial des championnats suisses féminins, qui s'est couru, hier, à Saanen. Cette fois, c'est le jeune espoir de la Principauté, Ursula Konzett, qui a pris le relais de l'ainée des Wenzel. Battue dans les disciplines techniques, la Suisse a ainsi dû se rabattre sur la descente, grâce à Bernadette Zurbriggen (au centre de notre document) et sur le combiné enlevé par Erika Hess (à gauche). Annemarie Bischofberger (à droite) a, quant à elle, terminé deuxième de la descente.

PHOTO ASL

MEIRINGEN-HASLIBERG

Descente renvoyée à aujourd'hui si le brouillard s'en va !...

(Page 23)

ATHLÉTISME

Meilleures performances mondiales

(Page 35)

CYCLISME

Les délégués valaisans ont délibéré

(Page 31)

FOOTBALL

Les footballeurs affûtent leurs armes

(Page 29)

Honda attaque 1979:

**Avec des prix plus bas que jamais.
Avec plus de modèles que jamais.
Avec des voitures meilleures que jamais.**



La nouvelle Honda Civic 3-portes.

Incredible: une automobile qui existe depuis des années et qui séduit de plus en plus. Les automobilistes s'enthousiasment pour la Civic qui non seulement possède de la personnalité, mais encore témoigne de leur propre personnalité. Ils ne jurent que par sa traction avant, son fringant moteur transversal avant, ses suspensions à roues indépendantes, son prix avantageux, sa faible consommation d'essence normale et ses frais d'entretien réduits au minimum. La Civic 3-portes: une mode chouette et pas chère.

9 990.-

Honda Civic 1200 3-portes: Fr. 9990.- (+ transport Fr. 80.-). Hondamatic: Fr. 750.-. Métallisé: Fr. 250.-.



La nouvelle Honda Civic 5-portes.

La Civic 5-portes a créé la surprise en s'attirant immédiatement autant d'adeptes que la 3-portes. Parce que, pour un usage différent, elle offre les mêmes avantages: style original, technique d'avant-garde, économie d'emploi. Grâce à son empattement plus long, l'espace intérieur est plus vaste. Le dossier de la banquette arrière est rabattable, l'accès aux sièges facile et, grâce au hayon s'ouvrant très bas, le chargement aisé. La Civic 5-portes: une mode chouette et pratique.

10 690.-

Honda Civic 1200 5-portes: Fr. 10690.- (+ transport Fr. 80.-). Hondamatic: Fr. 750.-. Métallisé: Fr. 250.-.



La nouvelle Honda Accord Sedan Luxe.

«L'auto au prix miracle». Soeur jumelle du Sedan déjà connu et couronné de succès, elle se caractérise par le dessin de sa carrosserie, son aménagement intérieur, son confort et son prestige, mais son prix est exactement Fr. 1385.- plus bas. Sa traction avant, ses suspensions à roues indépendantes, sa boîte de vitesses à 5 rapports et son équipement luxueux et complet en font la super familiale à un prix extraordinairement avantageux.

13 990.-

Honda Accord 1600 Sedan Luxe: Fr. 13990.- (+ transport Fr. 80.-). Hondamatic: Fr. 750.-. Métallisé: Fr. 290.-.



La nouvelle Honda Accord Coupé.

En 1978, l'Accord Coupé, avec hayon, a été l'automobile Honda la plus vendue en Suisse. C'est à l'élégance de sa carrosserie et à son équipement incomparable qu'elle doit son succès. Le moteur plus souple et plus silencieux à course plus courte, l'allumage transistorisé et le dessin de la grille frontale sont nouveaux. Mais le concept de base - traction avant, moteur transversal avant, boîte 5 vitesses, suspensions indépendantes, carrosserie de sécurité - n'a pas varié. Le prix? Spectaculaire...

14 290.-

Honda Accord 1600 Coupé: Fr. 14290.- (+ transport Fr. 80.-). Hondamatic: Fr. 750.-. Métallisé: Fr. 290.-.



La nouvelle Honda Accord Sedan GL.

Nouvelle voiture de prestige de la gamme. Elle se distingue de la Sedan Luxe par son moteur à course plus courte, plus souple et plus silencieux encore, par son allumage transistorisé, par le dessin de sa grille frontale et par quelques raffinements supplémentaires. La Sedan Grand Luxe est dotée d'une direction assistée, à effet progressif, montée en série. Comme toutes les Honda, elle demeure fidèle au concept de la marque: traction avant et suspensions indépendantes. Une voiture dont les coûts d'utilisation et d'entretien sont bien mieux en rapport avec son prix exceptionnel qu'avec son élégance et son prestige.

15 290.-

Honda Accord 1600 Sedan GL: Fr. 15290.- (+ transport Fr. 80.-). Hondamatic: Fr. 750.-. Métallisé: Fr. 290.-.



Toutes les voitures Honda sont livrables aussi avec Hondamatic.

HONDA
AUTOMOBILES



Marque d'avant-garde pour la Suisse

Seiler Zurich BSR

Championnats suisses alpins dames à Saanen-Schönried

Spécial: Konzett joue encore les «anti-Suisses» Le combiné récompense Erika Hess

DEPUIS que la principauté honore l'équipe suisse de sa sympathique présence, les championnats nationaux ont la fâcheuse tendance à se colorer à la mode liechtensteinoise. La preuve, on pourrait naturellement la puiser dans le proche passé (victoires de Willy et Paul Frommelt ou d'Andreas Wenzel), mais, en vérité, il apparaît totalement inutile de remonter aux sources de l'histoire pour se convaincre définitivement de l'étonnante présence des skieuses du Liechtenstein lorsqu'il s'agit des épreuves nationales. Le premier titre suisse enlevé mercredi, sur les pentes de Saanen, par Hanni Wenzel (slalom géant) nous avait rappelé juste à temps que lorsque l'on abordait le chapitre des championnats suisses, il importait plus que jamais de compter sur la présence des champions de la petite principauté. Hier après-midi, au terme d'un slalom spécial qu'elle a souverainement dominé (le meilleur chrono dans les deux manches), Ursula Konzett (20 ans le 15 novembre prochain) a brillamment repris le flambeau transmis par son aînée. Il n'en fallait évidemment pas plus, en couronnant pour la première fois des skieuses «étrangères», pour que ces championnats suisses féminins versent définitivement dans le domaine de l'inédit...

Une prise de pouvoir ferme

Au pays des Wenzel et des Frommelt, on n'a guère l'habitude de faire les choses à moitié. Pas plus qu'Hanni Wenzel mercredi, Ursula Konzett ne tenait effectivement, hier, à jouer les utilités. L'extraordinaire régularité de ces deux manches quasi parfaites l'a en fait rapidement rassurée sur ses chances de monter pour la première fois sur la plus haute marche du podium. En prenant à deux reprises le meilleur sur la petite Erika Hess, d'une constance remarquable tout au long de cette éprouvante semaine (deuxième du géant, troisième de la descente, deuxième du spécial et première du combiné), la Liechtensteinoise a par ailleurs rassuré tous ceux qui commençaient - et ils étaient peut-être nom-

breux - à se poser de sérieuses questions sur son avenir de skieuse comme ceux qui avaient déjà oublié que la coupe d'Europe (victorieuse du classement général et de la discipline du géant en 1977) bien avant la coupe du monde (neuvième cette saison du slalom géant de Piancavallo) l'avait déjà épisodiquement mêlée au lot des meilleures skieuses du monde.

La victoire de Ursula Konzett n'a donc rien d'illégitime, pas plus d'ailleurs que la nouvelle deuxième place d'Erika Hess - la Nidwaldienne puisera dans le combiné des légitimes motifs d'une profonde satisfaction - ou la troisième de Rita Näpfli qui vient de réussir un tour de force admirable tout au long de cette semaine suisse (quatrième du géant, cin-

quième de la descente, troisième du spécial et enfin troisième du combiné). Mais pour que les deux Suissesses puissent espérer mieux, il leur aurait naturellement fallu un peu plus d'audace et, peut-être, de chance. Reléguées respectivement à 8 et 82 centièmes au terme de la première manche, Erika Hess et Rita Näpfli ont malheureusement séché sur le sujet au cours de la deuxième manche. L'écart, lui, passait ainsi à 24 centièmes (Hess) et à 2'78 (Näpfli), privant du même coup les deux skieuses helvétiques de leurs dernières illusions.

Brigitte Nansoz manque le coche

Les championnats suisses féminins conviennent décidément à Bernadette Zurbriggen. Victorieuse samedi de la descente (cinquième titre consécutif dans la discipline), la skieuse de Saas Grund a encore émergé, hier, lors des deux manches du slalom spécial. Quatrième de la première manche (à 1'17 de Konzett), également quatrième de la deuxième mais cinquième seulement au classement final en raison de la soudaine progression de Brigitte Nansoz (de onzième qu'elle était à la première manche, la Valaisanne est remontée au quatrième rang final), «Bernie» s'est ainsi assurée une très belle deuxième place au combiné devenu entre-temps la propriété logique d'Erika Hess. Mais s'il pouvait être mis sur le compte de Ursula Konzett l'exploit de la journée pouvait tout aussi bien revenir à Brigitte Nansoz. «Si je ne m'étais pas proménée dans la première manche, je me serais retrouvée sur le po-



De gauche à droite Erika Hess (2^e) et championne du combiné, Ursula Konzett (championne du spécial) et Rita Näpfli (3^e).
Bélineo PGP

dium. C'est peut-être rageant mais finalement je peux tout de même m'estimer satisfaite de ma progression. Une quatrième place, c'est quand même bon à prendre», avouait la Valaisanne. Si elle fulminait contre sa première manche (onzième à 2'45 de Konzett), Brigitte Nansoz appréciait finalement à sa juste valeur cette quatrième place qui aurait pu

tout aussi bien se transformer en troisième rang (il ne s'en est fallu que de 25 centièmes) mais également en huitième ou neuvième rang. Ce neuvième rang qui a finalement été celui de Fabienne Pralong (la Sédunoise a littéralement explosé sur le deuxième parcours) qui s'en vient ainsi compléter le tableau de chasse de la délégation valaisanne.

Nansoz 4^e, Zurbriggen 5^e, Pralong 9^e

- **Classement :** 1. Ursula Konzett (Lie) 95"40 (48"72 et 46"68) ; 2. Erika Hess (Grafenort) 95"64 (48"80 et 46"84) ; 3. Rita Näpfli (Beckenried) 98"18 (49"54 et 48"64) ; 4. **Brigitte Nansoz (Chamoson) 98"43 (51"17 et 47"26) ; 5. Bernadette Zurbriggen (Saas Grund) 98"65 (49"89 et 48"76) ; 6. Claudia Amstutz (Engelberg) 99"10 ; 7. Yvonne Seeholzer (Schwyz) 99"24 ; 8. Linda Hügi (Davos) 100"41 ; 9. Fabienne Pralong (Sion) 100"44 ; 10. Elisabeth Kaufmann (Grindelwald) 100"53 ; 11. **puis 26. Sabine Köeller (Torgon) 104"24 ; 28. Micheline Fournier (Haute-Nendaz) 104"51 ; 29. Corinne Eugster (Verbier) 105"21 ; 37. Josiane Possa (Leukerbad) 107"11 ; 39. Nicole Exquis (Liddes) 107"17 ; 47. Raphaëlle Darbellay (Champex) 109"55 ; 49. Romaine de Lavallaz (Sion) 111"06.****

Descente: tiercé conforme à la logique BERNADETTE ZURBRIGGEN, UN CINQUIÈME TITRE

DEPUIS les championnats suisses de Nendaz (1972) alors que le ski helvétique vivait l'âge d'or le plus faste de son histoire, la domination de Bernadette Zurbriggen sur la descente se veut d'une constance absolue. Battue dans la station valaisanne par Marie-Thérèse Nadig, alors encore sur la lancée des deux titres olympiques conquis sur les pentes du mont Eniva, la Valaisanne n'a depuis cessé de se tresser de nouvelles couronnes de laurier. Tant à Lauchernalp (1974), aux Diablerets (1975), à La Lenk (1976) qu'à Andermatt l'année dernière - en 1973 (Crans-Montana) et 1977 (Les Diablerets) les deux épreuves de vitesse pure avaient dû être annulées - la formidable pression exercée par Bernadette Zurbriggen sur sa discipline de prédilection n'a cessé de s'accroître. Samedi, sur la «Sadri-Run» de Schönried, la skieuse de Saas Grund a encore ajouté une couronne supplémentaire, la cinquième consécutive, à son incomparable palmarès désormais riche de treize titres nationaux. Même en l'absence de Marie-Thérèse Nadig (forfait en raison d'une blessure à l'épaule), la nouvelle victorieuse de Bernadette Zurbriggen, logique jusqu'au bout des ongles si l'on tient compte des résultats de la coupe du monde, conserve une indiscutable valeur. Ne serait-ce qu'en raison finalement de son étonnante constance au plus haut niveau du ski national et international.

(de notre envoyé spécial Gérard Joris)

● De haute lutte

Tenant du titre, troisième cette saison à Val d'Isère et à Meiringen-Hasliberg, puis septième à Schruns et huitième à Pfonggen en coupe du monde, la Valaisanne ne pouvait décemment se permettre un écart malheureux sur la piste de Schönried. Mal à l'aise lors des premiers entraînements, éclipsée par Annemarie

Bischofberger qui a longtemps tenu la corde lors des essais chronométrés, Bernadette Zurbriggen a pourtant magnifiquement retourné la situation au jour «J». «Je vous avouerai, maintenant que tout s'est bien passé, que j'ai été longtemps assaillie par le doute lors des entraînements. Ce n'est en fait que vendredi après-midi que j'ai vraiment senti le titre à ma portée. Aujourd'hui pourtant, tout n'a pas été parfait. Une grosse faute dans un des nombreux virages du haut m'a propulsée loin de

Bernie, un cinquième titre consécutif mérité!
Photo ASL



la ligne idéale mais sans trop de dommages heureusement. Un titre, vous savez, cela fait toujours plaisir et je vous assure que je le savoure pleinement.» Le sourire sur les lèvres, consciente d'avoir rempli une nouvelle fois son contrat, d'avoir répondu à l'attente générale, Bernadette Zurbriggen ne songeait même plus à la frayeur que lui avait infligée un instant Annemarie Bischofberger, meilleur temps intermédiaire (48"68 contre 49"13 à Bernadette Zurbriggen) et véritablement la seule à pouvoir contester l'évidente supériorité de la Valaisanne. Mais malheureusement pour elle, la skieuse d'Oberregg allait se révéler nettement moins rapide que la Valaisanne sur la fin du parcours et abandonner ainsi à Bernadette ce qui allait constituer son cinquième titre national.

● Erika Hess étonne encore

Dans l'aire d'arrivée, une autre fille offrait un visage illuminé d'un large sourire: Erika Hess. On savait la jeune prodige de Bannalp superdotée pour le slalom et le slalom géant - ce qu'elle a encore prouvé cette saison en dépit d'une blessure à la cheville qui l'a tenue longtemps éloignée des pistes - mais on ignorait que ce talent inné pouvait encore faire des ravages dans une discipline où elle ne s'essaye qu'épisodiquement. Il aura fallu cette piste glacée de Schönried pour convaincre tout son entourage de l'étendue de ses possibilités. Vingtième l'année dernière à Andermatt, troisième cette année à Schönried: la progression ne prend naturellement appui que sur l'exceptionnel talent de la Nidwaldienne, indéniablement notre plus sûr espoir du ski suisse féminin. Si elle sensibilise l'opinion autant en raison de son jeune âge (17 ans) qu'en raison de son talent, Erika Hess ne représente pourtant pas à elle seule la prise du pouvoir par la jeune garde. Ariane Ehrat (4^e), Rita Näpfli (5^e), Brigitte Nansoz (8^e) et Linda Hügi (9^e) reprennent également à leur compte ce rôle prometteur de grand espoir du ski suisse féminin. «Je regrette encore le bris de mes skis de course occasionné lors de ma chute dans le dernier entraînement, mais je savoure tout de même cette huitième place à sa vraie valeur. J'en suis d'autant plus satisfaite que la descente demeure pour moi une discipline annexe.» Brigitte Nansoz, au même titre que Erika Hess, Ariane Ehrat, et Rita Näpfli avait naturellement de bonnes raisons de s'estimer satisfaite. Sur cette descente tout de même relativement technique et rapide, il importait de

faire preuve d'agressivité mais également de concentration. En alliant avec bonheur les deux exigences, Brigitte Nansoz a offert au Valais une satisfaction supplémentaire. Cette satisfaction que l'on puisera également dans la très belle dix-septième

place de Jeannette Gillioz (16 ans), la vingtième de Micheline Fournier et la vingt-septième de Fabienne Pralong (16 ans également). Histoire de prouver que dans l'ombre de Bernadette Zurbriggen, la forêt ne souffre pas encore d'étouffement.

Sombre histoire de dossards Bernadette se fâche...

Pour un bout de «scotch» ou de papier collant, Bernadette Zurbriggen aurait pu tout perdre, samedi, à Schönried. En précisant par un langage communiqué aux concurrentes et aux chefs d'équipe que les dossards ne devaient en aucune manière être modifiés, le jury des championnats suisses féminins a bien failli s'attirer la foudre terrible de certaines délégations. Gaston Gillioz, responsable de la délégation valaisanne explique en effet: «Vendredi soir, on nous avertit qu'il est absolument interdit de coller les dossards sur les combinaisons. Nous avons strictement respecté cette interdiction mais cela n'a pas été le cas de toutes les délégations et notamment de l'Association de la Suisse-Est dont fait partie Annemarie Bischofberger. Au départ, il nous a

fallu beaucoup de persuasion pour calmer Bernadette Zurbriggen qui fulminait contre le non-respect de l'interdiction, ce qui aurait pu influencer sur le classement final de la course. Finalement tout est rentré dans l'ordre puisque Bernadette s'est tout de même imposée. Mais imaginez ce qui se serait passé si Bischofberger avait gagné pour quelques centièmes...» A la veille d'une épreuve aussi importante, où tout se joue parfois aux centièmes de seconde, on peut évidemment s'étonner d'une telle légèreté dans l'application des règlements. Règlements qui, il faut le préciser, stipulent cette interdiction. «On aurait pu les coller sur la partie intérieure du dossard», précise encore Gaston Gillioz. Mais encore, fallait-il en posséder le matériel au départ. G. J.

BRIGITE NANSOZ TERMINE 8^e

- 1. Bernadette Zurbriggen (Saas Grund) 1'43"07 ; 2. Annemarie Bischofberger (Oberregg) à 0"74 ; 3. Erika Hess (Grafenort) à 3"15 ; 4. Ariane Ehrat (Schaffhouse) à 3"94 ; 5. Rita Näpfli (Beckenried) à 3"95 ; 6. Irène Boehm (Bâle) à 4"31 ; 7. Doris de Agostini (Airolo) à 4"37 ; 8. **Brigitte Nansoz (Chamoson) à 5"34 ; 9. Linda Hügi (Davos) à 5"68 ; 10. Brigitte Certli (Egg) à 5"73 ; 11. Gaby Infanger (Uznach) à 5"96 ; 12. Ursula Glur (Schönried) à 6"07 ; 13. Brigitte Bigger (Wangs) à 6"11 ; 14. Evelyne Dirren (Schul) à 6"28 ; 15. Yvonne Seeholzer (Schwyz) à 7"06 ; 16. Claudia Amstutz (Engelberg) à 7"45 ; 17. Jeannette Gillioz (Haute-Nendaz) à 7"58 ; 18. Marianne Hummel (Kriens) à 7"52 ; 19. Valérie Perriraz (Lausanne) à 7"65 ; 20. Elisabeth Kaufmann (Grindelwald) à 8"04 ; 68 concurrentes au départ, 62 classées. Ont notamment été éliminées: Brigitte Glur (Schönried), Petra Wenzel (Lie), Zoe Hass (Engelberg), Corinne Eugster (Verbier). Caractéristiques de la piste: 2480 m, 535 m dén., 31 portes de contrôle.**

Classement des autres Valaisannes: 21. Micheline Fournier (Haute-Nendaz) 1'51"26 ; 27. Fabienne Pralong (Sion) 1'52"04 ; 34. Sabine Köeller (Torgon) 1'52"64 ; 40. Nicole Exquis (Liddes) 1'53"66 ; 43. Françoise Guinnard (Verbier) 1'55"10 ; 46. Raphaëlle Darbellay (Champex) 1'55"31 ; 56. Josiane Possa (Leukerbad) 1'57"26.

- **Combiné :** 1. Erika Hess 26'98 points ; 2. Bernadette Zurbriggen 54,87 ; 3. Rita Näpfli 68,93 ; 4. Yvo Yvonne Seeholzer 93,95 ; 5. Claudia Amstutz 96,96 ; 6. Fabienne Pralong 113,87 ; 7. Elisabeth Kaufmann 117,69 ; 8. Maria Waliser 132,03 ; 9. Linda Hügi 132,97 ; 10. Fiona Johnson 133,82. Puis : 13. Micheline Fournier (Haute-Nendaz) 149,02 ; 21. Sabine Köeller (Torgon) 186,32 ; 22. Nicole Exquis (Liddes) 187,68 ; 27. Raphaëlle Darbellay (Champex) 222,70 ; 28. Josiane Possa (Leukerbad) 235,48.

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Société suisse désire acquérir directement du constructeur dans différentes stations des Alpes valaisannes

30 résidences secondaires

appartements et/ou chalets (sur plan ou en construction)

Exigences:

- plans détaillés au 50^e
- surface exacte
- situation de l'immeuble
- descriptif technique
- documentation de vente
- prix avantageux (contingent suisse)
- conditions de paiement

Faire offre détaillée sous ch. P 36-900910 à Publicitas, 1200 Genève

A vendre à Chippis en bordure de la Navizance

maison familiale de 2 appartements

Possibilité de transformation
Fr. 50 000.-

Pour tous renseignements s'adresser à:
Agence Marcel Zufferey, Sierre
Tél. 027/55 69 61

36-142

A louer à Ardon dans petit immeuble de 13 appartements

unique en zone villa

2 pièces Fr. 300.- plus charges
3 pièces Fr. 380.- plus charges

2 mois gratuits

Pour traiter: s'adresser au 027/36 14 13

AGENCE IMMOBILIÈRE - FIDUCIAIRE
AGIMMOFINA S.A.
1963 VETROZ
☎ (027) 36 14 13

A Villeneuve au centre de la localité

Magnifique local commercial, d'une superficie d'env. 160 m², en tout ou partie. Fr. 1350.- par mois, pour date à convenir

Pour visiter ou rens., s'adresser à Nypah S.A., Nyon, tél. 022/61 07 21
22-41824

A vendre à l'Alpe des Chaux (Gryon)

studios partiellement meublés

Cuisine, douche, cave. Rez-de-chaussée. Surface 39 m²
Fr. 80 000.- (hypothèque 50 000.- à disposition).

M. Knöpfel
Dépôt Cardinal, 1880 Bex
Tél. 025/5 21 51

22-120

Région Conthey - Savièse - Grimisuat
Particulier cherche

maison d'habitation
ancienne, à rénover ou non, villageoise ou isolée, d'accès facile.

Ecrire sous chiffre PA 41978 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Nous construisons à Grimentz val d'Anniviers

5 chalets et 7 appartements
rustiques avec confort moderne, place de parc couverte.

Prix de vente:
Chalets: Fr. 200 000.- à 240 000.-
Appart.: 3/2 p. Fr. 165 000.- à 178 000.-

Renseignements: Zillbau S.A.
Rue Centrale 6, 3960 Sierre
Tél. 027/55 48 47

36-21682

A louer à Sierre Immeuble Les Cèdres

appartement 5 1/2 pièces
tout confort
3^e étage, Fr. 800.-

Pour tous renseignements s'adresser à:
Agence Marcel Zufferey, Sierre
Tél. 027/55 69 61

36-242

A louer à Sion place du Midi

box
dans garage collectif

Tél. 027/22 21 81 *36-300376

FORFI
Spécialisé pour achat et vente de mayens, vieilles maisons et appartements anciens.

Claude Forclaz
027/55 38 60
Ju C.P. 113
3960 Sierre

Martigny A vendre appart. dans villa

FIDUCIAIRE
H. DINI ET G. CHAPPOT
Rue du Simplon 7
1920 MARTIGNY
TEL. 026/2 64 81

A vendre à Sion centre ville

appart. 85 m²

Pour visiter: Agence AFIVA
Av. de la Gare Sion
027/23 44 77
36-85

A louer à Sion ouest

grand studio meublé

tout confort
Fr. 350.- + charges

Tél. 027/22 75 53
36-4653

A vendre à Vétroz

terrains à bâtir

parcelle de 1100 m² complètement équipées, avec autorisation de construire
Fr. 55.- le m²

Ecrire sous chiffre P 36-900923 à Publicitas, 1951 Sion

Cherche à acheter local indépendant

âtre ou feu de bois, eau, W.-C. quelques m² terrain, toiture en bon état.
Prix Fr. 15 000.- à Fr. 20 000.-, Région Sion-Sierre, communications, trains, bus

Ecrire sous chiffre PY 351 356 à Publicitas, 1002 Lausanne

A vendre à Savièse

maison à retaper

Possibilité de faire un appartement et un studio

Agence AFIVA
Av. de la Gare Sion
Tél. 027/23 44 77

A louer à Saint-Pierre-de-Clages

appartement 4 1/2 pièces
entièrement rénové
Libre tout de suite

Tél. 027/22 04 44

A vendre à Sion

appartement 3 pièces

82 m². Prix Fr. 125 000.-
Cet appartement est actuellement loué pour rendement brut de 4.1%

Ecrire sous chiffre P 36-900928 à Publicitas, 1951 Sion
Tél. 027/22 65 87

A louer à Sion, centre ville

appartement 4 1/2 pièces

Date d'entrée 15 février à convenir

Agence imm. Armand Favre
Sion - Tél. 027/22 34 64

36-207

Martigny-Combe, à louer en saison ou à l'année

appartement

2 chambres-cuisine, salle de bains, terrasse. Maison de campagne dans village, alt. 800 m

Même adresse, un vélo de course compétition cadre 58, valeur à neuf Fr. 1300.- roulé un mois, cédé à Fr. 800.-
Tél. 026/2 18 61

36-90081

A louer à Sion place du Midi

box
dans garage collectif

Tél. 027/22 21 81 *36-300376

A louer à Veyras

appartement 4 pièces
appartement 3 pièces
appartement 2 1/2 pièces

Tél. 027/55 16 60
36-21731

A louer à Ardon dans petit immeuble de construction soignée

joli appartement 3 pièces

Fr. 350.- charges comprises

Tél. 027/23 34 95

A louer à Sion dans villa sise à Gravelone

luxueux studio
tout à fait indépendant.

A la même adresse:
chambre indépendante
avec douche, toilette et lavabo

Possibilité de TV 6 chaînes et téléphone dans deux pièces

Pour renseignements tél. 027/22 91 05 (heures de bureau)

A vendre à Saillon

villas clés en main

y compris terrain de 800 à 1200 m²
Cube SIA 800 m³ et plus selon les désirs.

Prix dès Fr. 285 000.-

Ecrire sous chiffre P 36-21796 à Publicitas, 1951 Sion.

TV COULEURS
portable, modèle 79
GRUNDIG

avec télécommande

Ecran 47 cm

Prix Electra **1148.-**

30 ANS à votre service

et notre **GARANTIE TOTALE**
pièces - main-d'œuvre - déplacement

S. MICHELOTTI
chef technicien diplômé
1950 Sion, rue des Portes-Neuves
Tél. 027 22 22 19

Spectra
RADIO - TÉLÉVISION - Hi-Fi

Votre annonce!
Tel. 027/21 21 21

Moto vélomoteur
notre nouveau blouson cuir noir nouveau style US vient d'arriver. De la qualité à prix Military
Fr. 238.-, 6 poches, taille réglable
Military Shop
Martigny
Hôpital 7
Place Centrale 7
36-3826

A vendre à Bex

env. 50 m³ de fumier bovin

à port de camion

Tél. 025/5 25 44
36-21785

A vendre

5000 kg env. de très bon foin et regain

Tél. 027/43 29 88
36-21783

A vendre

bolets secs (Prince des Forêts)
Fr. 62.- le kg
chanterelles séchées
Fr. 195.- le kg

Tél. 026/2 33 63
*36-400172

P 21 21 11

Avis important à nos abonnés

Les ordres de changement d'adresse doivent nous parvenir par écrit. Ils doivent être en notre possession **5 jours ouvrables à l'avance.**

Les expéditions par avion doivent être spécialement demandées. Sans indication, les envois sont effectués par courrier normal.

Les frais de port supplémentaires pour l'étranger sont facturés à nos abonnés dès leur retour en Suisse. Pour les changements internes les tarifs sont les suivants :

changement d'adresse définitif	Fr. 1.50
changement d'adresse avec date de retour	Fr. 2.-

Le montant de ces frais peut être envoyé en timbres-poste ou versé sur notre compte de chèques postaux 19-274.

Afin d'éviter tout retard dans la distribution, nous vous prions d'utiliser le coupon de changement d'adresse ci-dessous. Il comprend l'ancienne et la nouvelle adresse ainsi que la durée du changement. Ces informations nous sont absolument nécessaires. Veuillez écrire en lettres majuscules.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Adresse habituelle _____
 Nom/prénom _____
 Rue et No _____
 No postal et localité _____
 Pays _____
 Lieu ou provenance étrangère _____

Veuillez expédier le «Nouvelliste» à l'adresse suivante :

changement définitif
 changement temporaire (les dates de départ et de retour sont obligatoires)
(mettre une x dans la case désirée)

Nom, prénom ou raison sociale, filiation ←

α 0 3																
-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Profession ←

α 0 4																
-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Nom de la rue ← N° rue →

α 0 5																	α 0 7
-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------

N° postal Ncm de la localité

α 0 9																	
-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Pays ou province étrangère ←

Pour adresse à l'étranger

α 1 2																	
-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Changement valable

du			au		
Jour	Mois	Année	Jour	Mois	Année

Date _____

Restez en forme

Prendre des repas légers (tcs) Ne jamais partir à jeun. Au contraire, un petit déjeuner copieux est recommandé. Plutôt prendre cinq ou six repas très légers dans la journée que deux repas trop chargés. Et, bien sûr, pas d'alcool.

TERRE DES HOMMES VALAIS

LA MAISON ACCUEIL C. C. P. 19-9340
C. C. P. 19-8045

La nouvelle championne des courses. Toyota Starlet 1200 Station Wagon fr. 11200.-

Elle est plus spacieuse pour vos emplettes, vos loisirs, vos vacances: 5 places confortables et un grand coffre transformable; en tout et pour tout 430 kg de charge utile.

Elle est plus puissante et plus nerveuse pour votre sécurité à pleine charge: moteur sobre de 1166 cm³, fournissant 41,2 kW (56 ch DIN) à 6000 tr/min.

Elle est plus amusante: c'est un break séduisant, à l'équipement étonnant, qui comprend même un dispositif de sécurité enfants aux portes arrière, des pneus radiaux acier, des phares à halogène et une lunette chauffante avec essuie/lave-glace.

Toyota Starlet 1200 Station Wagon, 5 portes, 4 vitesses, fr. 11 200.-

Toyota Starlet 1200 Sedan Deluxe, 5 portes, 5 vitesses, fr. 10 880.-

Toyota Starlet 1200 Deluxe, 3 portes, 5 vitesses, fr. 10 480.-

Toyota Starlet 1000, à partir de fr. 8990.-

Garantie d'usine comprise: 12 mois, kilométrage illimité.

Vous obtiendrez tout renseignement sur l'avantageux Multi-Leasing Toyota pour les entreprises et les particuliers, en téléphonant au 01 52 97 20.

Toyota SA, 5745 Safenwil, 062 67 93 11

TOYOTA

Vous pouvez nous faire confiance.

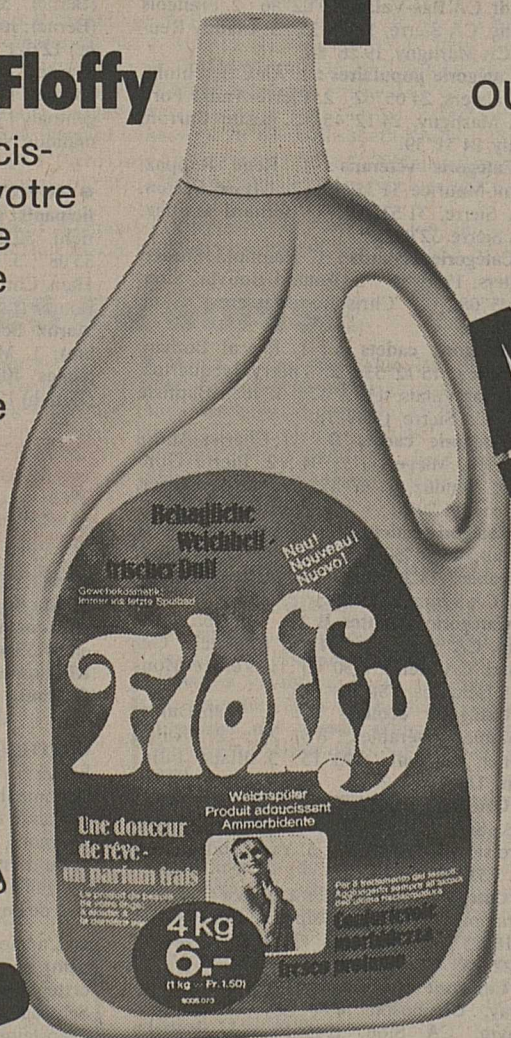


Le temps des économies

Nouveau: Floffy

Le produit adoucissant qui soigne votre linge et lui donne une merveilleuse fraîcheur. Les couleurs retrouvent leur éclat, le linge est plus facile à repasser et plus agréable à porter.

Floffy - le produit de beauté de votre linge, à ajouter à la dernière eau de rinçage.



5,-
Flacon de 4 kg
au lieu de 6,-
(kg = 1.25)

ou l'occasion rêvée pour essayer nos produits adoucissants.

Action!



Mio-Douce

Le revitalisant textile éprouvé qui rend votre linge doux et moelleux. Parfums «Fraîcheur» et «Fleurette». **Le linge rincé avec Mio-Douce est plus agréable à porter.**

Flacon de 5 kg

4.80

au lieu de 5.80
(kg = 0.96)

Prix. Qualité. Choix.

MIGROS



Garden Centre FLAV SION

Route de Bramois
Tél. 027/23 38 95

Réservez dès ce jour
Tél. 027/23 38 95

- pommes de terre virgule (semenceaux)
- arbres fruitiers
- griffes d'asperges
- rosiers
- arbustes à fleurs - conifères

A votre disposition

- semences fleurs - potagères
- plantes vertes
- hydroculture
- outillage...

Catalogues illustrés couleurs gratuit à votre disposition

Journées de démonstration Taille des rosiers
17 et 31 mars - Gratuit

HOTEL
Aux Mille Etoiles ****

Nous cherchons pour notre discothèque
«L'Etoile Filante»

- Homme de confiance (responsable)
- sommelier
- disque-jockey pour notre brasserie:
- dame de buffet

Hôtel Aux Mille Etoiles
Adresser à M. Diesch
1923 Les Marécottes
Tél. 026/8 15 47

36-3502

Entreprise de bâtiment et travaux publics engagerait

contremaître maçon

ou
chef d'équipe

Date d'entrée à convenir.

Faire offres à
Entreprise Liebhauser & Cie
1820 Montreux
Tél. 021/61 24 68

22-120

innovation

Nous cherchons

des jeunes hommes qualifiés

pour être formés en tant que cadres dans les supermarchés de nos maisons affiliées

Nous demandons:

- si possible un certificat de capacité (vente ou autre)
- des contacts humains faciles
- de l'initiative et du dynamisme
- âge: 23-33 ans

Nous offrons:

- une rémunération intéressante
- des possibilités d'avenir dans un groupe en pleine expansion
- des avantages sociaux d'avant-garde

Les personnes intéressées sont invitées à adresser leurs offres manuscrites détaillées (curriculum vitae, copies de certificats, photographie, salaire actuel) à la direction du personnel des grands magasins INNOVATION SA
Case postale, 1002 Lausanne

Clinique Sainte-Agnès, 1854 Leysin
cherche

infirmière diplômée ou infirmière assistante

Nourrie.
Eventuellement appartement 2 pièces à disposition. Caisse de retraite.
Faire offres à la direction tél. 025/6 21 70

36-21526

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS



A la suite du départ du titulaire actuel, nous cherchons pour notre supermarché de Vevey

un chef boucher

capable après une période d'adaptation de gérer le secteur boucherie-charcuterie de ce magasin

En plus d'une bonne formation professionnelle et un talent de vendeur, des aptitudes à diriger du personnel sont nécessaires.

Salaire et avantages sociaux propres à une grande entreprise.

Les candidats sont invités à adresser les offres de service par écrit ou peuvent prendre contact directement par téléphone avec le service du personnel de **COOP LAUSANNE-CHABLAIS**, chemin du Chêne 5, 1020 RENENS - Tél. 021/34 97 91 int. 321

Important établissement bancaire de la place de Sion

cherche

une secrétaire de direction

Nous demandons:

- solide formation commerciale
- grande expérience du secrétariat
- bonnes connaissances de l'allemand
- notions d'anglais

Nous offrons:

- travail intéressant et varié
- salaire supérieur à la moyenne
- horaire variable
- avantages sociaux

Entrée tout de suite ou à convenir.

Veillez faire offres avec curriculum vitae et photo sous chiffre P 36-900924 à Publicitas, 1951 Sion.

SIERRE

Ménage d'une personne engage pour le 31 mars 1979 ou date à convenir

cuisinière

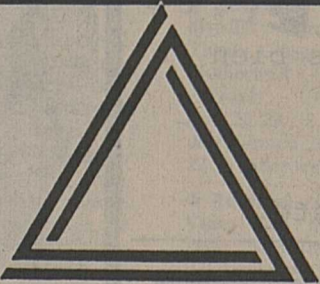
sachant très bien cuisiner

Excellente place stable. Très bon salaire. Studio et télévision à disposition

Faire offres avec références sous chiffre P 36-21614 à Publicitas, 1951 Sion

Nouvelliste
ot Feuillo d'Avis du Valais

Un journal indispensable à tous.



L'HELVETIA

Compagnie suisse d'assurances contre l'incendie

engage
un inspecteur d'organisation

pour le district de Loèche, la ville de Sierre et une partie du Valais central (25 000 habitants)
chargé de diriger un groupe de collaborateurs

Age idéal: 26-36 ans.

Nous demandons:

- si possible bilingue ou avec de très bonnes connaissances de l'autre langue
- une bonne formation commerciale ou équivalente
- si possible quelques années de pratique dans la branche
- dynamisme, esprit d'initiative, entregent

Nous offrons:

- une activité indépendante
- de larges responsabilités dès le début
- un travail aussi varié qu'intéressant
- un avenir certain pour une personnalité qualifiée
- une rémunération nettement au-dessus de la moyenne, sans obligation d'acquisitions personnelles
- les avantages sociaux d'une entreprise moderne

Date d'entrée: à convenir.

Les offres sont à adresser à Cyrille Pralong, agent général, rue de la Dent-Blanche 20, 1950 Sion. Tél. 027/22 91 21

36-422

Urgent

Télé-Chandolin Anniviers SA

cherche

pistard

pour la saison. Entrée immédiate

Tél. 027/65 17 73 ou 65 12 68

36-7007

Urgent!
Dame cherche
emploi nettoyeurs de bureau ou autre occupation. Event. travail à domicile. Monthey ou proximité.
Jeune homme, possédant certificat, cherche
emploi dans usine ou autre
Région Monthey
Tél. 025/8 39 72
*36-21725

Meda & Cie
1868 Collombey

engage

monteur qualifié

en charpente métallique

Faire offres au:
tél. 025/4 35 55

36-100111

Couple

cuisinier et fille de salle ou remplaçante

cherche emploi région Martigny à l'année ou saison libre dès mai 1979

Tél. 026/5 38 64
dès 18 heures
*36-300268

Cherchons pour nos chantiers du Haut-Valais

maçons charpentiers machinistes polyvalents

Tél. 027/22 29 41

36-21750

Oscar Bagnoud
Transports Martigny
cherche

chauffeur poids lourds

expérimenté
Entrée à convenir

Tél. 026/2 27 67
*36-400175

L'industrie graphique enrichit votre vie.



Aéroport 1950 SION

désire engager
un chauffeur

possédant le permis poids lourds pour effectuer des transports internationaux

Date d'entrée: immédiate ou à convenir
Renseignements: M. Sarrasin
Tél. 027/23 33 73/74



FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA.

NEUCHÂTEL

Madame, Mademoiselle,
Pour la promotion de nos marques bien connues: MARLBORO - MURATTI AMBASSADOR - PHILIP MORRIS - BRUNETTE - FLINT - BASTOS, etc. nous cherchons une

hôtesse

domiciliée au Chablais vaudois.

- Vous désirez travailler 10-12 jours par mois
- Vous avez de bonnes connaissances d'allemand (parlé)
- Vous aimez la vente et le contact avec la clientèle
- Vous disposez si possible d'une voiture
- Vous présentez bien
- Vous êtes âgée de 20-25 ans
- Vous êtes disponible tout de suite ou pour une date à convenir.

Nous vous offrons:

- une activité concentrée sur les cantons du Valais et Vaud essentiellement
- un travail agréable dans une équipe et une ambiance sympathique
- un salaire et des prestations sociales supérieurs à la moyenne
- le remboursement de tous vos frais.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leurs offres accompagnées des documents usuels aux
FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA
Service de recrutement
2003 Neuchâtel.

FTR 2003 NEUCHÂTEL

Fondation officielle de la jeunesse Foyer «Les Ormeaux» - Genève

Institution pour adolescents fin de scolarité, apprentis et jeunes travailleurs
cherche

éducateurs

Faire offre à la direction
Case postale 129 - 1213 Onex

FR. 12.33 LE KILO.



Austin Morris **Mini**

Aux grandes, on préfère les petites.

Sur demande moyennant supplément

Mini 1000
998 cmc, 28,7 kW (39 CV) DIN
Fr. 7390.-

Mini 1100 Special
1098 cmc, 33,1 kW (45 CV) DIN
Fr. 7890.-

Mini Innocenti Bertone 90/120
998/1275 cmc, 36/47,8 kW
(49/65 CV) DIN
Fr. 9220.-/Fr. 9720.-
5L Fr. 9490.-/Fr. 9990.-

Mini De Tomaso
1275 cmc, 52,2 kW (71 CV) DIN
Fr. 12450.-

Mini 1100 Clubman Combi
1097 cmc, 33,1 kW (45 CV) DIN
Fr. 9250.-

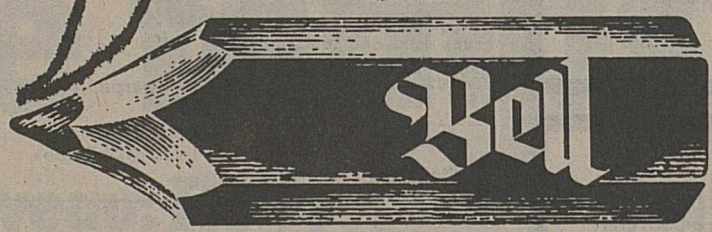
Importateur:
British Leyland (Suisse) SA,
8048 Zurich,
tel. 01 54 18 20

Pour les entreprises,
l'artisanat et les particuliers:
Leyland Multi Leasing
Renseignements:
tel. 01 52 97 20

Votre boucher Bell à Sion et Inno Sierre vous propose, du 12 au 24 février

Pot-au-feu

- Bouilli cru Fr. 1.35 les 100 g
- Bouilli cuit Fr. 1.80 les 100 g
- Garniture de légumes prêts à consommer Fr. -.50 les 100 g
- Bouillon gratuit



Votre annonce! Publicitas 21 21 11

Préavis
Le 22 février 1979, à Martigny, hôtel du Grand-Qual, dès 9 heures jusqu'à 18 heures avec interruption de 12 à 14 heures

Il sera procédé à une exceptionnelle vente aux enchères de meubles et divers, soit tableaux de maître, antiquités, bibelots.

Cette vente aura lieu à tout prix, tout devant être vendu, même les pièces avec garantie.

Chargé de vente: L'Atelier, N. Roux
1422 Grandson, 024/21 39 33

Combustibles

VALAIS

027/36 21 21

36-1066

Entre quatre z'yeux*



*Un caquelon est toujours bien vu

La fondue crée la bonne humeur!

Avec le bon mélange du spécialiste!



La « Sportive »

Venez l'admirer et en faire l'essai jusqu'au 28.2.79

Suzuki 250 X 7

Pour les amateurs de sensations, cette toute nouvelle Suzuki 250 cm³ à 2 cylindres, 6 vitesses, allumage électronique et jantes en alliage coulé est déjà surnommée « la plus rapide 250 du marché ».

Son prix vous surprendra: Fr. 3750.-



MOTOVALÈRE — Ph. COUDRAY — VÉTROZ — 027/36 25 01

Garantie: une année - kilométrage illimité — Après vente garantie!

SWISSBAU 79

Architectes, spécialistes du bâtiment et maîtres d'œuvre auront l'occasion de s'informer sur les nouveaux produits, les services et les matériaux de la branche du bâtiment. De nombreuses présentations spéciales garantissent à tout visiteur une information approfondie sur les problèmes de la construction.

Visitez SWISSBAU 79!
Plus de 600 exposants provenant de 9 pays vous attendent!

Heures d'ouverture: 9-18 h

3e Exposition de la construction Bâle

Nouvellement avec:
6^e Exposition des peintres et plâtriers
Secteur des machines de chantiers
Secteur Profil

20.-25. 2. 1979

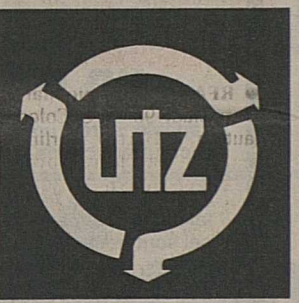
Journée romande: Jeudi, le 22 février 1979



Acheter des récipients

une bagatelle... ceci toutefois pour autant qu'on ne cherche pas quelque chose de précis. C'est alors seulement qu'on apprend à apprécier un système:

système RAKO



GEORG UTZ AG 5620 BREMGARTEN ☎ 057 54040

Pour Fr. 6.80 UN CADEAU POUR VOS ENFANTS

L'imprimerie GESSLER SA vient de produire, avec la collaboration de spécialistes de livres d'enfants, une magnifique légende pour enfants de 5 à 10 ans:

« LA LEGENDE DU PETIT CHANOINE DU GRAND-SAINT-BERNARD »

TOME I - en couleurs, 24 pages, format 23 x 31 cm. sur papier de luxe.



Cette légende retrace la vie d'un jeune enfant valaisan du 17^{ème} siècle dans le district de Sierre qui, ayant perdu ses parents dans une avalanche, quitte une méchante marâtre pour rejoindre une tante adorée dans la région de Bourg-Saint-Bernard près du Grand-Saint-Bernard.

On voit notamment l'enfant éviter des loups dans les célèbres étangs gelés de Pramagnon, puis s'arrêter dans un campement de gitans au fameux Chauxfour. Là il rencontre une fillette qui a été volée par des bohémiens et en compagnie d'un chien du Grand-Saint-Bernard utilisé dans ce campement à des numéros de dressage, ils partent retrouver un foyer. De là toute une série de péripéties racontées avec une imagination fertile et imagées pour les enfants.

Ils rencontrent tour à tour une caravane de muletiers, un brave montagnard qui les héberge avant une tempête de neige où ils sont retrouvés par les fameux marronniers du Grand-Saint-Bernard.

BULLETIN DE COMMANDE

Le soussigné souscrit à l'achat de: exemplaires au prix de Fr. 6.80 l'exemplaire + Fr. 1.50 de port et emballage.

Nom: Prénom:

Rue: No Tél.:

No postal: Localité:

Date: Signature:

Coupon à envoyer à: IMPRIMERIE GESSLER SA - Case postale 208 1950 SION

ACTION REPRISE

CALCULATRICE ÉLECTRONIQUE

imprimante, capacité 12 chiffres, 1 GT + pour-cent automatique
GENERAL TEKNIKA 2002 P Fr. 298.-
Reprise de votre ancienne machine Fr. 48.-

Notre prix Fr. 250.-

CALCULATRICE ÉLECTRONIQUE

imprimante avec affichage lumineux, capacité 12 chiffres - 1 mémoire indépendante + 1 GT - racine carrée
GENERAL TEKNIKA 2111 P Fr. 598.-
Reprise de votre ancienne machine Fr. 148.-

Notre prix Fr. 450.-

PAPETERIE

Mayennets 10

SION
Tél. 027/22 62 28

ORGANISATION DE BUREAU

JACQUES JORDAN

Atelier de réparation

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Maison de vins de Sierre, cherche à temps partiel une

aide de laboratoire

sans formation particulière, sachant également exécuter de petits travaux administratifs

Cette place conviendrait à une personne capable désireuse de faire un travail précis et soigneux - Emploi temporaire à exécution - Travail à temps partiel (8 h. à 11 h.) - Entrée à convenir

Faire offre sous ch. P 36-900920 à Publicitas, avec curriculum vitae, photo ainsi que références

Entreprise de bâtiment et travaux publics cherche un

chauffeur poids lourd

chantier, un chef d'équipe. Suisse ou étranger

Faire offre sous ch. PN 41895 à Publicitas, 1002 Lausanne

Entreprise H. Cerutti & Fils Genève Jean & Michel succ. Couverture - Ferblanterie Sanitaire recherche

ferblantiers couvreurs étancheurs installateurs sanitaires

Place stable.

Faire offres ou téléphoner au 022/36 94 25, heures bureau. 18-21797

MANPOWER

Cherchons d'urgence:

serruriers-tuyauteurs menuisiers-charpentiers

Rejoignez le groupe MANPOWER, vous verrez... vous aimerez.
24, av. de la Gare Monthey ☎ 025-42212

Le travail j'aime.



Jeune femme trentaine, diplôme de secrétaire plus infirmière en psychiatrie, avec pratique dans les 2 cas

cherche place chez médecin si possible, ou en soins généraux

Ecrire sous chiffre P 36-300374 à Publicitas, 1951 Sion.

Jeune homme 17 ans sortant du cycle d'orientation B, cherche

place apprentissage cuisinier Région Chablais Dès le 15.7.1979

Ecrire sous chiffre P 36-21770 à Publicitas, 1951 Sion.

VÉHICULES AUTOMOBILES

A vendre

VW Pick-up
modèle 1973, roulée 45 000 km, pont bâché, état impeccable.
Prix Fr. 9500.-
Ecrire sous chiffre P 36-21781 à Publicitas, 1951 Sion

Vends

Opel GT 1900
Parfait état
Tél. 021/62 33 76
36-21568

A vendre

bus WV Pick-up
mod. 70, moteur, freins, embrayage neufs. Pont alu, 4 pneus clous et 4 pneus été Expertisée le 8.1.79
Tél. 027/22 23 82 heures des repas et soir 36-21782

A vendre

Datsun 180 B
1972, 81 000 km Avec garantie
Tél. 027/23 47 76
22 36 46
22 04 25 privé 36-2848

A vendre

tracteur Renault V 73
25 ch, mod. 1962, très bon état
Prix à discuter
Tél. 026/6 28 03
*36-400174

A vendre

Simca 1308 GT
mod. 77, 19 000 km bleu mét., vitres teintées électriques Etat de neuf Fr. 9600.-
Tél. 027/23 32 95 privé *36-300378

A vendre

Ford Taunus 2000 GXL cpé
1973, expertisée
Tél. 027/23 47 76
22 36 46
22 04 25 36-2848

A vendre

Fiat 128
1972, blanche
Tél. 027/55 02 72
55 06 43
36-2848

A vendre

Suzuki GT 550
20 000 km Excellent état Double disque + divers accessoires Fr. 3500.-
Tél. 022/96 58 31 (heures des repas) 36-2848

A vendre

Triumph Dolomite
1975, 53 000 km Avec garantie
Tél. 027/23 47 76
22 36 46
22 04 25 privé 36-2848

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Bureau fiduciaire à Martigny recherche, pour entrée immédiate

un(e) apprenti(e)
Préférence sera donnée à personne ayant déjà fait la première année commerciale.
Ecrire sous chiffre P 36-21795 à Publicitas, 1951 Sion.

On cherche

machiniste
rétro hydraulique Menzi-Muck
Région de Sion
Faire offres sous chiffre P 36-21781 à Publicitas, 1951 Sion

coiffeur(se)
Entrée tout de suite ou à convenir
Faire offre sous chiffre P 36-300375 à Publicitas, 1951 Sion

Hôtel National-Bellevue, Zermatt recherche pour juillet - août 1979

étudiante
comme auxiliaire de service
Tous renseignements auprès de la direction Tél. 028/66 11 55

Agence commerciale recherche

travaux de secrétariat ou administratif
Ecrire sous chiffre P 36-900933 à Publicitas, 1951 Sion

Ford Capri

Un coupé racé avec hayon arrière
1600 L Fr. **13 500.-**
2300 S 6 cyl. Fr. **16 990.-**
Votre concessionnaire officiel

Kaspar SA
SION-MARTIGNY-COLLOMBEY

A vendre

Alfa Junior 1600 GT
expertise du jour, 50 000 km, 74, vert foncé, intérieur brun, radio. Magnifique occasion, Fr. 8500.-

Alfetta 1600 GT
8.78, 1200 km, vert métallisé, intérieur cuir, prix très intéressant.
Tél. 027/23 56 01 dès 19 h. 36-21786

A vendre

Ford Taunus 2,3 S
modèle 1977, 65 000 km
Tél. 027/22 52 21 de 8 h. à midi *36-300377

A vendre

GS Club
1976, blanche, en parfait état
Tél. 027/55 02 72
55 06 43
36-2848

A vendre

BMW 2800
mod. 73, 90 000 km, jantes spéciales
Tél. 027/55 02 69 (heures des repas) *36-21768

A vendre

Peugeot 604 V6
1978, 55 000 km, toit ouvrant, beige métallisé, radio-cassettes stéréo. Etat de neuf, première main Fr. 12 500.-
Tél. 022/96 42 17

A vendre de particulier

Audi 80 LS
modèle 1973
Tél. 027/22 91 21 interne 16
027/38 11 72 36-21709

De l'argent comptant immédiat

spécialement avantageux, sans problèmes et discret, grâce aux 5 avantages de la garantie de fair-play Rohner!

1. Coûts de crédit bas
2. Assurance pour mensualités et solde de dette comprise
3. Paiement intégral du montant de votre crédit sans déductions
4. Discretion absolue assurée par le secret bancaire
5. Compréhension en cas de situation difficile involontaire

Je préfère recevoir votre documentation sur les crédits discrètement par poste!

Nom _____
Prénom _____
Rue/No _____
NPA/Lieu _____

Télécrédit
Genève 022/28 07 55

Téléphonez aujourd'hui et commandez le crédit! Votre argent comptant arrive tout de suite. C'est simple et pourtant vous jouez à coup sûr, grâce aux 5 avantages de la garantie de fair-play Rohner!

Banque Rohner
Partenaire pour le crédit personnel
1211 Genève 1, Rue du Rhône 68
Tél. 022/28 07 55

Herzog BSR

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

Le journal de tous pour tous

Amis du «NF», transmettez ce bulletin à une connaissance. Si elle s'abonne, qu'elle nous signale votre geste pour qu'en fin d'année nous puissions vous témoigner notre reconnaissance de façon tangible.

Le premier quotidien du Valais vous offre

- les plus belles images en couleurs du Valais
- tous les sports, tous les sportifs de chez nous
- la réflexion non la sensation
- le courage d'une expression indépendante

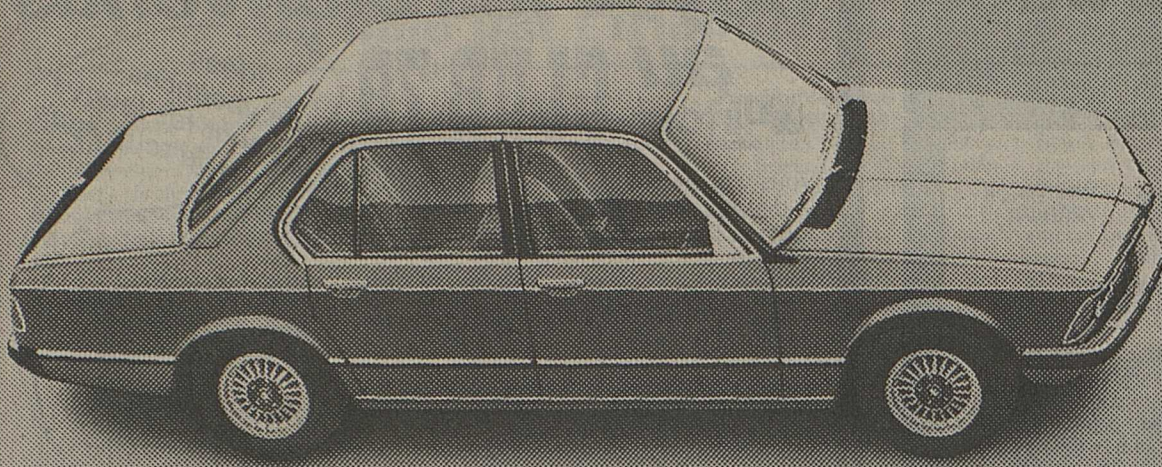
Le soussigné souscrit un abonnement au NF dès ce jour, au prix de

99.-

jusqu'au 31 décembre 1979
(y compris un mois gratuit pour tout nouvel abonné)

Nom : _____
Prénom : _____ Fils (fille) de _____
Profession : _____
Adresse exacte : _____
Lieu : _____
Date : _____ Signature : _____

Coupon à détacher et à retourner à l'administration du *Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais*, 13, rue de l'Industrie, 1951 Sion. L'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite un mois avant l'échéance.



BMW 728, 730, 733i:
une interprétation
inédite de la
conduite des voitures
de grande classe.



BMW - plaisir de conduire

Garage Edelweiss
S. Weiss, tél. 027/36 12 42
1964 Conthey
Rte Cantonal

Les grandes BMW série 7 sont particulièrement destinées aux acheteurs qui, tout en tenant à bénéficier d'un maximum de confort, ne comprennent pas pourquoi des voitures de cette catégorie devraient paraître lourdes, encombrantes, exigeantes. Autrement dit, elles sont faites pour les automobilistes qui considèrent que le dynamisme et la vitalité sont non pas une négation d'une certaine classe, mais au contraire sa confirmation. Elles constituent par conséquent une solution rêvée pour la plupart de ceux qui ne sont pas encore conducteurs de BMW, mais pour qui il sera dorénavant difficile de ne pas le devenir.
Garantie: 1 an, kilométrage illimité. Protection antirouille Tectyl, garantie 6 ans.

BMW (SUISSE)SA, 8157 Dielsdorf

F36078



10^e anniversaire

Casino-Etoile
Martigny
20 février
20 h. 30

Films:
Air-Canada
et
Kuoni

Entrée libre



agence de voyages
Micheline DECHÊNE
MARTIGNY Tél. 026-217 88

36-43

Occasion fourrure

Très belle jaquette léopard, soignée, prix très intéressant en proportion, prix du neuf

Tél. 027/41 29 51

L'industrie
graphique
enrichit votre vie.

VOUS
qui possédez une
machine à laver dans
une des marques
AEG - Bendix - Candy
Indesit - Castor - Fri-
gidaire - Philco - Riber-
- Zanussi - Zoppas et
qui désirez être dé-
panné rapidement
téléphonez au



Ne vous cassez
donc plus la tête,
insérez
une annonce
dans le
Nouvelliste



Extrait de notre programme 1979

- Paris
16-19 mars (Saint-Joseph)
24-27 mai (Ascension)
- Bourgogne
31 mars - 1er avril

Voyages circulaires

- Grand tour de Grèce
12 jours: 9-20 avril
- Assise-Cascla-Loreto
4 jours: 8-11 mars
- La Hollande en fleurs
7 jours: 22-28 avril,
30 avril-6 mai
- Grand tour de la Tunisie
11 jours: 18-18 mai
- Vienne - L'Autriche
8 jours: 13-20 mai
- Venise
4 jours: 13-16 avril
- Toscane - Ombrie
6 jours: 16-21 avril
- Le Tyrol
2-4 juin

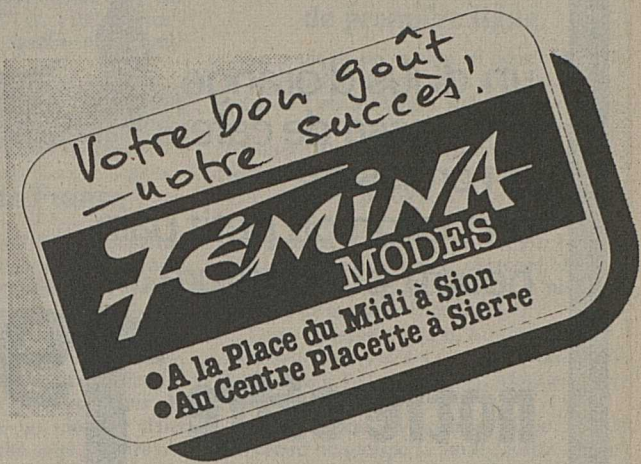
- Voyages-cures
à Abano et Montegrotto
Terme
12 jours
19-30 mars; 16-27 avril

- Pèlerinages
 Lourdes (France) 8 jours:
7-14 mai

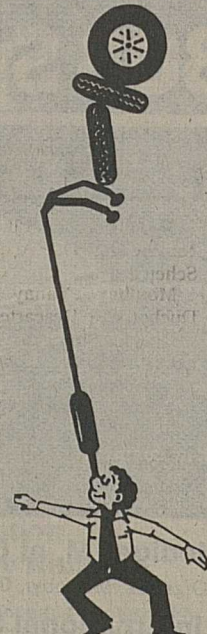
- Voyages vacances
en France - Italie -
Autriche
de 6 à 15 jours

- Demandez notre catalogue
voyages 1979
Inscrivez-vous rapidement,
vous bénéficierez d'un rabais
spécial sur certains tours.
Renseignements et inscriptions

Voyages L'Oiseau-Bleu
A. Melly et Fils
3960 Sierre
Tél. 027/55 01 50



Spécialiste
en pots
d'échappe-
ment



ARCIONI SA
Avenue Maurice-
Troillet 65
SION
Tél. 027/23 53 23
36-7432

Location
de costumes
de carnaval

Constantin
Fils SA SION
36-3006

Spécialiste stoppeur
de déchirures
sur vêtements

DAIM-CUIR
Mouton
plus toutes retouches
et remises en état
N. PITTELOUD
Rue Heildmand 6
Lausanne
Envois postaux

027
21 21 11

Tout yest!
Technique. Qualité. Prix.

ŠKODA

105 S, version économique, 1046 ccm.

Nouveau dès fr.
6666.-

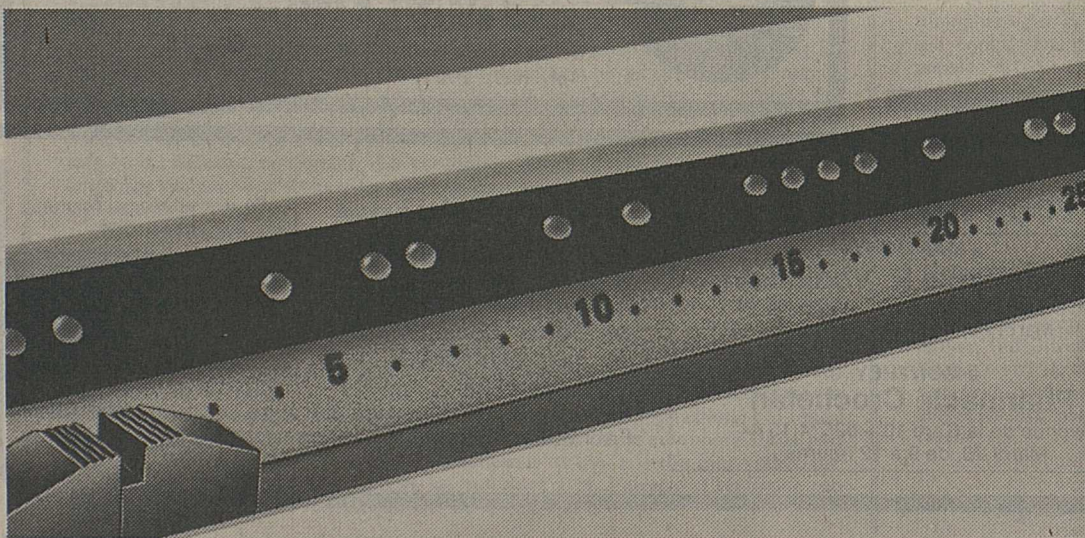


Concessionnaire
Garage de Valère S.A.
Petit-Champsec, Sion
Tél. 027/23 53 64

M. Attilio TRESOLDI, vendeur, infor-
me ses clients et amis qu'il est ac-
tuellement au service du Garage
de Valère SA
Tél. 027/23 53 64 - privé 027/22 30 36

Pourquoi

le nouveau Dictaphone 264
possède-t-il une bande
index électronique?



Car l'électronique rend la dictée et la repro-
duction encore plus simples et plus aisées.
La (bande index électronique) enregistre les
impulsions que vous imprimez au micro-
phone par une simple pression sur un bouton.
Grâce au chercheur automatique, vous retrou-
verez rapidement et sûrement n'importe quel
passage du texte. Les impulsions étant sur la
bande, elles sont toujours exactes et ne peu-

vent pas disparaître. En outre, le recul de
répétition automatique facilite la reproduction
pour la secrétaire. C'est un avantage, parmi
beaucoup d'autres, qui parle en faveur du
nouveau Dictaphone 264.

Si vous désirez faire connaissance avec le
nouveau Dictaphone 264, retournez-nous ce
coupon. Nous vous remettons un appareil
à l'essai gratuitement, pendant 5 jours.

Dictaphone®

Dictaphone International SA
CH-8956 Killwangen
Téléphone 056/71 16 56

Marcel
Gaillard
& Fils S.A.
Martigny - Monthey

Envoyez-moi votre nouveau Dictaphone 264 pour un test de 5 jours, gratuitement et sans engagement

Envoyez-moi tout d'abord votre documentation relative au nouveau Dictaphone 264.

Je souhaite la visite d'un conseiller Dictaphone, sans engagement.

Maison/responsable _____

Adresse/NP _____

Téléphone _____

Publicitas 21 21 11



Centre d'Occasions

EXPOSITION PERMANENTE
Garantie OR plus crédit
Ouvert le samedi

R 4 TL, jaune	70	77 000 km
Audi 80 L, beige	73	67 000 km
R 5 TS, gris	76	42 000 km
R 6 TL, blanc	72	72 000 km
Alfetta 1800 GT, beige	75	88 000 km
Lada 1500, jaune	75	68 000 km
R 12 TS, vert	73	150 000 km
Citroën GS, bleu	74	86 000 km
R 15 TS, gris	75	82 000 km
R 20 TS, bleu	78	8 000 km
R 14 TL, orange	77	26 500 km
R 16 TL, blanc	72	125 000 km

Représentant: Stéphane Pouyt
Tél. privé 025/4 66 26
Réparations toutes marques
Atelier - Pièces détachées - Vente
Route du Simplon 19, Monthey
Tél 025/4 21 60.

RENAULT
Monthey - Aigle - Saint-Maurice

Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit.
Vous recevez l'argent dans le minimum
de temps et avec le maximum de dis-
crétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès.
Nos héritiers ne seront pas importunés;
notre assurance paiera.

Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans
caution. Votre signature suffit.

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

Banque Procrédit
1951 Sion, Avenue des Mayennets 5
Tél. 027-23 50 23

Je désire Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ No. _____

NP _____ Lieu _____

Prix. Qualité. Choix. MIGROS VALAIS

DANS NOS RESTAURANTS DE MONTHÉY - MARTIGNY - SION - SIERRE - BRIGUE - ZERMATT MINISNACK VERBIER

Un bon déjeuner le matin, c'est une journée qui commence bien!

un dl jus d'orange
une tasse de café
un croissant
un ballon ou petit pain
beurre et confiture

notre offre **190**

Horaires d'ouverture

SION	7h30
MONTHÉY	8h15
MARTIGNY	8h15
SIERRE	8h15
BRIGUE	8h15
ZERMATT/VERBIER	8h30



LAVANCHY LAVANCHY LAVANCHY

Soyez les bienvenus au CLUB 79

Airtour suisse

Idées de vacances pour les jeunes de tous âges

Vous y trouverez la détente, le sport, le jeu et la distraction. Que vous y alliez seul, à deux ou avec toute la famille, vous vous y sentirez à l'aise. Honnête dans ses prix et généreux dans ses prestations: le vin, les sports et les distractions sont pour la plupart déjà compris dans le forfait.

Voici 2 exemples en Tunisie:
AIRTOUR CLUB HAMMAMET ou DJERBA

1 semaine Fr. **737.- à 973.-**
2 semaines Fr. **975.- à 1316.-** selon la saison
3 semaines Fr. **1213.- à 1659.-**


tout compris au départ de Genève (vols, pension complète avec vin de table et eau minérale, sports). Réduction pour enfants de 2 à 12 ans = 50% même en haute saison!

Autres clubs en Tunisie, au Maroc, en Espagne, aux Baléares, en Corse (incl. un club de naturistes), en Grèce.

Demandez la brochure CLUB 79 à l'agence Lavanchy la plus proche

LAVANCHY TRANSPORTS ET VOYAGES INTERNATIONAUX

Lausanne, 021/20 36 31 Morges, 021/71 75 51 Genève, 022/32 75 20
Lausanne-Ouchy, 021/26 71 62 Yverdon, 024/21 51 61 Sion, 027/22 83 87
Vevey, 021/51 50 44



Simca 1308 Sprint

8 options et vous économisez **1000.- fr.**

Un modèle «spécial» avec un équipement spécial:

1. moteur nerveux, 85 CV-DIN, 1442 cm³
2. jantes sportives en alliage léger
3. pneus radiaux acier extra-larges
4. glaces teintées
5. bandes rallye
6. pare-chocs de sport
7. équipement radio avec 2 haut-parleurs dans les portières avant
8. radio Blaupunkt OUC/OL/OM

Simca 1308 Sprint au prix de fr. 12995.- y compris équipement spécial.

Maintenant, chez votre concessionnaire Chrysler Simca.

Sion: Garage Hediger M. et Ch., 027/22 01 31
Montana: Garage des Orzières, M. Robyr, 027/41 13 38
Sierre: Garage International SA, 027/55 14 36
succ. à Vissoie: 027/65 12 26 et Leukerbad: 027/61 17 47
Martigny: Garage de la Forclaz, 026/2 23 33
Charrat: Garage Vanin, 026/5 32 84, Vernayaz: Garage Salentin, 026/8 13 05
Aigle: Garage du Pillon, Pillet & Reichenbach, 025/2 14 50
Monthey: Garage Launaz, 025/4 24 53, Bex: Garage Jeampierre, 025/5 11 19



Que vous soyez bonne cuisinière ou non, vos amis viendront et reviendront pour admirer cette splendide

SALLE A MANGER IS XV

en noyer, richement sculptée à la main, aux lignes harmonieuses et parfaites et, grâce à notre propre fabrication, d'un prix agréable


Attention: notre exposition se trouve dans une villa sans vitrine, vous y trouverez un grand choix de chambres à coucher, salons, salles à manger et parois-éléments.

Ouverture: tous les jours, sauf dimanche, le samedi sans interruption

GOBET
Fabrique de meubles de style S.A.
1630 BULLE
Rue du Vieux-Pont 1
Tél. (029) 2 90 25

BON pour recevoir une documentation sans engagement:

Nom et prénom: _____
Rue: _____
Localité: _____
Je m'intéresse à: _____



ICI centre surdité Bouvier Frères succ. M. Dardy

information démonstration

- Démonstrations, examens sans engagement.
- Fournisseur agréé des assurances.
- Nous assurons les démarches et remplissons les formulaires
- Les dernières nouveautés mondiales de l'acoustique
- Matériel audiométrique le plus moderne

Nous vous invitons à venir

à MARTIGNY
Pharmacie R. Vouilloz
Avenue de la Gare 22 - 026/2 66 15
Mardi 20, de 14 à 17 heures

à MONTHÉY
Pharmacie Crochetan
Avenue de la Gare 13 - 025/4 15 44
Mardi 20, de 9 à 12 heures

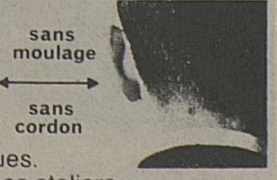
Votre problème est désormais LE NÔTRE

M. Dardy succ. de Bouvier Frères
Av. de la Gare 43 bis
1003 Lausanne

Réparations de toutes les marques.
Fabrication de moulages dans nos ateliers.

Pour certaines formes de surdité

← sans moulage →
← sans cordon →



220 Gudrun Pausewang

L'ENLÈVEMENT DE DOÑA AGATA

Copyright by Cosmopress, Genève



Un combat acharné s'était alors déroulé, à la fin duquel il avait réussi, seul, à les mettre en fuite. Mais cette lutte insolite l'avait tellement épuisé qu'à l'arrivée, un peu plus tard, d'un nouveau ravisseur, il avait à peine pu se défendre. Assailli, frappé brutalement, il avait subi un choc tel qu'il s'était retrouvé chez lui sans savoir comment et ayant perdu totalement le souvenir de ce qui était arrivé. La mémoire ne lui était revenue que peu à peu, très lentement.

— Et si doña Agata déclare que tu as inventé cette histoire de toutes pièces? demanda doña Carmen Elvira.

— Allons donc! Qui la croirait aujourd'hui? Toute la ville la tient pour folle, ou à peu près; alors, qu'importe la dose de vérité qu'il y a dans mon récit.

Dans la rue, les gens se jetaient sur les journaux. « Pauvre femme, se disaient-ils, qui est tiraillée de partout! Son angoisse doit-être telle qu'elle n'arrive certainement plus à dormir. Hé oui, les riches eux aussi ont leurs misères... »

Elle reçut une avalanche de cartes de félicitations à l'occasion de son second retour chez elle: des commissionnaires se succédèrent, chargés de bouquets de fleurs et de pots de

plantes vertes qu'ils livraient à la domestique. Celle-ci, rayonnant de joie, répondait volontiers à toutes les questions des reporters déguisés en livreurs et en employés des postes. Comme elle ne savait rien, elle en vint à inventer elle aussi son histoire: cette fois-ci, ce n'était pas doña Agata, mais elle-même qui devait être enlevée! Doña Agata, qui soupçonnait la vérité, l'avait sauvée en l'envoyant au cinéma. Les ravisseurs, déçus et furieux de ne pas trouver la proie qu'ils cherchaient, avaient emmené doña Agata avec eux. Mais quand les questions devinrent plus précises, quand il lui fallut expliquer pourquoi on voulait désormais s'attaquer à elle et non à sa patronne, elle demeura muette. Aussi les différents journaux écartèrent-ils purement et simplement cette version des événements.

Le surlendemain, un nouveau coup de tonnerre, en rapport naturellement avec ces affaires d'enlèvement, replongea la ville dans le chaos précédent. Une nouvelle annonce de doña Agata s'établait sur le journal local:

« JE SUIS DE RETOUR! J'ATTENDS MES PREMIERS RAVISSEURS! » DONA AGATA (A suivre)

HOCKEY

Championnat suisse



RÉSULTATS

Table of match results: Sierre - Arosa 1-4, La Chaux-de-Fonds - Berne 4-8, Bienne - Kloten 6-7, Langnau - Lausanne 3-6.

Classement

League table showing standings for teams like Berne, Bienne, Langnau, Kloten, Lausanne, Arosa, and Sierre with their respective points and goal differences.

SAMEDI PROCHAIN

Match schedule for Saturday: Berne - Langnau, Arosa - Bienne, Lausanne - La Chaux-de-Fonds, Kloten - Sierre.

Les trois autres matches

BIENNE - KLOTEN 6-7 (2-3 3-0 1-4). Patinoire de Bienne. - 6300 spectateurs. - Arbitres Fatton, Niederhauser/Wenger.

LANGNAU - LAUSANNE 3-6 (2-2 0-2 1-2). Patinoire d'Illis. - 5552 spectateurs. - Arbitres Rickenbach, Spiess-Feller.

LA CHAUX-DE-FONDS - BERNE 4-8 (0-4 1-2 3-2). Mélèzes. - 5000 spectateurs. - Arbitres Baumgartner, Vuillet-Zurbriggen.

LNB : une seule inconnue !

En ligue nationale B, seule reste encore pendante la question du deuxième relégué. Les deux clubs neuchâtelois - Neuchâtel et Fleurier - ayant été battus.

RÉSULTATS

Match results for LNB: Lugano - Viège 4-2, CP Zurich - Fleurier 15-2, Fribourg - Ambri Piotta 12-3.

Table showing LNB classification with columns for team name, goals scored, goals against, and points.

SAMEDI PROCHAIN

Match schedule for Saturday: Ambri - Servette, Dübendorf - Fribourg, Zoug - Davos, Olten - Lugano.

Berne, champion suisse!

AU début de la saison, le CP Berne avait engagé un nouvel entraîneur en la personne de l'Allemand Xaver Unsinn, l'homme qui avait mené l'équipe de RFA à la troisième place du tournoi olympique d'Innsbruck en 1976.

PORTRAIT DES CHAMPIONS SUISSES

CP Berne. - Couleurs du club : rouge-noir ou jaune-noir. - Champion suisse: 1959, 1965, 1974, 1975, 1977, 1979. - Entraîneur: Xaver Unsinn (40 ans, Allemand).



Les Bernois Dellsperger, Furrer et Kaufmann sablent le champagne ! (ASL Lausanne)

Sierre - Arosa 1-4 (0-2 0-1 1-1)

Les fidèles supporters méritaient mieux

Sierre : Abegglen ; J.-C. Locher, R. Debons ; Oggier, Nanchen ; R. Locher, Krupicka, Gagnon ; Bagnoud, Lutschler, J.-B. Debons ; Tscherrig, E. Mathieu, R. Locher.

LA DIFFÉRENCE

Tout au long de la partie, les Sierrois ont fait peine à voir. Lents, mal inspirés, surclassés en patinage ils n'ont pu opposer aux astuces, aux feintes et à l'organisation des joueurs grisons.

Du côté d'Arosa, une mention toute spéciale peut être donnée au jeune gardien Meroni, qui fit proprement ce qu'il avait à faire.

RECOMMENCER LE TRAVAIL

Epiloguer et disserter sur les causes et les raisons qui ont amené le HC Sierre en LNB ne sert à rien.

les joueurs se remettent au travail et permettent à l'équipe valaisanne de remonter rapidement à l'échelon supérieur.

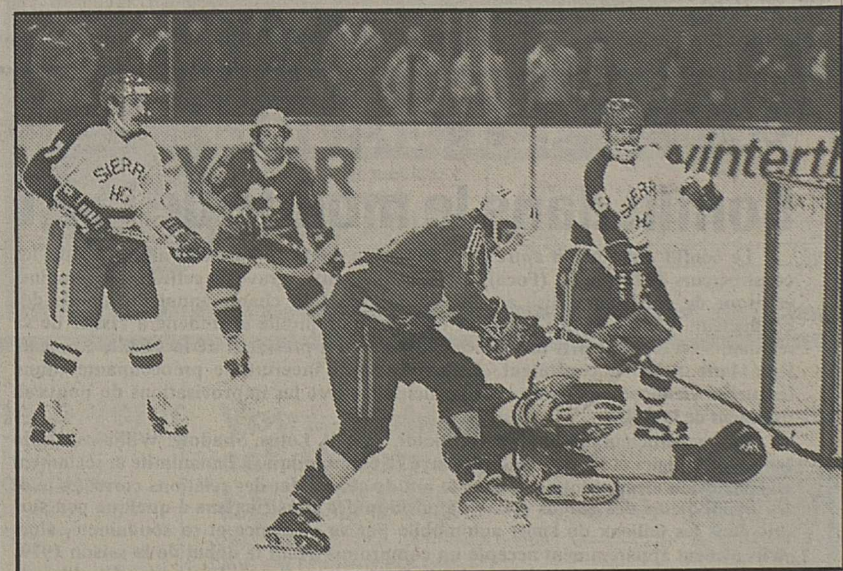
Après plus de dix ans dans l'élite suisse, le HC Sierre mérite sans doute infiniment mieux que de végéter dans les profondeurs du classement de LNB.

Md.

Beaudin quitte le HC Sierre

Lors de la conférence de presse précédant le match, M. André Gauthier, président du HC Sierre, communiqua qu'au grand regret du club, il n'avait pas été possible de trouver un terrain d'entente avec M. Norman Beaudin.

En ce qui concerne Gagnon, il semblerait qu'un groupe de personnes soit en train d'effectuer les démarches permettant au Canadien de rester fidèle au club malgré la relégation.



Des pieds et des mains, le gardien Abegglen se défend contre l'attaque de G. Lindenmann (15) tandis que les Sierrois J.-Cl. Locher (7) et Oggier (8) observent l'action.

Villars a tenu son pari Villars - Zoug 5-3 (2-1 1-0 2-2)

Villars : G. Croci-Torti ; Y. Croci-Torti, Dupertuis ; Knobel, Arnold ; Favrod, Boucher, Giroud ; J.-L. Croci-Torti, Riedi, Imesch ; Kohli, Bonzon, Rabel. Entraîneur : Rochat.

Zoug : Jorns ; Bhend, Disch ; A. Heimgartner, W. Heimgartner, Jenni, Probst, Huber ; Vetsch, Beaulieu, De-kumbis ; Weiss, Volejniecek, Fehr. Entraîneur : Robertson.

Buts : 13^e, 47^e et 59^e Boucher, 18^e Fehr, 19^e Y. Croci-Torti, 23^e Bonzon, 45^e Probst, 55^e Huber.

Pénalités : 12 x 2 minutes à Villars, 3 x à Zoug.

Notes : patinoire de Villars. Temps froid et brouillard girvant. 500 spectateurs. Arbitres : MM. Claude et Roth, assez peu inspirés.

A défaut de mieux, Villars a réussi à maintenir son invincibilité sur sa patinoire cette saison. Cela s'esquissa dès le début de la partie.

pas ce qu'on aurait pu attendre de deux équipes libérées de tout souci, pour une grande part en raison de l'attitude des Zougois qui firent preuve d'une constante désinvolture, sauf en de trop rares occasions.

Il y eut de longues minutes de palabres ensuite d'un but marqué par Zoug et non accordé, le palet ayant pénétré dans le but et traversé le filet troué.

Le cinquième but de Villars fut obtenu alors que Zoug avait fait sortir son gardien.

Si le public villardou a été satisfait de la victoire de son équipe, il n'a pas assisté à une fin de saison dans la station des Alpes vaudoises qui laissera un grand souvenir.

Pas de problèmes pour Davos Davos - Sion 11-3 (4-0 5-1 2-2)

Davos : Bucher (Maier dès la 30^e minute) ; Hepp, M. Müller ; Cl. Soguel, Fäh ; Egli, Triulzi, Pargätzi, Primeau ; Waser, Gross, R. Dürst ; R. Müller, Fergg, Paganini ; Joho, Sprecher.

Sion : Melly ; Sengen, Héritier ; Fontannaz, Nanchen ; Métraieller, Zago, Bucher ; Zermatten, Vivace, Vesta.

Buts : 9^e Hepp 1-0, 13^e Pargätzi 2-0, 20^e Triulzi 3-0, 20^e R. Dürst 4-0, 22^e Vivace-Zermatten 4-1, 25^e Joho 5-1, 30^e R. Dürst 6-1, 34^e Sprecher 7-1, 38^e Fergg 8-1, 39^e R. Dürst 9-1, 43^e Zago 9-2, 45^e Pargätzi 10-2, 52^e Vivace-Zermatten 10-3, 53^e Waser 11-3.

Notes : Eisstadion de Davos, 1900 spectateurs. Arbitres : MM. Bucher et Zimmermann. Pénalités : 2 x 2 minutes contre Davos et 1 x 2 minutes contre Sion.

Confrontés aux champions suisses de LNB, les Séduois n'ont guère pu faire

illusion samedi soir à Davos. Et pourtant, luttant avec courage, ils ont encore une fois mis toutes leurs forces dans la bataille.

A l'issue de la rencontre, M. André Perey, président de la ligue nationale, a remis la coupe de champion suisse LNB à Davos, après une série ininterrompue de seize victoires.

Davos devra couvrir sa patinoire d'ici le 1^{er} octobre 1979, faute de quoi il sera contraint de disputer ses matches à l'extérieur.

But